

Agence japonaise de coopération internationale
Rapport annuel

2000

JICA
Agence japonaise
de coopération internationale

●●● Dossier ●●●

Année internationale des volontaires



Valoriser les ressources humaines, renforcer les capacités nationales,
favoriser le rapprochement des partenaires

Agence japonaise de coopération internationale

8000

36

GAI

BRARY

Siège et antennes de la JICA au Japon

Siège

Agence japonaise de coopération internationale

6-13F, Shinjuku Maynds Tower, 1-1, Yoyogi 2-chome, Shibuya-ku, Tokyo 151-8558

Tél. : + (81-3)-5352-5311-5314

Site Web : <http://www.jica.go.jp/>

Centre de formation de Hiroo (JOCV)

2-24, Hiroo 4-chome, Shibuya-ku, Tokyo 150-0012

Tél. : + (81-3)-3400-7717

Antennes régionales

Institut de coopération internationale (IFIC)

10-5, Ichigaya Honmura-cho, Shinjuku-ku, Tokyo 162-8433

Tél. : + (81-3)-3269-2911

Centre international de Hokkaido-Sapporo (IHCS)

4-25, Minami, Hondori 16-chome, Shiroishi-ku, Sapporo-shi, Hokkaido 003-0026

Tél. : + (81-11)-866-8333

Centre international de Hokkaido-Obihiro (HICO)

1-2, Nishi 20-jo Minami 6-chome, Obihiro-shi, Hokkaido 080-2470

Tél. : + (81-155)-35-1210

Centre international de Tsukuba (TBIC)

3-6, Koyadai, Tsukuba-shi, Ibaraki 305-0074

Tél. : + (81-298)-38-1111

Centre international de formation de Tokyo (TIC)

49-5, Nishihara 2-chome, Shibuya-ku, Tokyo 151-0066

Tél. : + (81-3)-3485-7051

Centre international de formation de Hachioji (HITC)

31-2, Akatsuki-cho 2-chome, Hachioji-shi, Tokyo 192-0043

Tél. : + (81-426)-26-5411

Centre international de formation des pêcheurs à Kanagawa (KIIFTC)

25-1, Nagai 5-chome, Yokosuka-shi, Kanagawa 238-0316

Tél. : + (81-468)-57-2251

Centre international de formation de Nagoya (NITC)

2-73, Kanonoi, Meito-ku, Nagoya-shi, Aichi 465-0094

Tél. : + (81-52)-702-1391

Centre international d'Osaka (OSIC)

25-1, Nishioyokawa-cho, Ibaraki-shi, Osaka 567-0058

Tél. : + (81-726)-41-6900

Centre international de Hyogo (HIC)

5-10, Ichinohari-cho 4-chome, Suma-ku, Kobe-shi, Hyogo 654-0076

Tél. : + (81-78)-734-5175

Centre international de Chugoku (CIC)

3-1, Kagamiyama 3-chome, Higashi Hiroshima-shi, Hiroshima 739-0046

Tél. : + (81-824)-21-6300

Centre international de Kyushu (KIC)

2-1, Hirano 2-chome, Yahata Higashi-ku, Kitakyushu-shi, Fukuoka 805-8505

Tél. : + (81-93)-671-6311

Centre international d'Okinawa (OIC)

1143-1, Aza Maeda, Urasoe-shi, Okinawa 901-2552

Tél. : + (81-98)-876-6000

Centre de l'émigration

16-5, Nishi-machi, Isogo-ku, Yokohama-shi, Kanagawa 235-0007

Tél. : + (81-45)-751-1121

Centre de formation de Nihonmatsu (JOCV)

4-2, Aza Nagasaka, Nagata, Nihonmatsu-shi, Fukushima 961-8558

Tél. : + (81-243)-24-3200

Centre de formation de Komagane (JOCV)

15, Akaho, Komagane-shi, Nagano 399-4117

Tél. : + (81-265)-82-6151

Antenne de Tohoku

Sendai Daikichi Seimei Tower Bldg 15F,

6-1, Ichiban-cho 4-chome, Aoba-ku, Sendai-shi, Miyagi 980-0811

Tél. : + (81-22)-223-5151

Antenne de Kanto

Kita Urawa Daiji Bldg 7F, 5-5, Kita Urawa 4-chome, Urawa-shi, Saitama 336-0002

Tél. : + (81-48)-834-7770

Antenne de Tokai

Aichi-ken Sangyo Becklan Nishikan 8F, 4-7, Marunouchi 2-chome, Naka-ku, Nagoya-shi, Aichi 460-0002

Tél. : + (81-52)-224-7103

Antenne de Hokuriku

Rifare Bldg 3F, 5-3, Honmachi 1-chome, Kanazawa-shi, Ishikawa 920-0853

Tél. : + (81-76)-233-5931

Antenne de Shikoku

Ihaya-ji Bldg 13F, 5-1, Kamai-cho, Takamatsu-shi, Kagawa 760-0050

Tél. : + (81-87)-833-0901

Agence japonaise de coopération internationale
Rapport annuel

2000

●●● Dossier ●●●

Année internationale des volontaires

La JICA en bref

1. **Création :** Le 1er août 1974
 2. **Objectifs :** La JICA est un organisme public établi en conformité avec la loi sur l'Agence japonaise de coopération internationale (Loi n° 62 de 1974) dans le but de contribuer à la croissance économique et sociale des régions et pays en développement et de promouvoir la coopération internationale.
 3. **Capital :** 130 milliards de yens (au 31 mars 2000)
 4. **Budget :** 187,4 milliards de yens (exercice 2000)
 5. **Effectif :** 1 218 (exercice 2000)
-
-



1165215(3)

PREFACE



L'an 2000, charnière entre le XXe et le XXIe siècle, nous conduit à tirer le bilan des réalisations du Japon en matière de coopération internationale et à progresser en nous appuyant sur notre expérience et ses enseignements.

Au cours des 50 dernières années, la coopération du Japon avec les pays en développement a été un profond succès. Les documents historiques montrent que l'aide financière et technique fournie par le Japon a contribué de manière essentielle à l'étonnante croissance économique enregistrée par d'autres pays de l'Asie de l'Est. A la base de ce succès, on trouve les efforts accomplis pour transmettre le "modèle japonais" (primauté de l'éducation de base comme force suscitant les réformes, instaurant l'égalité des chances sur le plan économique et social, et établissant un juste équilibre entre politique nationale et marché, etc.) aux pays en développement. Et ces efforts devraient être accentués à l'avenir.

D'un autre côté, la situation des pays en développement est telle que 1,3 milliard de personnes sont encore contraintes de vivre dans un état de dénuement absolu et que 1,1 milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable. En outre, amplifiée par la technologie de l'information et d'autres développements récents, la mondialisation s'est traduite par des incidences positives et négatives, la plus grave étant la crise économique qui a frappé l'Asie en 1997. Dans ces conditions, de nombreux pays moins développés, laissés pour compte de la mondialisation, sont aspirés par un cercle vicieux dans lequel les écarts entre riches et pauvres se creusent toujours davantage. Les problèmes de portée mondiale, tels que l'environnement, le SIDA/HIV et le commerce de la drogue ne cessent de s'aggraver et n'affectent plus seulement les pays en développement mais aussi les nations industrialisées.

L'avancée inexorable de la mondialisation, qui s'exprime par la compression de l'espace et du temps, et par la dissolution des frontières, se poursuit à un rythme sans précédent. Au plan pratique de la coopération internationale, nous nous devons de répondre avec rapidité et souplesse par des cadres transcendant la notion traditionnelle de nations isolées. Nous recherchons de nouveaux modes de coopération qui mettent en valeur la sécurité et le bonheur des personnes dans les pays moins développés malmenés par

les déferlantes de la mondialisation, et qui apportent un soutien supplémentaire par le biais de la formation et du renforcement des capacités nationales, afin que l'aide au développement donne la pleine mesure de son efficacité.

Dans le droit fil de notre devise, "Valoriser les ressources humaines, renforcer les capacités nationales, favoriser le rapprochement des partenaires", nous, à l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), nous nous engageons à former les individus afin qu'ils prennent leur place au cœur du processus de redressement de leur pays. Nous espérons ainsi contribuer au développement économique et social, durable et autonome, dans des pays partenaires. Nous continuerons d'aver l'aide sur les ressources humaines, en assurant leur formation, en leur donnant la possibilité de démontrer leurs capacités et en approfondissant des relations interactives. Cette approche, fondée sur les enseignements tirés du "modèle japonais" accordant une large place à l'éducation, est à notre avis le meilleur moyen d'aider les populations des pays en développement durement frappés par la mondialisation.

Le présent rapport récapitule les projets et activités de la JICA durant l'exercice 1999. En ouverture, le dossier thématique intitulé "Préparation de l'Année internationale des volontaires" recense les 35 années d'existence du programme des JOCV, organisation japonaise pionnière en matière d'activités de volontaires à l'échelon international, et introduit de nouvelles activités associant les volontaires séniors. Nous espérons que ce rapport permettra au lecteur de mieux comprendre les réalisations de la JICA. Tous les conseils ou suggestions concernant la mise en œuvre de nos activités futures seront les bienvenus.

Octobre 2000

Kunihiko Saito
Président

Agence japonaise de coopération internationale

斎藤 邦 彦

Table des matières

1ère partie : L'APD et les projets de la JICA

Chapitre 1 : Dossier : Préparation de l'Année Internationale des volontaires	
Réalisations des volontaires japonais pour la coopération à l'étranger	10
Programme des volontaires-séniors	14
Chapitre 2 : Nouvelles activités dans les programmes de la JICA	
Programme de partenariat pour le développement	17
La politique à moyen terme pour l'APD et la JICA	20
Réponse à de nouveaux besoins	
Soutien aux boursiers étrangers	23
Soutien au système d'élaboration des politiques	24
Conflit et développement	
Caractéristiques des conflits à la fin de la guerre froide et rôle de l'aide au développement	27
Soutien actuel de la JICA en faveur de la consolidation de la paix	29
Perspectives d'avenir	32
Chapitre 3 : Aperçu de l'APD japonaise et des projets de la JICA	
L'APD japonaise et la JICA	34
Aperçu des activités de la JICA pendant l'exercice 1999	41

2ème partie : Activités régionales

Chapitre 1 : Asie du Sud-Est I	46
Chapitre 2 : Asie du Sud-Est II	51
Chapitre 3 : Asie de l'Est	56
Chapitre 4 : Asie centrale et Transcaucasie	61
Chapitre 5 : Asie du Sud-Ouest	66
Chapitre 6 : Océanie	71
Chapitre 7 : Amérique centrale et Caraïbes	75
Chapitre 8 : Amérique du Sud	81
Chapitre 9 : Afrique	86
Chapitre 10 : Moyen-Orient et Maghreb	94
Chapitre 11 : Europe	99

3ème partie : Contenu des activités de la JICA

Chapitre 1 : Identification, formulation et planification	
Identification et formulation des projets	106
Chapitre 2 : Mise en œuvre des projets	
Formation technique de stagiaires étrangers	111
Programme d'invitation de jeunes adultes	117
Envoi d'experts de la coopération technique	120
Coopération technique de projet-type	123
Etudes de développement	129
Coopération financière non remboursable	133
Volontaires japonais pour la coopération à l'étranger	137
Coopération pour le développement	141
Secours en cas de catastrophe	148
Appui aux émigrés japonais et à leurs descendants	151

Chapitre 3 : Evaluation et suivi

Evaluation	154
Suivi	159

Chapitre 4 : Renforcement des activités de soutien à la mise en œuvre des projets

Recherche	163
Recrutement et formation d'experts de la coopération technique	166
Appui aux activités des experts	169
Information et relations publiques	171

Annexes statistiques et tableaux des données pour l'exercice 1999

Interprétation des données statistiques et synthèse des activités de la JICA	177
Dépenses de coopération technique par programmes	179
Nombre de personnes par programmes de coopération technique	180
Résultats de la coopération technique par régions	181
Résultats de la coopération technique par régions et par pays	185
Etudes de développement	189
Coopération technique de projet-type	200
Coopération financière non remboursable	208
Terminologie de l'aide au développement et de la JICA	210
Bureaux de la JICA à l'étranger	226
Bibliographie de l'APD (collationnée par la JICA)	231

Encadrés

Repères

Contributions des autres donateurs en faveur de la consolidation de la paix	32
-----------------------------------------------------------------------------------	----

Gros plan

Etude de formulation de projets sur l'aide à la reconstruction après le tremblement de terre dans le nord-ouest de la Turquie	110
Treizième réunion de l'Association de l'amitié ANASE-Japon pour le 21ème siècle	117
<i>African Institute for Capacity Development (AICAD)</i>	127
Projet d'aide à la reconstruction d'urgence au Timor oriental	132
Coopération financière non remboursable pour la reconstruction après les catastrophes	135
Culture expérimentale de la canne à sucre aux Philippines	147
Equipe d'aide d'urgence pour la Turquie	150
Etude de base sur l'élaboration de matériels pour l'enseignement du japonais	152
Evaluation de problèmes spécifiques : Soutien aux handicapés en Thaïlande	157
Groupe d'étude de l'aide sur l'Afrique australe	163

Table des matières

1806-11-05 L'APD et les projets de la JICA

Chapitre 1 : Dossier : Préparation de l'Année internationale des volontaires	
Réalizations des volontaires japonais pour la coopération à l'étranger	10
Programme des volontaires-séniors	14
Chapitre 2 : Nouvelles activités dans les programmes de la JICA	
Programme de partenariat pour le développement	17
La politique à moyen terme pour l'APD et la JICA	20
Réponse à de nouveaux besoins	
Soutien aux boursiers étrangers	23
Soutien au système d'élaboration des politiques	24
Conflit et développement	
Caractéristiques des conflits à la fin de la guerre froide et rôle de l'aide au développement	27
Soutien actuel de la JICA en faveur de la consolidation de la paix	29
Perspectives d'avenir	32
Chapitre 3 : Aperçu de l'APD japonaise et des projets de la JICA	
L'APD japonaise et la JICA	34
Aperçu des activités de la JICA pendant l'exercice 1999	41

2004-11-07 Perspectives régionales

Chapitre 1 : Asie du Sud-Est I	46
Chapitre 2 : Asie du Sud-Est II	51
Chapitre 3 : Asie de l'Est	56
Chapitre 4 : Asie centrale et Transcaucasie	61
Chapitre 5 : Asie du Sud-Ouest	66
Chapitre 6 : Océanie	71
Chapitre 7 : Amérique centrale et Caraïbes	75
Chapitre 8 : Amérique du Sud	81
Chapitre 9 : Afrique	86
Chapitre 10 : Moyen-Orient et Maghreb	94
Chapitre 11 : Europe	99

2004-11-07 Aperçu des activités de la JICA

Chapitre 1 : Identification, formulation et planification	
Identification et formulation des projets	106
Chapitre 2 : Mise en œuvre des projets	
Formation technique de stagiaires étrangers	111
Programme d'invitation de jeunes adultes	117
Envoi d'experts de la coopération technique	120
Coopération technique de projet-type	123
Etudes de développement	129
Coopération financière non remboursable	133
Volontaires japonais pour la coopération à l'étranger	137
Coopération pour le développement	141
Secours en cas de catastrophe	148
Appui aux émigrés japonais et à leurs descendants	151

Chapitre 3 : Evaluation et suivi

Evaluation	154
Suivi	159

Chapitre 4 : Renforcement des activités de soutien à la mise en œuvre des projets

Recherche	163
Recrutement et formation d'experts de la coopération technique	166
Appui aux activités des experts	169
Information et relations publiques	171

Tableaux des données pour l'exercice 1999

Interprétation des données statistiques et synthèse des activités de la JICA	177
Dépenses de coopération technique par programmes	179
Nombre de personnes par programmes de coopération technique	180
Résultats de la coopération technique par régions	184
Résultats de la coopération technique par régions et par pays	185
Etudes de développement	189
Coopération technique de projet-type	200
Coopération financière non remboursable	208
Terminologie de l'aide au développement et de la JICA	210
Bureaux de la JICA à l'étranger	226
Bibliographie de l'APD (collationnée par la JICA)	231



Repères

Contributions des autres donateurs en faveur de la consolidation de la puit	32
-----------------------------------------------------------------------------------	----

Gros plan

Etude de formulation de projets sur l'aide à la reconstruction après le tremblement de terre dans le nord-ouest de la Turquie	110
Treizième réunion de l'Association de l'amitié ANASE-Japon pour le 21ème siècle	117
<i>African Institute for Capacity Development (AICAD)</i>	127
Projet d'aide à la reconstruction d'urgence au Timor oriental	132
Coopération financière non remboursable pour la reconstruction après les catastrophes	135
Culture expérimentale de la canne à sucre aux Philippines	147
Equipe d'aide d'urgence pour la Turquie	150
Etude de base sur l'élaboration de matériels pour l'enseignement du japonais	152
Evaluation de problèmes spécifiques : Soutien aux handicapés en Thaïlande	157
Groupe d'étude de l'aide sur l'Afrique australe	163

Table des matières

Sur le terrain

Pakistan : Projet de fabrication de papier	13
Philippines : Projet en première ligne du système de soins à la population et à la famille	49
Cambodge : Soutien aux ONG locales	53
Myanmar : Coopération technique pour le développement rural dans la région frontalière du nord-est de l'Etat de Shan	55
Mongolie : Projet de modernisation des systèmes d'observation et de prévision météorologiques	58
Chine : Culture fruitière et lutte antiparasitaire	59
Ouzbékistan, Kazakhstan : Technologie industrielle pour l'amélioration des conditions de vie dans les zones bloquées par la neige	63
Tadjikistan : Séminaire de démocratisation	65
Népal : Projet de modernisation de l'aéroport international Tribhuvan à Katmandou	69
Sri Lanka : Améliorer la qualité des produits textiles et d'habillement	70
Micronésie : Travaux d'amélioration des routes principales	74
Mexique : Amélioration de la santé publique par la participation communautaire dans une zone rurale à faible rendement de l'Etat de Guanajuato	78
Guatemala : Projet de lutte contre les vecteurs de la maladie de Chagas	79
Bolivie : Projet d'électrification des zones rurales par des énergies renouvelables	83
Colombie : Etude sur le plan régional d'amélioration de l'environnement pour le bassin du lac Fúquene	86
Malawi : Etude approfondie de l'écologie du lac Malawi	90
Sénégal : Atelier sur la mise en place d'un approvisionnement en eau potable pour l'Afrique de l'Ouest et la coopération interrégionale	91
Ghana : Projet d'amélioration du système et du programme de formation internes sur la santé maternelle et infantile au Ghana	92
Egypte : Initiatives dans le domaine de l'éducation pour le développement	97
Maroc : Institut spécialisé de technologie des pêches maritimes (ISTPM)	98
Bulgarie : Projet de développement des produits laitiers fermentés	101
Roumanie : Volontaires dans le domaine du sport	102
Iwate : Envoi d'une mission d'étude mixte par la préfecture d'Iwate et la JICA pour le transfert du savoir-faire en fonderie des minerais de fer au Pérou	107
Kagoshima : Séminaire sur une agrosylviculture écologiquement durable par un système symbiotique de ressources humaines et naturelles	115
Hokkaido : Groupe mixte de l'ANASE pour l'aide sociale aux handicapés	119
Honduras : Projet d'amélioration de la santé génésique dans les services sanitaires du district n°7	139
Micronésie : Professeurs de sciences et de mathématiques de l'école élémentaire	142
Kanagawa : Programme d'expérience pratique de la coopération internationale	153

Tableaux et figures

Tableau 1-1 : Envoi d'équipes et de groupes de JOCV (exercice 1999)	11
Figure 1-2 : Statistiques relatives à l'envoi de JOCV	13
Figure 1-3 : Processus de mise en œuvre des projets de partenariat pour le développement	18
Figure 1-4 : Les 13 projets du programme de partenariat pour le développement	

provisoirement adoptés au cours de l'exercice 1999	19
Figure 1-5 : Rôles de l'aide étrangère	28
Tableau 1-6 : Budget total de l'APD du gouvernement (compte général)	35
Figure 1-7 : Coopération économique et aide publique au développement	35
Tableau 1-8 : Evolution du budget de l'APD dans les ministères et organismes gouvernementaux (compte général)	36
Tableau 1-9 : Exemples de coopération technique relevant d'agences d'exécution d'APD autres que la JICA (exercice 1999)	36
Tableau 1-10 : Budget de l'APD japonaise et dépenses de coopération technique de la JICA (données du CAD)	37
Tableau 1-11 : Apports d'APD fournis par les pays du CAD en 1998 et 1999	38
Tableau 1-12 : L'APD japonaise en 1999 (par types d'aide)	39
Tableau 1-13 : L'APD japonaise et les programmes de la JICA	41
Figure 1-14 : Evolution du budget de la JICA	42
Figure 1-15 : Proportions des dépenses par régions	42
Figure 1-16 : Proportions des dépenses par secteurs	43
Figure 1-17 : Evolution des effectifs par types de coopération	43
Figure 1-18 : Ventilation des dépenses par programmes	44
Figure 1-19 : Ventilation des dépenses cumulées par programmes	44
Figure 3-1 : Déroulement des projets de coopération technique	109
Figure 3-2 : Types de stages et nombre de nouveaux participants pour l'exercice 1999	113
Tableau 3-3 : Années d'engagement de conventions de partenariat et contenu des programmes	116
Tableau 3-4 : Répartition des stagiaires par régions (formation au Japon pour l'exercice 1999)	116
Tableau 3-5 : Répartition des stagiaires par secteurs (formation au Japon pour l'exercice 1999)	116
Figure 3-6 : Déroulement du programme d'invitation de jeunes adultes (PIJA)	118
Figure 3-7 : Déroulement de la coopération technique de projet-type	124
Tableau 3-8 : Domaines couverts par les études de développement	130
Figure 3-9 : Déroulement d'une étude de développement	131
Figure 3-10 : Cycle et principales étapes d'un projet de coopération financière non remboursable	134
Figure 3-11 : Système d'envoi de volontaires JOCV	138
Figure 3-12 : Programme de coopération pour le développement	141
Figure 3-13 : Déroulement des projets de coopération pour le développement	145
Figure 3-14 : Conditions du prêt pour les financements et les investissements	146
Figure 3-15 : Mécanisme de décision concernant l'aide d'urgence en cas de catastrophe (hors apports financiers)	148
Figure 3-16 : Système japonais de secours internationaux d'urgence	149
Figure 3-17 : Place de l'évaluation dans le cycle du projet	155
Figure 3-18 : Déroulement des études de l'aide par pays	164
Tableau 3-19 : Résultats des recherches menées au cours de l'exercice 1999	165
Tableau 3-20 : Stages de formation organisés pour les experts de la coopération technique au cours de l'exercice 1999	167
Tableau 3-21 : Système de rémunération et de protection sociale des experts	170
Tableau 3-22 : Informations disponibles sur le site Web de la JICA	172

Notes explicatives

1. Ce rapport annuel présente une synthèse des activités de la JICA durant l'exercice 1999 (du 1^{er} avril 1999 au 31 mars 2000).
2. Les chiffres cités dans ce rapport ont trait à l'exercice fiscal en ce qui concerne la JICA, et à l'année civile (du premier janvier 1999 au 31 décembre 1999) en ce qui concerne l'aide publique au développement (APD).
3. Tous les montants indiqués sont en dollars des Etats-Unis et ont été convertis au taux de change officiel du CAD en 1999, soit 113,90 yens pour 1 dollar.
4. Toutes les cartes présentées dans ce rapport sont approximatives. Dans les régions où le tracé de frontières nationales est contesté ou mal établi, ces frontières n'ont été indiquées que par pure commodité.
5. * Les termes suivis d'un astérisque sont définis dans la "Terminologie de l'aide au développement et de la JICA" présentée en fin de rapport.

1^{ère} partie

L'APD et les projets de la JICA

Réalisations des volontaires japonais pour la coopération à l'étranger

À l'aube du nouveau millénaire et au début du nouveau siècle, l'an 2000 revêt une importance symbolique exceptionnelle. Il s'avère en effet qu'il marque également le 35^{ème} anniversaire des JOCV, volontaires japonais pour la coopération à l'étranger, organisation pionnière au Japon dans le domaine de la coopération internationale.

Apparue en avril 1965, elle a reçu son nom actuel en 1974. Parmi ses premières réalisations figurait l'envoi de 26 volontaires dans quatre pays : 5 au Laos, 5 en Malaisie, 12 aux Philippines et 4 au Cambodge. En l'an 2000, environ 20 000 volontaires avaient été envoyés à l'étranger.

À la fin de l'année fiscale 1999, le Japon avait signé des accords concernant l'envoi de JOCV avec 72 pays, des volontaires avaient été envoyés au total dans 67 pays et 2 495 volontaires exerçaient dans 62 pays.

35 ans de réalisations

1. Les débuts (1965-69)

Les cinq premières années à partir de 1965, date d'envoi des cinq premiers volontaires, jusqu'en 1969, ont marqué le début des activités des JOCV. De nouveaux bâtiments destinés à abriter les bureaux et les installations de formation des JOCV ont été érigés à Hiroo dans le quartier Shibuya de Tokyo en 1968, marquant l'achèvement de la mise en place des infrastructures pour le fonctionnement des JOCV.

Le nombre de pays à recevoir des volontaires durant ces années est passé à dix, parmi lesquels des pays d'Asie et d'Afrique, mais aussi du Moyen-Orient et Maghreb (Maroc et Syrie) et d'Amérique latine (Salvador). Le nombre de nouveaux volontaires a augmenté annuellement durant ces 5 premières années au rythme suivant : 40 (1965), 111 (1966), 162 (1967), 179 (1968) et 233 (1969).

Les huit volontaires professeurs de sports envoyés au Salvador dans le cadre du premier contingent méritent une mention particulière. Ceux-ci ont contribué à l'établisse-



JOCV participant à des activités médicales sur les îles Solomon. L'Océanie est une région avec d'importants BEEH (besoins essentiels de l'être humain) dans des domaines étroitement liés à l'éducation, à la santé et à l'alimentation. Les JOCV ont donc un rôle particulièrement important à jouer par leurs activités.

ment d'un collège de formation pour professeurs d'éducation physique et se sont consacrés à de nouvelles missions qui ont servi de modèle à une nouvelle forme d'activité des JOCV – l'envoi d'équipes et de groupes. Ce collège est actuellement dirigé par plusieurs de ses anciens élèves. L'une des principales réalisations accomplies dans le cadre des projets des JOCV dans de nombreux pays accueillant des volontaires est d'avoir créé les conditions requises pour que les anciens élèves des volontaires et leurs collègues participent aujourd'hui activement au développement de leurs pays.

2. Renforcement du dispositif de mise en œuvre (1970-79)

En 1972, les Samoa occidentales (actuel Etat indépendant des Samoa) en Océanie sont venues s'ajouter à la liste des pays accueillant des volontaires. Toutefois, bien que le nombre de pays ait augmenté progressivement pour atteindre 24 à la fin de 1979, la situation et l'instabilité politiques ont contraint à l'arrêt des envois, premièrement vers le Cambodge en 1970 puis vers le Laos, l'Inde et le Salvador en 1978 et 1979. Le nombre de volontaires effectivement envoyés à l'étranger entre 1970 et 1979 est resté pratiquement constant : 217 (1970), 217 (1971), 236 (1972), 158 (1973), 201 (1974), 212 (1975), 221 (1976), 248 (1977), 290 (1978) et 341 (1979).

Ces envois ont été marqués par une sélection rigoureuse et une formation dispensée sur le plan des compétences linguistiques et techniques pour veiller à ce que toute augmentation du nombre de volontaires ne s'accompagne pas d'une baisse de qualité. La politique consistant à n'envoyer que de petits nombres de volontaires hautement qualifiés a eu pour effet de renforcer la réputation des JOCV dans les pays récipiendaires.

Cette période a également été caractérisée par des efforts soutenus en vue de créer une infrastructure de soutien au sein du Japon, notamment par la recherche d'une coopération avec les administrations locales afin de

mieux sensibiliser l'ensemble du pays aux projets des JOCV, dans le cadre d'activités participatives. Des changements majeurs sont intervenus en 1973 dans le cycle du projet de recrutement, de sélection, de formation et d'envoi, changements qui ont forgé la base actuelle du dispositif de fonctionnement des JOCV. Concernant les procédures de sélection, il est maintenant possible de participer à la première phase, avec son épreuve écrite, dans tout le pays et non plus seulement à Tokyo comme auparavant. 1973 a également marqué l'introduction du système des homologues grâce au programme de formation de stagiaires étrangers réalisé sous l'égide des autorités préfectorales.

Fondée en 1976 en qualité d'organisation de soutien privée, l'Association pour la promotion du volontariat a progressivement mis en place un système destiné à fournir une aide complémentaire. L'Association est actuellement active par le biais de 33 organisations présentes dans 31 préfectures et 2 villes du Japon.

3. Expansion (1980-89)

Le plan visant à doubler l'aide publique au développement (APD) en l'espace de trois ans annoncé en 1978 a incité les JOCV à étendre le champ de leurs activités. Un deuxième centre de formation a été construit en 1979 : le centre de Komagane, qui peut assurer la formation de 100 stagiaires, est situé dans la ville de Komagane (préfecture de Nagano). Un autre plan sur trois ans visant à doubler le nombre de volontaires a été mis en place en 1983. En partie suite au passage du nombre de pays concernés à 46, l'envoi de volontaires a effectivement doublé conformément au plan sur cette période au rythme suivant : 404 (1980), 426 (1981), 429 (1982), 499 (1983), 651 (1984), 800 (1985), 786 (1986), 794 (1987), 852 (1988) et 814 (1989).

Cette forte augmentation dans le nombre de volontaires envoyés à l'étranger a été influencée par divers facteurs : la sensibilisation accrue aux activités des JOCV (plus de vingt ans d'existence en 1985), la réputation acquise par les JOCV au Japon et à l'étranger pour leur contribution, et enfin, le soutien et la collaboration apportées sur le plan du recrutement et de la sélection par les administrations locales et l'Association japonaise de coopération à l'étranger (JOCA) créée en 1981 pour d'anciens JOCV.

Au premier plan de la coopération à l'étranger, le "projet de développement du village de Sahab" lancé en 1981 a inauguré un nouveau type de coopération en matière d'envoi de volontaires. Pendant dix ans, 41 personnes, parmi lesquelles des vulgarisateurs de développement villageois, des volontaires des domaines de la riziculture, de l'élevage et du génie civil, ainsi que des infirmières ont apporté une contribution majeure aux projets de développement villageois intégrant des paysans pratiquant la culture sur brûlis.

Les projets d'envoi d'équipes réalisés durant l'exercice 1999 sont indiqués dans le tableau I-1.

4. Changements radicaux (1990-94)

Avec la fin de la guerre froide, des volontaires ont été envoyés d'abord en Hongrie en 1992 puis dans d'autres pays d'Europe de l'Est et d'Asie centrale. En 1994, des volontaires avaient été envoyés dans 59 pays. Toutefois, compte tenu de la situation après la guerre froide et des troubles politiques et économiques, il s'est avéré de plus en plus difficile d'envoyer des volontaires dans certains pays. L'envoi a été stoppé au Liberia en 1990, au Pérou en 1991, au Rwanda et au Soudan en 1993, et enfin, au Yémen et au Burundi en 1994. Six pays ont ainsi été touchés.

Tableau I-1 Envoi d'équipes et de groupes de JOCV (exercice 1999)

Asie	
1. Indonésie :	Projet d'appui au développement global dans le district de Bani
2. Philippines :	Projet d'amélioration de l'enseignement des sciences et des mathématiques
3. Thaïlande :	Projet d'appui à l'autosuffisance des populations montagnardes
4. Népal :	Projet de coopération pour la promotion de la verdure (Phase 2)
5. Éthiopie :	Projet de coopération pour la promotion de la verdure (Phase 2)
6. Malawi :	Projet de diffusion de techniques d'horticulture adaptées à Robi
7. Niger :	Projet de coopération pour la promotion de la verdure à Kerty Gourou
Amérique	
1. Malaisie :	Envoi d'un groupe de professeurs de japonais
2. Philippines :	Projet de planning familial et de PUH sur le terrain
3. Bangladesh :	Plan de développement rural modèle
4. Bangladesh :	Projet sur le terrain (en première ligne)
5. Bangladesh :	Envoi d'un groupe de LVE contre la polio
6. Costa Rica :	Plan pour une agriculture responsable de l'environnement
7. Guatemala :	Projet d'éducation élémentaire pour les filles
8. Jamaïque :	Projet de prévention et d'intervention préventif hospitalier du ministère de la santé
9. Panama :	Soutien au développement de villages isolés dans la partie occidentale du pays occupé par les peuples indigènes
10. Kenya :	Envoi d'un groupe de LVE contre la polio
11. Kenya :	Envoi d'un groupe de professeurs de sciences et de mathématiques
12. Niger :	Envoi d'un groupe de LVE contre la polio
13. Sénégal :	Développement global en milieu rural à Fatick
14. Zambie :	Projet de développement rural dans la région de Morog
15. Zambie :	Cours de formation pour la fabrication de fourneaux en terre cuite

*** Envoi d'une équipe :**

L'objectif consiste à envoyer plusieurs spécialistes de domaines similaires ou différents pour qu'ils prennent part à des activités de planification et d'échanges afin de renforcer la coopération. Les documents relatifs à l'envoi préparés par le Secrétariat des JOCV (ou le bureau local de la JOCA) et le gouvernement du pays récipiendaire, exigent un niveau de participation plus élevé de ce dernier.

*** Envoi d'un groupe :**

Ce mode dans le cas précédent, des spécialistes de domaines similaires ou différents sont envoyés pour prendre part à des activités dynamiques et d'échanges. Dans ce dernier cas toutefois, les conditions propres au lancement du projet d'envoi d'une équipe ne sont pas encore réunies ou l'infrastructure n'est pas suffisamment remplie.

Inversement, il a été possible d'envoyer des volontaires dans plusieurs pays avec lesquels les échanges avaient été interrompus pendant de nombreuses années. L'envoi a recommencé en 1990 vers le Laos après 12 ans, en 1992 vers le Cambodge après 22 ans, et en 1993 vers le Salvador après 11 ans – avec une coopération axée sur la remise en état suite aux périodes de conflit. Le nombre de volontaires envoyés tous les ans a augmenté régulièrement durant cette période – les chiffres pour chaque année sont respectivement de 908, 870, 877, 988 et 1 099. Toutefois, cette augmentation est liée au fait que les volontaires envoyés vers d'autres pays après avoir travaillé dans les pays où l'envoi avait dû être interrompu, ont été comptabilisés comme de nouveaux volontaires. Quoi qu'il en soit, ces chiffres indiquent que l'on devrait bientôt entrer dans une phase où plus de 1 000 volontaires seront envoyés chaque année à l'étranger.

5. Réforme et diversification (1995-2000)

Le grand tremblement de terre de Hanshin-Awaji et la catastrophe qui a entraîné une forte marée noire dans la mer du Japon ont considérablement contribué à mieux sensibiliser le grand public japonais aux activités de volontaires. De nombreuses personnes se sont alors présentées pour manifester leur intérêt pour les projets des JOCV. C'est dans ce contexte que s'est ouvert en 1994 le troisième centre de formation des JOCV à Nihonmatsu dans la préfecture de Fukushima. Ce centre a été conçu pour répondre aux besoins d'une nouvelle phase caractérisée par l'envoi massif de volontaires et dispose des capacités requises pour former 200 stagiaires. Cette phase est par ailleurs marquée par l'évolution de la structure industrielle intérieure du Japon et le vieillissement progressif de la population, ainsi que par la diversification des requêtes présentées par les pays en développement (PED). De tels facteurs ont inévitablement eu une influence notable sur l'envoi de volontaires. Des changements sont apparus concernant les types d'activités que les JOCV ont été appelés à exécuter : sur presque 160 spécialités pratiquées par les JOCV, pas moins de 52 % étaient liées à des travaux dans les domaines de la santé et de l'hygiène, de l'éducation et de la culture.

Quant aux formes spécifiques d'envoi, diverses mesures ont été prises pour donner aux citoyens ordinaires et aux jeunes la chance de se familiariser avec la coopération internationale, de mieux l'appréhender et d'y participer. Parmi ces mesures figurent la mise en place d'un nouveau programme d'envoi de personnel pour les jeunes volontaires (essentiellement des élèves du secondaire supérieur), un programme d'appui (soutien sur site d'activités de volontaires) et enfin l'exploration de nouvelles spécialités, notamment celles qui exigent des connaissances particulières et scientifiques (travail social, mesures de lutte contre la polio, alphabétisation).

Concernant les liens avec d'autres activités, ce sont les projets combinant coopération technique de projet-type et envoi de groupes ou d'équipes qui ont été le plus en évidence. Exemples types : le "projet de protection maternelle et infantile" au Mexique et le "projet de déve-

loppement villageois et de conservation des forêts" au Népal.

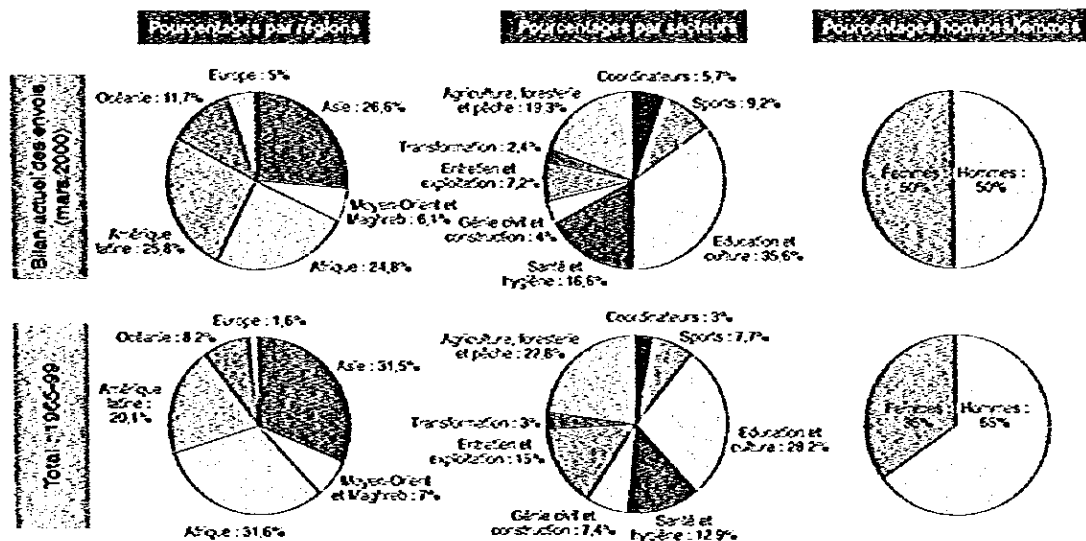
Actuellement, 72 pays ont conclu des accords d'envoi de JOCV avec le Japon et nous entrons dans une phase avec plus de 1 000 volontaires en activité à l'étranger. Le nombre de JOCV envoyés chaque année sur la période de 1995 à 2000 est comme suit : 997 (1995), 866 (1996), 1 008 (1997), 1 110 (1998), et 1 256 (1999). Un autre changement important est intervenu dans la proportion de femmes chez les JOCV : si les hommes étaient auparavant en majorité écrasante, depuis 1999, les femmes sont plus nombreuses. Elles représentent 50,3 % de l'ensemble des JOCV. Avec l'Année internationale des volontaires en 2001, il semble probable que cette tendance en faveur d'une participation accrue des femmes japonaises dans les activités volontaires à l'échelon international ait toutes les chances de se poursuivre. Pour référence, la liste ci-après indique la proportion de volontaires femmes de cinq ans en cinq ans :

1969 :	10,7 %
1974 :	14,9 %
1979 :	16,8 %
1984 :	26,2 %
1989 :	31,9 %
1994 :	41,7 %
1999 :	50,3 %



JOCV inspecteur travaillant sur un site historique à Ruat, capitale du Mexique.

Fig. 1-2 Statistiques relatives à l'envoi de JOCV



Sur le terrain

Projet de fabrication de papier

Pakistan

Activités des vulgarisateurs de développement rural

◆ Développement rural par la fabrication de papier

Alipur, petit village fort de 1 200 âmes environ, est situé à quelque 20 km au sud-est d'Islamabad, la capitale du Pakistan. Le ministère pakistanais de l'action sociale met en œuvre une série de projets de développement régional destinés à 15 petits villages du district d'Alipur, qui compte au total 20 000 habitants.

L'un de ces projets, qui concerne la fabrication de papier, a été lancé en 1999 par des JOCV vulgarisateurs de développement rural. La fabrication du papier présente divers avantages pour la promotion de ce cadre particulier. La priorité est donnée en particulier à trois thèmes : l'éducation écologique, l'augmentation du revenu mensuel et l'accès aux activités de loisirs.

◆ Renforcer la conscience écologique

Les activités concernent principalement l'organisation d'ateliers d'éducation écologique intégrant la production de papier recyclé à partir de matières premières telles que vieux journaux et papiers mis au rebut. A travers le monde, sept à huit milliards d'arbres sont abattus chaque année pour la fabrication du papier et il faut au moins 40 à 50 ans pour que les forêts se repeuplent comme à l'origine. Les villageois, qui ignoraient jusqu'alors complètement les problèmes d'environnement, ont été étonnés d'entendre de tels faits et ces ateliers ont ainsi permis de les sensibiliser aux problèmes environnementaux.

Les autres activités consistent à étudier comment fabriquer le papier à partir de plantes poussant dans le village (les outils peuvent aisément être réalisés et le processus est le même que celui utilisé



Habitants d'Alipur participent à la fabrication de papier.

pour la production de papier traditionnel au Japon), à enseigner la production d'objets artisanaux et à offrir une aide pour les procédures de marketing. La plupart des femmes pakistanaises passent une grande partie de la journée à la maison à cause des restrictions religieuses. La réalisation de produits en papier leur fournit des revenus et les intéresse parce qu'elle représente une nouvelle forme d'activité récréative.

Les JOCV ne ménagent pas leurs efforts pour que Alipur devienne dans un avenir proche une référence en matière de fabrication du papier et que le Pakistan rejoigne le Népal et l'Inde comme grand centre de production de papier fabriqué à la main.

(Bureau de la JICA au Pakistan)

Programme des volontaires-séniors

Une riche expérience mise au service des PED

Les débuts du programme

Le programme d'envoi de volontaires-séniors a été précédé par le programme d'envoi de volontaires-experts de la coopération, mis en place en 1990. Ce dernier était spécialement destiné aux personnes d'âge mûr manifestant un intérêt marqué pour les activités de soutien technique dans les PED et désireuses de mettre leurs compétences et leur expérience au service de ces pays. Les volontaires sont recrutés dans la tranche d'âge des 40 à 69 ans, parmi des personnes disposant de compétences exceptionnelles et d'une riche expérience professionnelle. Ces volontaires sont ensuite détachés en fonction des demandes formulées par les PED. On pourrait donc dire de ce programme qu'il s'agit d'un programme des JOCV pour les séniors.

Ce programme a effectivement commencé au cours de l'exercice 1991, avec l'envoi de 11 volontaires au Paraguay, en Malaisie et aux Samoa.

Cet envoi s'est traduit par une forte augmentation de l'intérêt suscité par les activités volontaires au sein du Japon. Pour bien marquer qu'il s'agissait d'un programme de soutien faisant appel à des volontaires, il a été rebaptisé en 1996 programme d'envoi de volontaires-séniors. Depuis, autant le nombre de pays accueillant des volontaires-séniors que le nombre de ces derniers n'ont cessé d'augmenter.

C'est à cette époque que la mer du Japon a été le théâtre du grand tremblement de terre de Hanshin-Awaji et de l'énorme marée noire causée par l'échouage d'un tanker. En ces deux occasions, les activités des sauveteurs volontaires ont été acclamées par les médias, ce qui a renforcé l'intérêt pour les activités de volontaires et le désir de mieux les connaître. Cela a entraîné d'une part la promulgation de la Loi sur les organismes sans but lucratif (Loi OSBL) en 1998 et d'autre part, une augmentation du nombre des sociétés autorisant leurs salariés à s'absenter pour participer à des activités de volontaires. Depuis 1991, le budget consacré par le Japon à l'aide publique au développement



Volontaire séniore enseignant le tissage en Malaisie.

(APD) est le plus élevé de tous les pays. Avec l'intérêt croissant pour l'aide aux PED, l'opinion publique a pris conscience comme jamais auparavant de l'importance d'une coopération participative avec des orientations clairement visibles. C'est dans ce cadre que le programme des volontaires-séniors s'est formé et qu'il ne cesse depuis d'évoluer.

Au fur et à mesure que l'économie du Japon et des autres pays industrialisés s'est renforcée, l'écart entre les pays développés et les PED s'est creusé. Le savoir-faire et les compétences dont ces derniers ont besoin se trouvent donc être les mêmes que ceux qui ont aidé le Japon durant cette période de forte croissance économique. La demande en personnel qualifié disposant d'une riche expérience professionnelle et sociale s'est accrue. Ce programme étant capable de répondre de manière spécifique aux besoins des PED, l'importance des volontaires-séniors ne cesse de croître.

L'envoi de JOCV mentionné plus haut est un autre programme des volontaires de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA). Le programme des JOCV existe depuis 35 ans et a permis l'envoi à l'étranger d'environ 20 000 personnes. Les JOCV font partie des 20 à 39 ans, une tranche d'âge relativement jeune indiquant qu'ils sont particulièrement au fait des informations et des technologies les plus récentes. Dans ce sens, ils complètent parfaitement les volontaires-séniors.

Coopération participative

Depuis 1991, le Japon est le premier dispensateur d'APD. Cela a suscité un vif intérêt pour cette forme d'aide et de plus en plus de particuliers souhaitent s'investir personnellement. Ils sont de plus en plus nombreux à participer au Festival de la coopération internationale, manifestation ouverte à tous qui se tient tous les ans dans le parc Hibuya de Tokyo depuis 1992. Si le nombre de candidats pour les JOCV a dépassé 8 000 en 1999, au mois de mars 2000, environ 2 700 personnes avaient déjà rempli leur inscription provisoire, manifestant ainsi leur désir de participer aux projets des volontaires-séniors. Compte tenu du fait que seulement 100 personnes ont été envoyées à l'étranger en 1999, ces chiffres témoignent de l'intérêt

considérable suscitée par les activités de volontaires à l'étranger et du désir de participer à ces activités qui anime manifestement tant de personnes.

L'intérêt marqué pour la coopération internationale et le désir de participer ont été stimulés par divers facteurs : l'internationalisation des communautés locales, la vigueur croissante des échanges internationaux au niveau communautaire et une sensibilisation à l'actualité du monde forgée par les informations diffusées par les médias.

Au vu de cette évolution dans les perceptions du public, la JICA s'est efforcée d'étendre le programme des volontaires-séniors. Alors que 100 personnes avaient été envoyées en 1999, le chiffre pour l'an 2000 a quadruplé, passant ainsi à 400. Les volontaires-séniors travaillent actuellement dans 17 pays, un chiffre qui devrait toutefois encore notablement augmenter.

Les volontaires-séniors travaillent en étroite coopération avec les communautés locales dans les pays cibles. Ils sont affectés directement aux hôpitaux, écoles, sociétés et organisations non gouvernementales (ONG) et non pas au gouvernement central. Compte tenu du cadre dans lequel elles se déroulent, on pourrait qualifier ces activités de coopération participative communautaire.

Emergence de nouveaux besoins

La période entre la fin des années 1980 et le début des années 1990 a été marquée par une tendance à la réforme des institutions économiques et politiques, principalement dans le bloc des anciens pays communistes, qui a débuté après l'arrêt de la guerre froide. Dans plusieurs pays, le dirigisme étatique a été aboli et remplacé par des structures politiques démocratiques ; les marchés ont été libéralisés grâce à des mesures telles que la privatisation des entreprises contrôlées par l'Etat et corrélativement, l'introduction du principe de concurrence. Le Japon a soutenu ces réformes par le biais de l'APD.

Outre les besoins d'aide dans les domaines traditionnels, tels que les soins médicaux, l'agriculture et l'éducation, le besoin de coopération s'est étendu à d'autres domaines comme la modernisation des usines et des sociétés, la production, la gestion et le contrôle de la qualité. La plupart des PED sont admiratifs devant l'effort de reconstruction du Japon après-guerre et souhaitent apprendre le secret de la réussite japonaise. Le nombre de demandes d'envoi de volontaires-séniors disposant de qualifications dans les domaines précités a augmenté et cette tendance devrait se poursuivre. Dans ces domaines, le savoir-faire et l'expérience s'avèrent plus utiles que les compétences techniques et les besoins en la matière devraient faire augmenter le nombre de volontaires-séniors au Japon.

Portée du programme des volontaires-séniors

Selon son mot d'ordre, la JICA s'est donnée pour mission de "valoriser les ressources humaines, renforcer les capacités nationales et favoriser le rapprochement des partenaires." Le programme des volontaires-séniors transpose cet énoncé dans la pratique : alors que l'aide fournie direc-

tement par les volontaires pour le développement des ressources humaines dans les PED soutient le processus de développement de ces nations, les liens forgés entre les volontaires et les communautés locales constituent un bel exemple d'échange international. Il est particulièrement significatif que ces activités soient menées par des personnes issues du grand public japonais. Toutefois, la plupart des participants intervenant dans des pays étrangers qu'ils ne connaissaient pas auparavant, il n'est bien sûr aucunement garanti que leurs efforts soient toujours couronnés de succès. La portée réelle des programmes de volontaires de la JICA, notamment le programme des volontaires-séniors, ne se mesure pas uniquement par les résultats obtenus mais par le fait qu'ils donnent aux membres de la communauté japonaise dans son ensemble l'opportunité d'une participation spontanée.

Les volontaires revenant au Japon à la fin de leur mandat parlent de leurs expériences avec les gens de leur entourage, ce qui incite alors d'autres personnes à se porter volontaires. Ils conservent également les liens qu'ils ont forgés avec leurs amis dans le pays où ils sont intervenus et restent attachés à celui-ci. Ce processus cyclique d'évolution est une conséquence imprévue que les projets de volontariat voudraient toujours provoquer à l'avenir.

Le concept de "société sans frontières" est l'objet de débats depuis plusieurs années. Or, dans le sens où ce programme favorise les échanges et les activités internationales plus particulièrement au niveau communautaire, la nécessité de ce programme, et en fait, son existence même, serait certainement encore plus cruciaux à l'avenir.

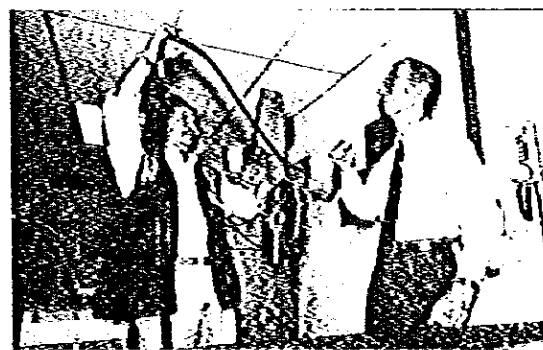
Suite à une proposition du gouvernement japonais, l'année 2001 a été proclamée "Année internationale des volontaires" par l'Assemblée générale des Nations unies.

La JICA souhaite que cette année soit l'occasion de développer le programme des volontaires-séniors en s'appuyant sur la participation des citoyens japonais.

Contenu du programme

Bilan des envois

Au mois de mars 2000, 146 volontaires-séniors travaient dans 14 pays. 325 personnes au total ont participé à ce programme depuis sa création. Le nombre de pays



Enseignement de la coupe de type de bois (Malaisie).



Volontaire-sénior travaillant comme documentaliste au Japoniel en Malaisie.

accueillant des volontaires a augmenté en 1999, avec l'arrivée du Tonga et de la Mongolie. Actuellement, le programme concerne 17 pays, dont le Pérou, où l'envoi de volontaires est momentanément interrompu.

Recrutement et sélection

L'extension rapide du programme des volontaires-séniors a conduit à de nécessaires révisions dans sa mise en œuvre. La méthode de recrutement a été modifiée et l'on est passé de l'enregistrement préliminaire au recrutement externe. Des séances d'information pour le recrutement sont organisées deux fois par an (au printemps et à l'automne) en divers endroits du pays. Durant la campagne de printemps de 1999, les 66 séances d'information organisées au niveau national ont attiré 3 426 personnes, dont 854 se sont ensuite portées candidates comme volontaires.

Le processus de sélection comporte trois phases : première étape de sélection, examen médical et seconde étape de sélection. Dans un premier temps, les candidatures écrites et les dossiers médicaux sont étudiés. Les candidats passent ensuite un examen médical approfondi puis, pour finir, un entretien personnel et une épreuve en langue étrangère.

138 candidats au total ont été recrutés au cours de l'exercice 1998.

Formation préalable à l'envoi à l'étranger

Les candidats retenus suivent une formation de cinq semaines avant leur détachement. Les deux premières semaines sont consacrées à une session d'initiation à l'APD japonaise, aux diverses activités de la JICA et au fonctionnement du programme des volontaires-séniors. Les trois semaines restantes sont dévolues à la formation linguistique. Parmi les langues étudiées figurent l'anglais, l'espagnol, l'indonésien, le thaï, ainsi que d'autres langues des pays d'accueil. Les membres de la famille du volontaire qui voyagent avec ce dernier peuvent bénéficier de la formation. Les familles sont nombreuses à la suivre dans tous les cas où cela est possible.

Contrôle sanitaire

Les volontaires sont amenés à vivre et travailler dans des milieux susceptibles de différer totalement de l'environnement japonais, c'est pourquoi il est tout à fait possible qu'ils courent de plus grands risques sur le plan de la santé. Le Secrétariat des JOCV dispose de son centre médical et de ses médecins-conseils. Des exposés sur les questions de santé sont par ailleurs inclus dans la session d'initiation préalable à l'envoi à l'étranger. Les volontaires peuvent enfin à tout moment exposer leurs problèmes de santé et recevoir des conseils sur le traitement adapté et également bénéficier de bilans de santé réguliers.



Volontaire-sénior travaillant pour le développement régional au Soudan.

Programme de partenariat pour le développement



Réunion d'information sur le programme de partenariat de la JICA.

Historique du programme

Le groupe de consultation sur l'APD pour le 21^{ème} siècle a proposé que l'APD soit mise en œuvre avec l'accord et la coopération du grand public japonais ; ce groupe s'est intéressé en particulier aux rôles que devaient jouer les ONG en tant que principaux agents de l'APD. Les pays donateurs* parmi les nations industrialisées ont depuis quelque temps délégué l'exécution des projets aux ONG et la JICA est parvenue à définir les procédures requises pour la délégation complète des projets d'APD.

A ce jour, la JICA a coopéré au relèvement du niveau technique et des compétences administratives des gouvernements et des organismes publics. Mais, ces dernières années, le développement social par la coopération participative communautaire est devenu un objectif tout aussi important pour le développement des PED. Celui-ci doit apporter un soutien direct pour améliorer les conditions de vie et les services administratifs pour le bien des communautés locales dans des domaines tels que l'éducation, la santé et l'hygiène. Plus particulièrement dans les PED qui tentent actuellement la transition vers une économie de marché, les gouvernements, les organismes de recherche et les universités demandent un renforcement de l'appui intellectuel et de la coopération pour soutenir les réformes institutionnelles dans des domaines, tels que la planification et l'élaboration des politiques, le droit, les impôts et les finances.

C'est dans ce contexte de diversification des besoins au sein des PED que le "programme de partenariat pour le développement" a démarré durant l'exercice 1999. Ce dernier concerne l'apport de coopération dans les domaines du développement social exigeant une réponse à petite échelle mais détaillée et une coopération du type appui intellectuel. La JICA met en œuvre ce programme par le biais d'alliances avec les ONG japonaises, les autorités locales, les universités et les sociétés privées disposant d'une expérience pratique dans ces domaines et les considère comme ses partenaires dans son programme d'APD.

Caractéristiques du programme

On peut résumer ses caractéristiques comme suit :

- (1) Des idées de projets sont sollicitées auprès des organisations disposant d'une solide expérience de la coopération internationale et de la coopération pour le développement.
- (2) Les organisations chargées de réaliser les projets adoptés doivent être en mesure de travailler sur ces derniers de manière continue pendant trois ans.
- (3) Les dépenses de personnel et administratives qui n'étaient pas couvertes par les subventions aux ONG, sont actuellement prises en compte dans le contrat de partenariat.
- (4) Le contrat de partenariat étant distinct des subventions, le programme repose sur la JICA, qui assume la responsabilité finale du projet.

Processus de mise en œuvre des projets

Les projets de partenariat pour le développement sont de deux types ; (1) le type "proposition ouverte", dans laquelle les organisations soumettent leurs propositions de projets dans les pays spécifiés par la JICA et (2) le type "proposition fixe", dans lequel la JICA rend public les détails d'une demande de projet formulée par le gouvernement d'un pays partenaire et invite les organisations à présenter leurs plans pour réaliser le projet concerné. La figure 1-3 indique le processus de mise en œuvre de ces projets. L'exercice 1999 a vu la réalisation de différents projets du type proposition ouverte.

Mise en œuvre du programme de partenariat pour le développement durant l'exercice 1999

Dans le cadre du type de proposition ouverte (figure 1-3), la JICA a organisé des sessions d'explication des procédures début août 1999 à Tokyo et Osaka. Ce programme

a suscité un intérêt considérable auprès des ONG, universités et administrations locales : au total, 167 représentants de 119 organisations ont pris part aux sessions. Une session explicative sur la compilation des propositions a ensuite été organisée début septembre et la date limite de dépôt des demandes a été fixée début octobre. En tout, 40 propositions environ ont été soumises. Suite à l'examen par un comité de sélection comprenant des experts externes, les 13 propositions répertoriées sur la figure 1-4 ont été provisoirement adoptées. Les préparatifs se sont alors poursuivis pour la mise œuvre des projets, avec notamment la conclusion d'accords internationaux et l'établissement des procès-verbaux des discussions.

Vue d'ensemble des projets retenus

Pour illustrer la manière dont fonctionne ce programme, nous examinerons tout d'abord deux des projets provisoirement adoptés au cours de l'exercice 1999.

1. Vietnam : Promotion de l'alphabétisation des adultes pour un développement communautaire durable dans la région montagneuse du nord du Vietnam

Dès 1986, le Vietnam a commencé à mettre en œuvre un nouveau train de mesures visant à se détacher du précédent système de planification économique centralisée et évoluer vers l'introduction d'une économie de marché. Le PNB par habitant reste bas avec 350 dollars (1993) et les tensions sociales sont exacerbées par l'écart croissant entre districts des villes et des campagnes sur le plan des richesses. Aussi, la région montagneuse du nord est la plus à la traîne du processus de développement.

L'écart des salaires s'est creusé à un tel point que le revenu moyen à Hanoi est environ dix fois plus élevé que celui du district du nord ; cette disparité exerce un effet considérable sur le plan de l'éducation.

L'objet du projet est de promouvoir une éducation de base axée sur des améliorations de l'alphabétisation dans l'Etat de Lai Chau (nord du Vietnam), en prenant exemple sur l'expérience d'alphabétisation précédemment mise en œuvre par l'UNESCO (Organisation des Nations unies pour l'Education, la Science et la Culture) et la campagne mondiale Terakoya. On espère par ailleurs qu'il contribuera à améliorer les conditions de vie et à réduire la pauvreté des communautés locales de ce district.

Sur le terrain, les activités concernent la construction de salles de classe dans environ 40 villages, la formation d'alphabétiseurs et de professeurs de l'école élémentaire, la formation technique liée à l'alphabétisation dans les salles de classe des villages, l'amélioration des conditions de vie et l'élaboration de supports de cours à des fins éducatives. Il est prévu que le projet se déroule sur trois ans.

Fig. 1-3

Processus de mise en œuvre des projets de partenariat pour le développement



2. Bangladesh : Projet de santé génésique communautaire

Le Bangladesh est l'un des pays les plus densément peuplés au monde et aussi l'un des plus pauvres. La taille de la population a de nombreuses incidences négatives dans de multiples domaines, comme l'approvisionnement alimentaire, le développement et l'environnement. Elle constitue le problème le plus urgent pour le pays.

Grâce au programme de planning familial national depuis 20 ans, pas moins de 50 % des ménages appliquent aujourd'hui les mesures appropriées. Les femmes restent toutefois liées par les coutumes qui les confinent aux rôles de ménagères et d'auxiliaires pour les travaux agricoles. Plus de 50 % des filles abandonnent l'école au primaire et le taux d'analphabétisme des femmes atteint de ce fait presque 70 %. Les femmes souffrent également de la malnutrition et de l'insalubrité. Ces problèmes sont les principaux facteurs expliquant le taux élevé de mortalité durant la grossesse et l'accouchement : avec 550 décès pour 10 000 naissances, le Bangladesh est très loin du Japon où le taux de mortalité est de 18 pour 10 000.

Au vu de ces conditions, il est prévu que ce projet sur la santé génésique* et l'habilitation des femmes soit appliqué dans les districts agricoles de Narsingdi et de Fenny pour servir ensuite d'exemple à d'autres projets. Ces dis-

Fig. 1-4 Les 13 projets du programme de partenariat pour le développement provisoirement adoptés au cours de l'exercice 1999

Pays	Projet	Domaine	Organisation
1 Philippines	Projet de sériciculture au Negros oriental	Développement social	OSCA International
2 Indonésie	Projet pilote d'amélioration de l'environnement aquatique pour un bassin Buffalo à Semarang	Environnement	Kikyo-shu International Techno-Cooperative Association
3 Indonésie	Lutte antipaludique dans les foyers de Lombok et Surabaya	Développement social	Institute of Tropical Science, Université de Nagasaki
4 Vietnam	Promotion de l'alphabétisation des adultes pour un développement communautaire durable dans la région montagneuse du nord	Développement social	Fédération nationale des associations de JUNE SOD au Japon (NFUA)
5 Vietnam	Projet de préservation des maisons de bois vietnamiennes traditionnelles	Appui intellectuel	Institut de culture internationale, Université des femmes à Shizuoka
6 Laos	Projet de fabrication de chaises roulantes au Centre national de réadaptation du Laos	Développement social	Association for Aid and Relief
7 Cambodge	Projet d'amélioration de l'accès à l'éducation primaire dans les régions rurales par la participation communautaire	Développement social	Shanti Volunteer Association (SVA)
8 Myanmar	Projet d'approvisionnement en eau dans la zone aride du Myanmar	Développement social	Bridge Asia Japan
9 Bangladesh	Projet de développement rural participatif par l'habilitation des paires	Développement social	Shanti-Neer Citizens' Committee in Japan for Overseas Support
10 Bangladesh	Projet communautaire de santé génésique	Développement social	Organisation japonaise de coopération internationale pour la planification familiale (JONCFP)
11 Jordanie	Projet intégré d'agriculture, d'élevage et de protection de l'environnement en vue d'un développement durable	Développement social	Nippon International Cooperation for Community Development (NICO)
12 Kenya	Développement rural intégré (eau, agriculture, soins de santé et génération de revenus)	Développement social	Institut des affaires culturelles (ICA)
13 Kenya	Amélioration des conditions de vie des pauvres	Développement social	ICEA Co., Ltd.

tricts sont caractérisés par des indicateurs sanitaire et socio-économique exceptionnellement bas et des besoins sanitaires particulièrement élevés. Une action s'impose plus spécialement dans les domaines suivants : diffusion du plan-

ning familial, protection maternelle et infantile, amélioration de l'hygiène environnementale et amélioration de la situation alimentaire des enfants.

La politique à moyen terme pour l'APD et la JICA

Contenu de la politique à moyen terme pour l'APD

Officiellement annoncée en août 1999, la "politique à moyen terme pour l'APD" définit les mesures concrètes d'orientation générale de l'APD japonaise pour les cinq années à venir. Cette politique s'inscrit dans la charte de l'APD (voir p. 39) adoptée par le Cabinet japonais en juin 1992 et fournit une description systématique et concrète de la politique future dans ce domaine.

Tout a été mis en œuvre pour prendre en compte les opinions des Japonais dans leur ensemble dans son processus de formulation : on a requis l'avis du *Council on External Economic Co-operation* (organe consultatif auprès du premier ministre), les débats à la Diète et les propositions de réforme de l'APD de personnes d'horizons les plus divers ont été pris en compte et des échanges de vues ont eu lieu avec les représentants des ONG.

Le document de politique à moyen terme pour l'APD comprend six sections : une introduction et cinq sections allant de "Approches fondamentales" à "Points relatifs à la mise en œuvre et l'application". Nous donnons ci-après un résumé de cette politique.

1. Introduction

Cette première section décrit le contexte qui a présidé à la formulation de la politique à moyen terme pour l'APD. Elle énumère les thèmes du développement qui devront être abordés au cours du 21^{ème} siècle et la situation de l'aide japonaise et internationale ces toutes dernières années. Elle souligne l'importance d'une mise en œuvre appropriée, efficace et rationnelle de l'aide à l'avenir et la nécessité d'harmoniser l'APD avec la politique étrangère et toute politique relative à l'intérêt national.

2. Approches fondamentales

Les six approches fondamentales utilisées pour la mise en œuvre de l'APD sont les suivantes :

(1) Aborder l'APD dans le respect de la Charte de l'APD,



Améliorer l'organisation des ISM figure parmi les objectifs du soutien à la réforme économique et structurelle (formation locale en Indonésie : cours de coupe de vêtements).

en conservant à l'esprit les objectifs fixés dans la nouvelle stratégie de développement du CAD.

- (2) En partant du principe que les PED ont accompli des efforts d'auto-assistance et pris des mesures autonomes, renforcer la coopération, les alliances et l'établissement de partenariats avec d'autres pays donateurs et des organisations internationales.
- (3) S'appuyer sur le dialogue politique et des études préliminaires pour fournir un soutien efficace et rationnel adapté aux conditions existant dans les différents pays.
- (4) Comprendre la nécessité d'une répartition des responsabilités en fonction des ressources disponibles au sein des organisations de tous types, notamment les ONG et le secteur privé et agir de manière concertée pour le rapprochement de ces derniers.
- (5) Dans la perspective d'un "développement axé sur l'être humain", accorder une attention toute particulière aux PMA*. Le soin approprié doit également être apporté à la "sécurité des personnes*", afin de protéger l'humanité des diverses menaces auxquelles elle est confrontée, notamment la détérioration de l'environnement.
- (6) Mettre en œuvre une "aide aux orientations clairement visibles" et des activités pour que les efforts du Japon soient approuvés et reconnus à l'intérieur de ce pays comme à l'étranger.

3. Enjeux importants

Le document fait ensuite référence à la nécessité d'aborder les sept enjeux suivants conformément aux approches fondamentales précédemment décrites :

- (1) Aide en faveur de la réduction de la pauvreté et du développement social :
Éducation de base, santé et soins médicaux, soutien aux femmes des PED (PFD*), distinction homme-femme*, etc.
- (2) Soutien de l'infrastructure économique et sociale* :
Faire bénéficier les pauvres des projets et respecter le partage des responsabilités avec le secteur privé ainsi que le rapprochement avec ce dernier.
- (3) Développement des ressources humaines, appui intellectuel* :

Développer les ressources humaines : appui intellectuel et soutien à la démocratisation.

- (4) Réponse aux questions de portée mondiale* : Protection de l'environnement, population et SIDA, alimentation, énergie, drogues.
- (5) Soutien à la réforme structurelle de l'économie : Résoudre la crise économique et monétaire en Asie, etc.
- (6) Conflits, catastrophes et développement : Conflits et développement, prévention des catastrophes et reconstruction en cas de catastrophe.
- (7) Traitement des problèmes d'endettement.

4. Aide spécifique aux régions

Cette section souligne la sensibilisation générale au sein du Japon vis-à-vis de l'aide et décrit la nature de l'aide concernant les pays d'Asie, qui concentrent l'essentiel de l'aide japonaise, ainsi que les autres régions du monde en développement (Asie de l'Est, Asie du Sud-Ouest, Asie centrale et Transcaucasie, Moyen-Orient et Maghreb, Afrique, Amérique latine, Océanie, Europe centrale et orientale).

5. Modalités de l'aide

Cette section attire l'attention sur la nécessité d'alliances avec diverses organisations pour une mise en œuvre efficace et rationnelle de l'aide, s'appuyant sur tous les moyens disponibles, notamment les ressources autres que l'APD japonaise. L'accent est mis en particulier sur les points suivants :

- (1) Cohérence au sein du gouvernement japonais, entre les agences d'exécution et coordination des différentes modalités de l'APD entre organisations.
- (2) Alliances avec les autres apports du secteur public (AASP) autres que l'APD et avec le secteur privé.
- (3) Soutien et alliances avec des ONG, etc.
- (4) Collaboration avec d'autres pays donateurs et des organisations internationales.
- (5) Soutien à la coopération Sud-Sud*.

6. Points à prendre en compte pour la mise en œuvre et l'application

Si l'on veut que l'aide japonaise soit fournie de manière encore plus efficace et rationnelle et qu'elle recueille soutien et adhésion à l'intérieur comme à l'extérieur du Japon, il faut toujours avoir à l'esprit les points suivants :

- (1) Compréhension approfondie des conditions par PED et formulation de plans d'aide pour chacun d'eux.
- (2) Réalisation d'études préliminaires, respect de l'environnement, contrôle dans la phase de mise en œuvre et évaluation ex-post.
- (3) Formation de personnel pour la coopération au développement.
- (4) Amélioration de l'adhésion et de la participation du grand public.
- (5) Promotion de la transparence de l'aide japonaise.

Mise en œuvre des projets de la JICA conformément à la politique à moyen terme pour l'APD

En tant que principal dispensateur d'APD au Japon, la JICA doit prendre en compte l'orientation de base et les thèmes prioritaires dégagés par la politique à moyen terme pour l'APD et s'efforcer de les transposer dans la pratique. Cela se fait déjà sous diverses formes, mais observons dans un premier temps comment la JICA aborde les principaux aspects de la politique à moyen terme : 1) promotion d'une "aide aux orientations clairement visibles" 2) traitement des thèmes prioritaires et 3) mise en œuvre efficace et rationnelle.

1. Promotion d'une "aide aux orientations clairement visibles"

La mondialisation, qui progresse sur le plan de l'économie et de l'information, favorise l'internationalisation des communautés régionales et les échanges au niveau communautaire. Toutefois, les problèmes à l'échelle régionale polarisent également l'attention, de sorte que pour nous tous le sentiment d'être citoyens du monde est de plus en plus fort. En outre, les changements sociaux et la diversification des valeurs font que de plus en plus de personnes s'intéressent aux activités de volontaires. Ce qui a pour effet d'augmenter le nombre de personnes séduites par l'idée de coopération internationale et désireuses de participer à des activités dans ce domaine.

Face à cet intérêt croissant et au désir du grand public de participer, l'approche fondamentale de la JICA est d'offrir une "aide aux orientations clairement visibles" pour faire en sorte que la confiance soit pleinement accordée au Japon et que ses réalisations soient entièrement reconnues. Dans ce contexte, la JICA met tout en œuvre pour favoriser la participation communautaire autour des points suivants :

- (1) Expansion des activités de volontaires par l'augmentation du nombre de volontaires-séniors et de JOCV envoyés à l'étranger ;
- (2) Elargissement des possibilités de participation du grand public aux projets de la JICA par des opérations de développement en partenariat, confiées notamment aux ONG, et par le recrutement externe d'experts pour la coopération technique ;
- (3) Elargissement des possibilités permettant au public de comprendre les problèmes des PED, notamment par des mesures telles que l'envoi de conférenciers pour enseigner l'éducation pour le développement dans les écoles et la communauté.

2. Traitement des thèmes prioritaires

La JICA a toujours mis l'accent sur les thèmes prioritaires du développement intégrés dans la politique à moyen terme pour l'APD. Toutefois, pour consolider cette

approche, nous nous efforçons d'appréhender les thèmes les plus importants soulevés par la politique à moyen terme en dressant un ensemble de principes directeurs de la JICA classés par thème.

Pour ce qui est de la "sécurité des personnes" par exemple, la JICA soutient les mesures de déminage au Cambodge et la reconstruction du Timor oriental dans le droit fil des principes clés précisés dans la politique à moyen terme.

3. Mise en œuvre efficace et rationnelle des projets

La politique à moyen terme souligne la nécessité de renforcer l'approche spécifique par pays et d'encourager des alliances à divers niveaux pour que les projets soient mis en œuvre de manière efficace et rationnelle. La JICA rassemble ses efforts dans ce sens.

Axé sur quatre départements régionaux (Asie I ; Asie II ; Amérique latine ; Afrique, Moyen-Orient et Europe), le système spécifique aux pays et aux régions lancé en janvier 2000, a été renforcé de diverses manières. L'idée est de permettre une aide précisément adaptée, conforme aux plans d'aide spécifiques par pays graduellement mis au point par le gouvernement japonais suivant la politique à moyen terme.

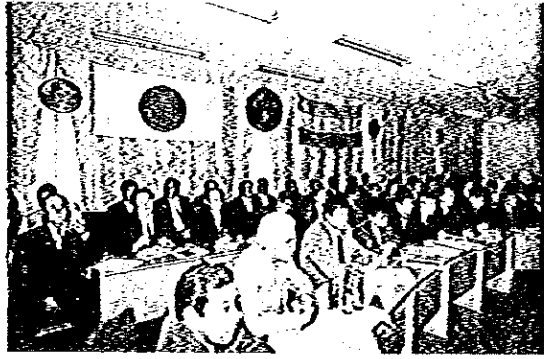
Nous renforçons les alliances avec les organismes d'aide d'autres pays pour prendre acte du fait que les cadres de l'aide internationale au développement évoluent massivement dans le sens de la priorité à la collaboration mutuelle. De manière similaire, au sein même du Japon, la JICA s'efforce d'agir en coordinateur du savoir-faire des secteurs public et privé et de renforcer les liens entre les différentes formes d'aide afin de répondre de manière efficace à la diversification des besoins des PED.



Projet de santé intégré au niveau local réalisé en partenariat avec une ONG de la région (Projet d'habilitation communautaire au Ghana).

Réponse à de nouveaux besoins

Soutien aux boursiers étrangers



Séminaire sur le "soutien décisif aux politiques importantes" comme instrument de la coopération au développement des ressources humaines en vue de soutenir l'adoption d'une économie de marché en Ouzbékistan.

Objectifs du programme

Depuis l'exercice 1999, la JICA travaille sur deux nouveaux projets : le premier concerne l'accueil de stagiaires en formation de longue durée et le second l'attribution de subventions pour aider les boursiers étrangers au Japon. L'objectif principal est de donner la possibilité à de jeunes fonctionnaires, chercheurs et entrepreneurs d'exception (disposant des capacités nécessaires pour être au 21^{ème} siècle des précurseurs dans divers domaines dans leurs pays respectifs) de poursuivre des recherches dans les universités japonaises et de se constituer leurs propres réseaux de contacts personnels. Par extension, on espère que cela se traduira par un élargissement et un renforcement des bases de la coopération bilatérale.

Stagiaires en formation de longue durée

Les projets de la JICA concernant l'accueil de stagiaires étrangers en formation technique duraient jusqu'à récemment au maximum un an, ce qui était insuffisant pour obtenir les qualifications ou les titres universitaires qui auraient permis à ces stagiaires d'asseoir leur carrière dans leurs pays d'origine. Dans le nouveau système, ils resteront désormais deux ans au Japon pour étudier leurs spécialités dans des collèges et des universités afin d'obtenir un niveau universitaire élevé.

Des facteurs tels que la crise financière, l'augmentation du nombre de pays changeant de systèmes économiques et les avancées de la démocratisation ont fait que les PED sont de plus en plus intéressés ces dernières années par l'expérience du Japon dans des domaines tels que la modernisation des systèmes juridiques, l'ordre public et la gestion.

Au total 31 stagiaires sont venus suivre une formation de longue durée au Japon durant l'exercice 1999 pour étudier dans des institutions telles que les universités de Nagoya, Waseda, Osaka et Kyoto. Les stagiaires sont sélectionnés en fonction des recommandations envoyées par les gouvernements des pays partenaires. Les candidats sont soumis à une présélection dans les bureaux de la JICA à l'étran-

ger puis à un examen par l'université dans laquelle ils souhaitent étudier. Une formation est dispensée dans un large éventail de disciplines telles que la modernisation des systèmes juridiques, les affaires internationales, la formation des professeurs et la planification du développement social.

Les stagiaires en formation de longue durée sont notamment des homologues* intervenant dans des projets de la JICA. Ceux qui sont venus au Japon étudier durant l'exercice 1999 couvrent dans des domaines nécessitant de longues recherches, comme la prévention de la désertification, le génie écologique, la recherche sur le paludisme et d'autres problèmes de portée mondiale*.

On peut s'attendre à ce que ces stagiaires jouent un rôle important dans le développement de leur pays à leur retour chez eux. Ils viennent du monde entier et en particulier d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine.

Subventions aux boursiers étrangers

Les subventions aux étudiants étrangers sont aujourd'hui destinées spécialement aux pays engagés dans la voie d'un changement de système économique. Durant l'exercice 1999, 20 étudiants du Laos et 20 autres d'Ouzbékistan sont venus au Japon. De nombreux domaines prioritaires sont spécifiés au préalable après discussions avec le pays concerné. Les étudiants sont ensuite sélectionnés avec l'aide des universités dans lesquelles les boursiers doivent étudier. Les domaines étudiés concernent, entre autres, l'économie et l'administration des entreprises, le droit, les relations internationales et la gestion.

Bourses d'études de la JICA

La dénomination "bourses d'études de la JICA" comprend : l'ancien système de bourses du gouvernement aux étudiants étrangers (les bourses affectées à la JICA en liaison avec les projets de coopération universitaire et technique) ; le système de bourses aux étudiants d'ascendance japonaise qui devrait être mis en œuvre au cours de l'exercice 2000 ; et les systèmes de bourses aux stagiaires en formation de longue durée et les étudiants étrangers cités plus haut. On

prévoit également la tenue d'ateliers afin de favoriser les échanges entre étudiants étrangers. Ces jeunes des PED venant étudier au Japon auraient ainsi l'occasion de discuter des problèmes et spécificités de leurs pays respectifs et d'apprécier de nouvelles suggestions pour le développement de leur nation.

Les systèmes de stages de formation de longue durée et de bourses aux étudiants étrangers suscitent beaucoup d'intérêt et de grands espoirs parmi les PED. On peut s'attendre pour l'avenir à une augmentation considérable du nombre d'étudiants et de pays concernés. Ce programme devrait donc prendre de l'importance. Grâce à des programmes de ce type, les étudiants étrangers peuvent étudier et vivre avec des étudiants japonais. Ces programmes recèlent par ailleurs un énorme potentiel, les jeunes ainsi formés pouvant ensuite jouer des rôles clés dans le processus de développement de leurs pays d'origine.

Soutien au système d'élaboration des politiques

Définition du système d'élaboration des politiques

Le soutien au système d'élaboration des politiques est une forme d'appui intellectuel fondée sur l'expérience du Japon et destinée à renforcer les compétences requises par les PED pour formuler et mettre en œuvre des politiques au niveau national et à étoffer leurs capacités à mettre en place des institutions juridiques. Une aide est fournie concernant la transition vers une économie de marché au Vietnam, au Cambodge et au Laos, en Asie centrale et en Europe de l'Est, où ce mouvement a commencé avec la fin de la guerre froide. L'aide porte également sur la démocratisation des systèmes électoraux, la libéralisation de l'économie et du commerce en vue d'augmenter la productivité et la création de systèmes d'élaboration des politiques axés notamment sur la planification du développement économique et social.

La "politique à moyen terme pour l'APD" formulée par le ministère des affaires étrangères en août 1999 a mis plus que jamais l'accent sur la coopération intellectuelle dans des domaines tels que le développement des ressources humaines, les institutions et la politique. La JICA est invitée à ne plus baser son approche sur des projets individuels mais sur des unités de programmes couvrant la totalité d'un secteur. Consciente du caractère indispensable d'un soutien à l'élaboration des politiques et d'un appui intellectuel*, la JICA renforce graduellement son aide tous les ans pour que la gestion de l'infrastructure économique* et le traditionnel transfert de technologie* dans les sciences naturelles puissent être assurés de manière plus efficace et rationnelle.

Approches en matière d'études de développement dans le domaine social, etc.

Parallèlement aux études sur le développement des infrastructures, la JICA participe à des études sur la formulation de politiques. Exemple dans le domaine de l'éducation :

L'étude sur le développement et l'amélioration de l'éducation au niveau des régions en Indonésie. Cette étude, dont l'objectif est d'étendre et d'améliorer l'éducation aux niveaux élémentaire et secondaire dans ce pays, est menée en collaboration avec des conseillers spécialistes du domaine de l'éducation élémentaire et secondaire, détachés par la JICA auprès du ministère local de l'éducation et de la culture. Parmi les autres exemples, nous citerons le projet de "cartographie scolaire et de micro-planification dans l'éducation en Tanzanie" et le projet d'"étude de développement d'un plan directeur pour renforcer l'éducation technique au Ghana".

Dans le domaine de la santé et des soins médicaux, une "étude pour renforcer les soins de santé primaires**" a été réalisée au Malawi.

Dans le domaine de l'agriculture, la JICA a travaillé sur des études concernant l'amélioration de la distribution de produits agricoles et la promotion des associations de fermiers. Exemples : l'"Etude sur le projet de développement du marketing des produits agricoles au Népal" et l'"Etude pour l'amélioration des systèmes d'irrigation et l'habilitation des associations d'utilisateurs d'eau en vue d'améliorer le programme de renouvellement biologique en Indonésie". L'aspect formulation de politiques n'est pas négligé dans les études sur les améliorations de l'infrastructure. Ainsi, dans le projet intitulé "Etude sur la stratégie nationale des transports au Vietnam", une stratégie de base pour le secteur des transports a été élaborée sous l'égide d'autres donateurs*.

Soutien intellectuel aux pays en transition vers une économie de marché

Des pays et régions comme le Vietnam, le Cambodge et le Laos, l'Asie centrale et l'Europe de l'Est, sont actuellement dans un processus de transition d'un système économique planifié sous le contrôle de l'Etat vers un système d'économie de marché. L'établissement des institutions juridiques requises dans ce nouveau type d'économie constitue donc pour eux une priorité essentielle.

Lancé au cours de l'exercice 1995, le "soutien décisif aux politiques importantes**" est destiné d'une part, à fournir des conseils directement aux secteurs clés pour aider à formuler les politiques importantes à l'échelon national



Des conseils relatifs à l'élaboration du code civil ont été dispensés durant la phase I du projet de soutien à la modernisation du système juridique vietnamite.



De jeunes cadres ouzbéks aspirant à un poste de gestion, passent un examen sur ordinateur dans le cadre de l'aide de la JICA pour le soutien décisif aux politiques importantes.

notamment la politique financière et monétaire et la politique industrielle, et d'autre part, à contribuer au développement des ressources humaines dans ce secteur.

Le premier projet sur ce modèle concernait la "politique industrielle en Pologne". Dans ce cas, le soutien s'est traduit par l'organisation de séminaires dans des domaines tels que la promotion des PME et le développement de la technologie industrielle, dans l'optique d'un renforcement de la compétitivité de l'économie polonaise à l'échelle internationale. Bon nombre d'idées débattues lors de ces séminaires ont été ensuite reprises par le gouvernement polonais. Le processus de mise en œuvre a permis de tirer divers enseignements importants à cette occasion. D'une part, il est absolument nécessaire d'intégrer l'expérience du Japon, avec son contexte complètement différent, tout en prenant en compte les conditions et les profonds changements intervenant durant la transition vers une économie de marché. D'autre part, l'anglais n'est pas communément utilisé et une traduction rapide et fidèle s'avère nécessaire pour garantir une bonne communication.

Pour le projet de "soutien à la modernisation du système juridique au Vietnam", il a été fait appel au ministère de la justice du Japon, à l'Université de Nagoya et à des juristes japonais pour réviser le système juridique vietnamien, inspiré du modèle hérité de l'ex-Union soviétique. Des conseils ont été donnés aux experts juridiques locaux sur l'élaboration de la législation, notamment pour les lois afférentes au code civil, et un cours spécifique pour le pays a été institué spécialement dans le cadre du programme de formation pour stagiaires étrangers afin que le projet soit mis en œuvre aussi efficacement que possible. Dans la phase 2, qui s'est déroulée durant l'exercice 1999, le travail de révision du code civil s'est poursuivi. Du personnel a par ailleurs été formé pour travailler dans diverses institutions telles que la cour suprême ou le parquet. Au fur et à mesure que l'on avance dans le projet, il faut faire face à certains problèmes, comme la coordination avec d'autres donateurs et la traduction précise du droit japonais.

Dans le même domaine, si le projet de "soutien à la modernisation du système juridique cambodgien" doit fournir une aide à la rédaction d'un code civil et d'un code de procédure civile dans ce pays, le projet de "développement des ressources humaines pour la promotion de la tran-

sition vers une économie de marché" est destiné à former les cadres intermédiaires d'Ouzbékistan et le projet de "politique industrielle" est destiné à former en Bulgarie le personnel de sorte à promouvoir la politique industrielle, sur la base d'un système d'économie de marché.

Le soutien à l'économie de marché peut prendre la forme de séminaires du type "proposition du secteur privé", s'appuyant sur l'expertise de groupes de réflexion et d'autres représentants du privé. Des idées sont librement sollicitées et des organisations privées sélectionnées suivant la méthode stipulée dans la proposition. Des séminaires sont commandités : ainsi, durant l'exercice 1999, le Centre de développement international a été mandaté pour organiser deux séminaires, un au Vietnam sur la compétitivité industrielle plus particulièrement axé sur le contrôle de la qualité et la normalisation, et un autre au Myanmar sur le développement des ressources humaines pour la promotion des PME. Une formation analogue a été organisée en Thaïlande pour faire en sorte que le soutien soit le plus efficace possible.

Des "études de développement pour le soutien à la transition vers une économie de marché" sont conduites depuis l'exercice 1994 : elles servent à élaborer les mesures qui permettront à l'économie de marché de s'implanter et de mettre en œuvre l'ajustement structurel* sur le plan économique. Le "projet pour l'amélioration des entreprises de distribution d'eau et de la politique sur le tarif de l'eau en Ouzbékistan" et le "plan de soutien au développement et à la réforme économiques en Mongolie" sont deux des projets réalisés durant l'exercice 1999.

L'"étude sur la formulation de plans de soutien à la transition vers une économie de marché au Vietnam" a commencé durant l'exercice 1996. Dans la phase 3, qui a débuté au cours de l'exercice 1999, un soutien a été apporté pour la formulation de mesures urgentes dans le domaine de l'industrie, du commerce et de la finance. Ce soutien devrait être utile pour la formulation du septième plan quinquennal du Vietnam et l'on espère qu'il se combinera au soutien apporté pour la modernisation des institutions juridiques du pays, évoqué précédemment.

Soutien à la démocratisation

Dans le sillage de l'initiative de "partenariat pour le développement démocratique" (PDD) annoncée au sommet de Lyon en 1996, des stagiaires sont accueillis au Japon et des experts japonais envoyés à l'étranger pour promouvoir la protection des droits de l'homme par une formation englobant divers secteurs : justice, administration et police, élaboration et mise en œuvre de systèmes électoraux libres, équitables et harmonieux, et enfin améliorations concernant le statut de la femme. Lors des élections générales en Indonésie au mois de juin 1999, 20 experts ont été envoyés pour secourir le comité organisateur : ils les ont aidés à faire fonctionner le système de comptage des voix et à gérer les 300 000 stations de vote dans tout le pays. Un "séminaire de démocratisation au Tadjikistan" a été organisé et dix spécialistes ont été invités pour accélérer le processus de paix. Des échanges de vues ont eu lieu avec les spécialistes japonais et des visites d'étude ont été effectuées sur les sites concernés.

Efforts en vue d'établir un système d'échanges multilatéraux fondé sur l'OMC

La JICA a fourni son aide aux pays désireux de rejoindre l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et d'atteindre une certaine forme de développement économique grâce à l'extension des échanges et des investissements dans le cadre du système d'échanges multilatéraux adopté par cette organisation. Des experts ont été détachés pour aider la Lettonie, qui vient juste de rejoindre l'OMC, et aussi pour organiser des séminaires afin de soutenir l'Arabie saoudite, qui souhaite adhérer à l'organisation. En complément de ces activités, des cours de formation dans des domaines tels que les taxes douanières ont été donnés afin de renforcer les compétences des organisations qui participent à la mise en œuvre des divers accords de l'OMC.

L'Institut de recherche sur les normes et les mesures de Syrie a bénéficié d'un soutien destiné à promouvoir, à l'échelon international, l'harmonisation des systèmes standard de certification par la coopération technique de projet-type. Une aide a également été fournie pour la "modernisation des droits de propriété industrielle aux Philippines" afin d'améliorer la protection des droits de propriété intellectuelle à l'échelon international et pour "l'accroissement de la productivité en Hongrie."

Lutte contre la crise économique et financière en Asie et autres formes de soutien à la réforme structurelle de l'économie

La crise économique et financière qui a frappé l'Asie en 1997 nous a tous fait prendre conscience de l'importance d'une amélioration structurelle des institutions financières. Des efforts supplémentaires pour un meilleur soutien dans les domaines financiers et monétaires s'avèrent indispensables si l'on veut garantir la mise en œuvre efficace de la coopération financière prévue dans la "Nouvelle initiative Miyazawa". Durant l'exercice 1999, 170 experts ont été enregistrés dans des domaines tels que la finance et la gestion des entreprises. Des conseillers financiers ont été détachés auprès de la Banque d'Import Export de Malaisie et des experts en vérification et gestion du crédit ont été envoyés auprès de la *Small Scale Financial Bank of Thailand*. D'autre part, des experts en systèmes de diagnostic des PME ont été dépêchés au Bureau de promotion industrielle en Thaïlande et la Banque Centrale d'Indonésie a accueilli des experts spécialisés dans la gestion du financement des opérations commerciales.

Une formation a été fournie au niveau local. En Indonésie, des cours ont été organisés sur la restructuration du secteur bancaire pour renforcer la capacité de financement des banques et pour analyser la gestion financière des PME. Dans le cadre des stages dans un pays tiers*, un séminaire sur l'amélioration des institutions financières a été organisé à Singapour spécialement pour les pays de l'ANASE.

En Thaïlande, un séminaire du type "proposition du secteur privé" a été organisé conjointement avec la *Thai*

Banking Association au sujet du rôle et des limitations du système de financement public. On s'est interrogé à cette occasion sur le rôle de la politique monétaire et du système de financement public dans la prévention des crises monétaires.

Depuis l'exercice 1999, des "recherches sur la coopération en matière de soutien aux politiques liées au financement" ont été lancées pour examiner la nature du soutien institutionnel nécessaire au secteur financier. Les résultats de ces recherches seront utilisés pour définir les principes directeurs de l'aide administrative dans ce secteur.

Soutien en faveur de l'allègement de la dette des pays africains

Suite à la TICAD II et dans le droit fil de l'initiative sur la dette, convenue au sommet de Cologne en 1999, le Japon a organisé en association avec la Banque mondiale et le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) un séminaire visant à renforcer les capacités des nations africaines en matière de gestion des crédits et d'utilisation efficace des prêts. Ainsi, dix-huit nations se sont rencontrées au Kenya en août 1999; le vice-président, ainsi qu'un expert présentant les enseignements tirés lors de la crise financière en Asie, avaient été envoyés par le Japon.

Dans le cadre des stages dans un pays tiers, un séminaire sur la gestion de la dette a été organisé par la suite à Singapour pour les salariés des banques centrales et d'autres institutions de 13 pays anglophones d'Afrique.

Perspectives pour l'avenir

On espère que le soutien aux politiques institutionnelles se traduise par la promulgation de textes législatifs et leur bonne application. A cet effet, il faut toujours tenir compte de la situation socioéconomique et culturelle du pays récipiendaire et veiller à ce que les autres donateurs et entités intervenant dans un projet donné en saisissent véritablement la nature. Ces mesures prendront beaucoup de temps avant de produire leurs effets. Des études détaillées sont d'autre part nécessaires pour conserver un équilibre global au sein du système juridique, afin qu'il n'y ait pas de conflits avec d'autres lois en cas de révision de la législation, ce qui, une fois les amendements adoptés, pourrait avoir de graves conséquences. Ainsi, le soutien impose l'adoption d'une perspective à long terme.

La mise en œuvre du soutien aux politiques institutionnelles sera assurée de manière efficace si l'on parvient à recruter, par le biais d'une combinaison organique entre coopération technique traditionnelle et aide financière, des personnes qui disposent de compétences linguistiques et viennent d'horizons très divers, notamment des universités et du secteur privé. Parallèlement, il convient de systématiser l'expérience du Japon dans ces mêmes domaines pour que l'information soit encore meilleure. Inversement, il faut recueillir des informations analogues dans les pays récipiendaires afin de les soumettre à une analyse détaillée et à des évaluations systématiques.

Conflit et développement

Caractéristiques des conflits à la fin de la guerre froide et rôle de l'aide au développement

Conflits régionaux après la guerre froide

De nombreux conflits se sont déroulés dans diverses régions du monde depuis l'éclatement de la structure précédant la guerre froide. Ces conflits ont entraîné un gaspillage énorme de ressources financières et énergétiques qui, dans des circonstances normales, auraient été consacrées à des améliorations du niveau de vie et au développement économique. Cette situation a bien évidemment constitué une sérieuse entrave à la promotion du développement. En fait, la plupart des 48 pays classés par les Nations unies dans les PMA* (pays moins avancés) sont des pays accueillant des réfugiés d'autres pays en guerre ou des pays qui sont eux-mêmes au cœur des conflits.

L'éclatement de conflits n'entraîne pas seulement des pertes en hommes et en matériel. Dans la plupart des cas, ils se traduisent aussi par un grand nombre de réfugiés, avec les problèmes correspondants : pauvreté, destruction de l'environnement, chaos économique et tensions politiques avec les pays voisins. Au mois de janvier 1999, environ 224 millions de personnes au total étaient prises en charge par le HCR (Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés) au niveau mondial. Dans ce chiffre, on trouve 120 millions de réfugiés, 1 million de personnes en quête de protection, 6 millions de réfugiés au sein même de leur pays et 3,5 millions de rapatriés.

Les conflits survenus depuis la fin de la guerre froide se sont pour la plupart déroulés à l'intérieur des frontières d'un même Etat. Sur les 101 cas de conflit armé de 1989 à 1996, 95 ont été des affrontements internes.

Les conflits régionaux de ces dernières années ont également ceci de particulier d'avoir entraîné les citoyens ordinaires non seulement dans le lot des victimes mais également comme participants actifs. Durant la Première Guerre mondiale, les décès civils entraînaient pour moins de 5 % du total des tués. Cette proportion est passée à 50 % durant la Seconde Guerre mondiale et aurait grimpé à pas moins de 80 % lors des conflits des années 1990.



L'ex-premier ministre du Japon Keizo Obuchi amène aux expatriés des idées lors d'une visite au Co-Action Mozambique Center (CMAC)

Facteurs sous-jacents aux conflits

On peut classer les facteurs sous-jacents aux conflits en facteurs structurels et facteurs de déclenchement, causes de conflits immédiats. En réalité, ces deux types ont tendance à s'interpénétrer de façon complexe et une classification simple est malaisée.

1. Facteurs structurels sous-jacents aux conflits

Les facteurs structurels sous-jacents aux conflits entraînent des états latents pouvant conduire à de violents conflits. Les principaux facteurs de ce type sont les suivants : 1) surpopulation, 2) répartition inégale des richesses, 3) chances inégales de participer aux activités politiques et économiques, 4) concentration d'intérêts en cause concernant certaines ressources, 5) problèmes de structure sociale et notamment les sociétés pluriethniques, 6) antécédents d'affrontements entre groupes.

Les sociétés où des groupes politiques monopolisent l'accès aux richesses, à l'éducation et au prestige courent également le risque de fréquents conflits.

2. Facteurs de déclenchement des conflits

Les facteurs qui déclenchent les conflits sont des actions ou des événements ayant pour effet d'exacerber l'opposition et de la faire dégénérer en conflits violents. Parmi les principaux exemples de ce type, on peut citer :

1) brusque stagnation économique, 2) dégradation de la capacité à préserver l'unité nationale, 3) changements dans les fonctions intérieures de commande sur le plan militaire et du gouvernement central, 4) changements dans les structures internes d'attribution du pouvoir, notamment l'accès à l'autorité et aux privilèges gouvernementaux, 5) infiltration d'armes, 6) intervention de pays voisins et d'organisations locales, 7) mouvements de population et de capitaux à grande échelle.

Un conflit est un processus plus dynamique que statique : c'est une combinaison de divers facteurs qui contribue à ce qu'il dégénère ou à ce qu'il prenne fin.

Efforts du Comité d'aide au développement

Jadis, les conflits étaient généralement menés par des moyens militaires ou politiques dans un cadre international. Ces dernières années toutefois, une plus grande importance a été accordée à l'aide au développement dans ce contexte. En 1995, le Comité d'aide au développement * (CAD) de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) a institué un groupe de travail sur les conflits, la paix et le développement, avec le sentiment que l'APD pouvait contribuer à étouffer le conflit dans l'œuf et, si toutefois le conflit se déclenchait, fournir une aide humanitaire d'urgence et œuvrer au processus de reprise et de reconstruction. En mai 1997, le CAD a approuvé une déclaration et des "lignes directrices du CAD pour les conflits, la paix et la coopération pour le développement". Ces orientations, qui contiennent des propositions et des points importants concernant la coopération à chaque phase d'un conflit, ont été ratifiées et de nombreux organismes d'aide ont alors commencé à s'attaquer à la problématique "Conflits, paix et développement".

Ces orientations soulèvent les questions suivantes à propos du rôle que doit jouer l'aide extérieure durant les quatre phases d'un conflit :

1. Etat de tension latente

S'il est possible de maintenir un état de paix superficiellement, des conditions structurelles peuvent provoquer un violent conflit. Les activités d'aide requises dans ces conditions doivent inclure les points suivants : 1) amélioration dans la distribution et la gestion des ressources naturelles, 2) réduction de la pauvreté, 3) incitation à la bonne gestion des affaires publiques, 4) réglementation des armes (notamment les armes légères), 5) éducation civique, 6) respect des droits de l'homme, 7) soutien aux capacités d'autosuffisance des groupes menacés par le conflit, 8) encouragement au dialogue et création de structures de médiation.

2. Etat de tension accrue

Dans les cas où l'état de tension s'aggrave, des mesures de prévention appropriées doivent être prises dès que possible. Il est important à ce stade d'empêcher les camps adverses de stocker des armes. Parallèlement à la prévention et à la médiation destinées à étouffer le conflit dans l'œuf, des efforts soutenus sont indispensables pour garantir une paix durable.

3. Eclatement des affrontements et conflit violent

Lorsqu'un conflit violent éclate, la procédure consiste généralement à déclencher des négociations de paix pour mettre fin au conflit par des moyens de prévention aussi bien diplomatiques que militaires. Un soutien est apporté en parallèle aux victimes de guerre et aux réfugiés par le biais de l'aide humanitaire.

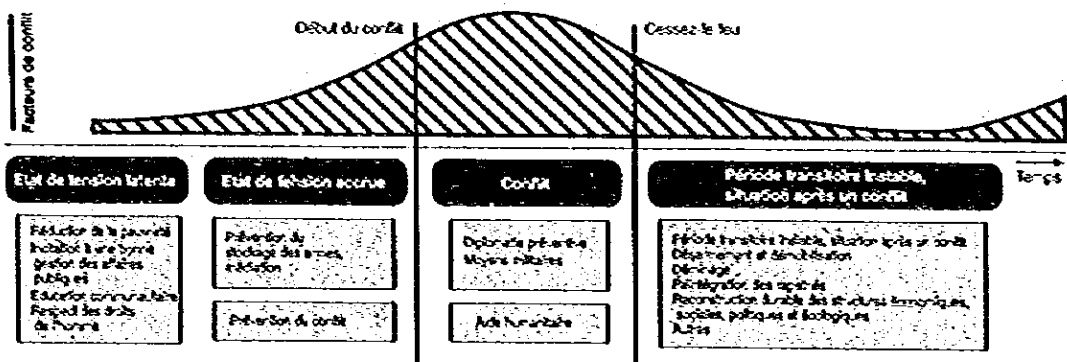
4. Période de transition fragile, situation après un conflit

Outre les activités destinées à la reconstruction, il faut que des efforts soient accomplis pour encourager la réconciliation. Pour être sûr que le conflit n'éclate pas à nouveau, les mesures qui s'imposent sont les suivantes : 1) désarmement et démobilisation des factions armées, 2) déminage, 3) réforme des forces armées, 4) réintégration des rapatriés dans la communauté, 5) médiation entre les belligérants et notamment institution d'un mécanisme de résolution pacifique des conflits, 6) reconstruction durable des structures économiques, sociales, politiques et écologiques pour éviter des conditions structurelles susceptibles de conduire à un conflit violent.

Efforts du Japon

Conformément aux quatre principes de la Charte de l'APD publiée en 1992, le Japon apporte un soutien à la

Fig. 1-5 Rôles de l'aide étrangère



démocratisation ainsi qu'une aide destinée à l'élaboration des systèmes requis pour renforcer les compétences administratives des gouvernements. Ces aides doivent permettre aux PED de s'engager dans un développement économique durable. Le Japon se préoccupe également des problèmes posés par la gestion des affaires publiques et l'aide à la reconstruction après les conflits : une aide est fournie dans ce cadre conformément aux principes de la Charte, tout en prenant dûment en compte, entre autres, les tendances des dépenses en matière militaire. "Conflits, paix et développement" est l'un des principaux thèmes abordés dans le contexte de la politique à moyen terme pour l'APD et montre le rôle important que le Japon devrait jouer : pour la prévention des conflits dans les PED et les régions, pour la fourniture d'une aide humanitaire d'urgence après l'éclatement des conflits et, par la suite, pour la remise en état et la reconstruction.

Dans le cadre de cette politique, le Japon s'efforce de prévenir les conflits en tentant de réduire la pauvreté et de généraliser l'éducation en soutenant le développement économique et social. Le Japon a récemment contribué à la fourniture d'une aide pour la reconstruction au Kosovo et au Timor oriental. Cette action, axée sur l'apport de fonds aux organisations internationales, était spécialement destinée à soutenir la réinstallation des réfugiés et des personnes déplacées et la reconstruction par le développement économique et social. Suite à la récente augmentation du nombre d'ONG japonaises s'investissant dans des activités d'aide, un nouveau système de subventions a été institué pour soutenir les activités d'urgence des ONG et compléter les subventions déjà accordées.

Soutien actuel de la JICA en faveur de la consolidation de la paix

Efforts déployés par la JICA pour la consolidation de la paix

Le concept de consolidation de la paix veut que cette dernière puisse être obtenue, par-delà les réponses militaires et politiques dans les cadres existants à l'échelon international, grâce à l'aide au développement. Aussi, la JICA participe aux activités suivantes dans ce dernier domaine :

1. Aide humanitaire d'urgence

Lors d'un conflit ou immédiatement après sa résolution, une aide humanitaire d'urgence est fournie aux réfugiés et aux nations directement engagées dans le conflit et aux nations limitrophes, afin de protéger les vies humaines et d'assurer le maintien de conditions de vie décentes. Compte tenu des limites d'autorisation inhérentes à la loi sur les opérations de maintien de la paix (*peace-keeping operations bill*) précisées dans une réponse faite à la Diète lors de l'examen de cette même loi, la JICA n'est pas habilitée à envoyer des équipes d'aide d'urgence dans les camps de réfugiés. L'aide humanitaire d'urgence répondant aux



Bus fourni au titre de la coopération financière non remboursable pour moderniser le réseau de transport public en Bosnie-Herzégovine.

catastrophes causées par des conflits prend donc la forme d'une coopération technique avec les régions limitrophes touchées directement ou indirectement par l'afflux de réfugiés.

En avril et mai 1999, deux experts en mission à court terme dans le domaine des soins médicaux ont été envoyés en Macédoine dans le cadre de l'aide au Kosovo et aux mois de juin et juillet de cette même année, une étude de projet a été conduite en Macédoine et en Albanie pour évaluer les besoins d'aide pour la reconstruction au lendemain du conflit.

2. Aide à la reconstruction et au développement

Une fois qu'un conflit est terminé et que la période critique est passée, une aide pour la reconstruction et le développement s'avère nécessaire pour rétablir l'infrastructure sociale et économique détruite. Le but du soutien à la reconstruction et au développement après les conflits n'est pas de permettre un retour aux conditions existant avant ce dernier, mais d'établir la paix et de bâtir les fondations propices à un développement durable*. A cet effet, il est tout particulièrement important de renforcer les institutions administratives, de créer de nouvelles institutions pour la sécurité interne et externe et enfin, de remettre la société et l'économie sur les rails.

La JICA a jusqu'ici apporté son aide à la reconstruction après les conflits aux pays et régions suivants : Cambodge, Timor oriental, Nicaragua, Salvador, Liban, Palestine, Bosnie-Herzégovine et Mozambique.

En matière d'aide à la reconstruction et au développement, la JICA a axé ses efforts dans des domaines contribuant au rétablissement de la vie communautaire et à la restructuration de l'économie dans son ensemble. Cela a donc donné lieu à la création d'une infrastructure de base* indispensable à la vie quotidienne : logement, installations de santé et de soins médicaux, distribution d'eau et d'électricité, création d'opportunités pour la formation professionnelle et l'emploi, amélioration de l'infrastructure économique sous la forme de routes, de ponts et autres moyens de communication et enfin, déminage. Dans ce dernier domaine, l'étude de formulation de projets* menée

au Cambodge en juin 1998 a été suivie en 1999 par la signature du premier EN (échange de notes) sur un projet de subvention concernant les mines terrestres intitulé "Projet de fourniture d'équipements pour le soutien au déminage" (170 millions de yens). Des études de formulation de projets ont également été conduites en Bosnie-Herzégovine (août 1998) et au Mozambique (juin 1999) et des études sont actuellement en cours sur la mise en œuvre des projets ainsi formulés.

Une aide doit encore être fournie dans de nouveaux domaines : au Cambodge, pour la réintégration sociale des soldats démobilisés (envoi d'experts) et au Mozambique, pour la réinstallation des soldats démobilisés et le développement agricole (étude de développement).

3. Prévention des conflits

L'aide s'avère nécessaire non seulement pour la reconstruction après les conflits mais aussi pour prévenir et éviter ces derniers. La capacité à prévenir les conflits est étroitement liée à la conscience et au respect que les fonctionnaires gouvernementaux manifestent pour la démocratie, les institutions juridiques, l'équité de la justice et les droits de l'homme.

Dans le cadre du soutien à l'introduction de la démocratie, la JICA a organisé des séminaires de démocratisation au Tadjikistan, au Salvador et dans les pays anglophones d'Afrique durant l'exercice 1998, et au Tadjikistan et en Afrique orientale durant l'exercice 1999. Une formation a été organisée sur les processus démocratiques, l'équité des systèmes judiciaire, administratif, policier et électoral, et sur les spécificités de la démocratie. La coopération dans le domaine des systèmes administratifs (soutien à la bonne gestion des affaires publiques) s'est traduite par une formation en groupe sur la gestion administrative et la prévention du crime, ainsi que par des séminaires sur l'investigation criminelle à l'échelon international.

Dans le domaine de la supervision électorale, un conseiller en formulation de projets et un expert ont été envoyés pour superviser les élections générales qui se sont tenues au Cambodge en juillet 1998 et 20 experts en supervision électorale ont été envoyés en observateurs aux élections générales de juin 1999 en Indonésie.

Diverses autres formes de coopération, telles que la réduction de la pauvreté et la protection de l'environnement, entrent aussi dans le cadre de la prévention des conflits.

Consolidation de la paix au Cambodge

Conscient du fait que la stabilité au Cambodge est une condition indispensable à la paix, à la stabilité et au développement de l'ensemble de la région Asie-Pacifique, le Japon participe activement aux activités de reconstruction dans ce pays, ainsi qu'au Vietnam et au Laos.

Ainsi, le Japon a joué un rôle actif de médiateur dans les négociations de paix qui ont conduit aux élections générales de 1993. Suite aux affrontements armés de 1997, le Cambodge a été soumis à certaines conditions à chaque phase des négociations pour que la solution au conflit soit



Enseignement de l'artisanat pour les femmes des villages ruraux (coopération tripartite au Cambodge).

acceptable à la fois par la communauté internationale et par les belligérants. L'aide a été fournie en partant de l'hypothèse que ces conditions seraient respectées. Cet exemple témoigne d'une approche combinant avec succès mesures diplomatiques et poursuite de l'aide.

Afin d'illustrer la manière dont la JICA soutient le processus de consolidation de la paix au Cambodge, nous allons voir maintenant trois exemples précis de coopération.

1. Projet de réinstallation des réfugiés et de développement des villages ruraux au Cambodge (coopération tripartite*)

Ce projet a pour objectif de développer l'infrastructure des villages ruraux et de favoriser la réinstallation des réfugiés rapatriés, des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et des soldats démobilisés, afin de contribuer au développement de ce type de villages dans les provinces cambodgiennes de Takeo et Kompong Speu. Le projet se compose pour l'essentiel d'une aide technique fournie conjointement par des spécialistes du Japon et de l'ANASE (Indonésie, Malaisie, Philippines et Thaïlande) et des JOCV. Le HCR a supervisé sa mise en œuvre de 1992 à 1994, date à laquelle ce mandat a été transféré au PNUD (Programme de développement des Nations unies).

La phase 1, qui a débuté en 1992, a permis la réparation des routes utilisées par les fermiers de la province de Kompong Speu, la construction d'un réservoir et d'installations de pêche en eau douce, et l'érection d'un centre de développement agricole. La phase 2, commencée en 1994, a porté sur la fourniture d'une aide technique par des experts de la JICA et de l'ANASE, et par des JOCV dans quatre domaines : agriculture, amélioration des conditions de vie, amélioration de l'éducation et santé publique. Le projet a également permis la construction d'écoles, sur les fonds de l'aide non remboursable pour les petits projets locaux* et la réfection à petite échelle de la voirie, sur les contributions versées au PNUD. En 1995, un programme intégré de développement a été engagé dans les districts ruraux. Avec le souci premier d'un développement des régions rurales par la participation communautaire, des études ont alors été réalisées sur les besoins au niveau local et un plan de soutien a été formulé grâce au dialogue avec les communautés locales.

L'étude d'évaluation de 1999 a montré une régression dans la proportion de pauvres et dans les pénuries de vivres dans les districts concernés. Selon ce rapport, le niveau de vie des collectivités rurales s'était élevé et l'intégration avait bien progressé. La participation d'experts de l'ANASE a permis d'enregistrer les expériences sur la coopération Sud-Sud* dans ces pays. Corollaire positif, les pays de l'ANASE sont aujourd'hui les premiers à soutenir le Cambodge.

2. Aide pour l'émancipation des soldats démobilisés

Au Cambodge, les dépenses militaires prennent dans le budget de l'Etat et le PIB une part considérable et sapent les finances nationales. Ces dépenses doivent être réduites et les gains réalisés affectés aux secteurs économique et social afin de contribuer au développement de l'économie. Autre priorité urgente, il faut démobiliser le personnel militaire excédentaire jusqu'à atteindre le contingent requis et donner à ces hommes les moyens de s'émanciper sur le plan économique et de s'adapter à la vie civile.

A cet effet, un programme de soutien à l'émancipation des soldats démobilisés intitulé CVAP (*Cambodge Veterans Assistance Programme*) a été mis en place par le gouvernement cambodgien en collaboration avec la Banque mondiale à l'occasion de la Conférence des nations soutenant le Cambodge qui s'est tenue à Tokyo en février 1999. En août 1999, la JICA a envoyé deux experts en mission à court terme au Cambodge afin d'examiner les possibilités de contribuer à ce projet. A partir du rapport remis par ces experts, la JICA prépare actuellement la prochaine phase de coopération.

3. Aide au déblaiement des mines terrestres

Après plus de deux décennies de guerre civile au Cambodge depuis les années 1970, des mines terrestres restent enterrées dans tout le pays, des dizaines de milliers à des millions suivant les estimations. Ces mines entravent l'activité économique et menacent la vie quotidienne et les activités des habitants. Elles ont fait de nombreuses victimes, plus particulièrement parmi les représentants des groupes d'âge productifs entre 19 et 55 ans, et le poids à supporter par les familles des victimes est considérable.

Constitué en 1992, le CMAC (*Cambodian Mine Action Centre* ou Centre cambodgien de lutte contre les mines) est chargé de détecter et de supprimer les mines et d'enseigner les techniques pour les éviter. Le CMAC n'a toutefois traité jusqu'ici que 110 000 mines environ, et le déminage n'a été effectué que sur une zone de 75 kilomètres carrés. Cela ne représente que 2 % du total de la région minée, que l'on estime à quelque 3 600 kilomètres carrés.

Le Japon s'est consacré activement au problème des mines terrestres. Ainsi, il a organisé la Conférence de Tokyo sur les mines terrestres antipersonnel en mars 1997 à l'issue de laquelle ont été proposés les "Principes directeurs de Tokyo". En décembre 1997 à Ottawa, le Japon a signé la Convention sur l'interdiction des mines terrestres antipersonnel (Convention d'Ottawa) à Ottawa (ratifiée le 30 septembre 1998) et proposé son "Programme zéro victimes". L'objectif de celui-ci est qu'il n'y ait plus aucune victime

du fait des mines terrestres. C'est une approche sur deux fronts qui tente d'interdire complètement les mines terrestres, tout en fournissant un soutien au déminage pour faire en sorte qu'il n'y ait pas d'autres victimes.

En juin 1998, la JICA a réalisé une étude de formulation de projets au Cambodge en relation avec l'aide au déminage et le soutien aux victimes des mines terrestres. Suite à cette étude, un apport de coopération financière non remboursable a été fourni pour la livraison de véhicules et de matériel de communication et pour l'approvisionnement en équipement de débroussaillage, qui forme une part importante du travail de déminage, ce qui a permis de réduire nettement le temps nécessaire pour les opérations correspondantes. Des conseillers en systèmes informatiques ont également été envoyés pour aider à gérer le CMAC. Toutes ces activités contribuent grandement à relever l'efficacité et la rapidité des opérations de déminage.

La réintégration des victimes des mines terrestres dans la communauté est un autre problème vital. En étroite collaboration avec les ONG déjà actives dans ce domaine, la JICA prévoit de fournir un soutien en personnel et en matériel, ainsi qu'une rééducation complète (psychologique, physique et technique) aux victimes des mines terrestres pour leur permettre de mener une vie normale au sein de la communauté.

Coopération de la JICA avec le Timor oriental

Par le référendum du 30 août 1999, le Timor oriental a fait sécession de l'Indonésie, ce qui a conduit la faction opposante, favorable à l'union avec l'Indonésie, à provoquer des émeutes à Dili, la capitale. Ces troubles ont entraîné un afflux de réfugiés.

Pour soutenir la participation des PED au groupe multinationale envoyé au Timor oriental, le Japon a manifesté son intention de verser 100 millions de dollars au fonds d'affectation spéciale des Nations unies. Dans le cadre de l'aide humanitaire fournie à cette occasion, le Japon a également offert une coopération financière, livré des tentes et des feuilles de vinyle au HCR et aux autres organisations internationales, et aidé, grâce aux avions des forces d'auto-défense, au transport des fournitures du HCR. En décembre 1999, Akira Takahashi, conseiller technique de la JICA, a été nommé représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour l'aide humanitaire et le redressement d'urgence auprès de l'Administration provisoire des Nations unies au Timor oriental (*United Nations Transitional Administration in East-Timor* ou UNTAET). En mars 2000, un agent de la JICA a été nommé administrateur civil supérieur de l'UNTAET.

A la réunion des pays soutenant le Timor oriental tenue à Tokyo en décembre 1999, le Japon a démontré à la communauté internationale sa volonté d'aider à reconstruire ce nouveau pays en acceptant de fournir 100 millions de dollars supplémentaires.

La JICA a alors mis en place à son siège au Japon un comité d'aide d'urgence à ce pays. En janvier 2000, un groupe d'étude sur la coopération économique a été envoyé pour examiner les besoins d'aide locaux et le soutien s'est organisé autour de trois axes principaux :

- 1) Restauration et modernisation de l'infrastructure ;
- 2) Valorisation des ressources humaines ;
- 3) Développement communautaire.

Partant des résultats de cette première étude, la JICA réalise actuellement une étude de développement concernant l'amélioration de la distribution d'eau, la compilation des cartes topographiques, la réalisation d'infrastructures d'urgence et enfin, un projet d'habilitation communautaire* avec l'aide des ONG. En mars 2000, la JICA a ouvert un bureau à Dili.

Perspectives d'avenir

Mise en réseau et étroite coopération avec d'autres donateurs et ONG

Les efforts isolés de différents pays sont inappropriés pour établir une paix durable. La coopération entre gouvernements nationaux, organisations internationales, ONG et secteur privé est essentielle : il est nécessaire de renforcer le rapprochement entre les différentes organisations. Il est difficile d'obtenir des informations sur site précises durant ou immédiatement après un conflit. Cela signifie qu'il est essentiel d'évaluer les besoins locaux et, afin d'éviter tout recouvrement dans les activités d'aide, de se livrer à un échange détaillé d'informations. Il faut donc élaborer des méthodes efficaces d'échange de données et de coopération dans la fourniture d'aide sur site.

La prévention des conflits et l'aide à la reconstruction et au développement font intervenir plusieurs domaines de la coopération. La JICA dispose toutefois d'une expérience et d'un savoir-faire relativement peu développés dans des domaines tels que l'éducation pour la paix, les réformes du secteur de la sécurité et la réglementation des armes légères. De plus, la JICA n'étant pas à même d'envoyer des équipes d'aide d'urgence dans les camps de réfugiés, elle ne peut intervenir seule dans ce domaine. Parfois, la JICA ne peut fournir une aide immédiatement aux lendemains d'un conflit, les structures gouvernementales nécessaires pour une demande d'aide officielle ayant été détruites. Il est donc important de soutenir les activités des ONG par

des projets d'habilitation communautaire et le développement en partenariat, mais aussi de collaborer avec les organisations internationales, les autres donateurs* et les ONG par une répartition appropriée des tâches et de combiner les capacités de coopération des divers organismes et organisations afin de répondre de manière complète aux besoins locaux.

Diverses réponses concernant le soutien à la consolidation de la paix et l'analyse des problèmes concernés ont déjà été données par le CAD, le réseau PCR (prévention des conflits et reconstruction), les autres donateurs et la communauté internationale. Il est important de se tenir au courant des problèmes que doit affronter cette dernière et des tendances au sein des pays donateurs et donc de siéger au CAD et au PCR, mais aussi d'échanger des informations avec les donateurs et les organisations internationales activement engagées dans ce domaine, comme le PNUD et le HCR.

L'occasion d'un échange d'informations a été donnée au symposium qui s'est déroulé en septembre 1999 à l'ambassade du Canada au Japon, sous le thème "Développement et Consolidation de la paix". Organisé conjointement par la JICA et l'Agence canadienne de développement international (ACDI), cet événement a été suivi par des Canadiens et des Japonais directement engagés dans l'APD et par environ 50 ONG et experts des deux pays.

Le symposium a permis de convenir d'un calendrier pour l'examen des politiques futures, principalement dans les quatre domaines indiqués ci-dessous et les préparatifs concernant les suites à donner à cet effet sont actuellement en cours.

- 1) Tenue d'ateliers régionaux en rapport avec la consolidation de la paix ;
- 2) Examen des projets pour la consolidation de la paix conjointement par les secteurs public et privé au Japon et au Canada ;
- 3) Echange de personnel entre ONG japonaises et canadiennes ;
- 4) Soutien des activités des ONG dans le domaine de la consolidation de la paix par le biais d'un apport de coopération financière non remboursable pour les petits projets locaux et l'aide au développement.

Repères

Contributions des autres donateurs en faveur de la consolidation de la paix

Efforts du CAD

Un groupe de travail sur les conflits, la paix et la coopération au développement se réunit périodiquement pour traduire dans la pratique les lignes directrices du CAD (adoptées en mai 1997) en la matière. Des discussions sont actuellement en cours sur la recherche stratégique concernant des réformes dans le secteur de la sécurité et de la prévention et des conflits. Afin de refléter l'expérience acquise au niveau régional dans les

lignes directrices, des consultations régionales ont été organisées en Afrique (novembre 1999), en Éthiopie, en Amérique latine (juin 2000) et en Asie (octobre 2000).

Efforts du réseau PCR

Le réseau PCR (prévention des conflits et reconstruction) a débuté en 1997 sous la forme d'une conférence officielle au cours de laquelle les principaux donateurs de l'aide au développement et des organisations internationales telles que l'OCDE et la Banque

mondiale ont pu librement échanger sur les conflits et le développement. Le PCR se réunit deux fois par an, à chaque fois chez un membre participant différent. Les discussions, auxquelles les donateurs participent activement, tournent autour de sujets tels que la formulation d'une stratégie d'aide pour la prévention des conflits, les méthodes d'analyse et d'évaluation des résultats des conflits, ainsi que les réformes dans le secteur de la sécurité.

Liens entre conflits et aide au développement

L'aide au développement a un rôle essentiel à jouer dans la prévention des conflits, dans les secours d'urgence durant et après un conflit, et dans le soutien à la reconstruction. Toutefois, le CAD a souligné qu'une aide normale au développement pouvait influencer les facteurs sous-jacents des conflits ou même exacerber ces derniers. Suite à cette prise de conscience des effets positifs et négatifs que l'aide au développement peut avoir sur l'état des conflits, il a été convenu que celle-ci devait être utilisée expressément pour raffermir les forces favorables à la paix ou pour affaiblir les forces causes de conflits. En résumé, il est essentiel que l'aide soit toujours fournie en pleine conscience de sa double nature.

Toute l'attention voulue doit être apportée aux interdépendances entre les conflits et les questions de portée mondiale*, notamment la distinction homme-femme*, la pauvreté et l'environnement. La réduction de la pauvreté et les mesures de protection de l'environnement jouent des rôles déterminants dans la prévention des conflits. Inversement, les conflits provoquent un afflux de réfugiés, détruisent les infrastructures, entraînent de grands mouvements de population et se traduisent par une mauvaise utilisation des ressources. Ces facteurs aggravent la pauvreté et les problèmes d'environnement. On a souvent souligné la chute drastique des indices sociaux qui se manifeste par les taux de mortalité, d'analphabétisme, de malnutrition et de fréquentation des écoles dans les pays anciennement touchés par la guerre civile. D'autre part, les conflits affectent différemment hommes et femmes. Ces der-

nières souffrent souvent d'une plus grande discrimination et doivent affronter de plus rudes difficultés lorsqu'elles veulent échapper au conflit ou faire face à ses répercussions.

Prévenir le retour des conflits

L'un des principaux objectifs du soutien à la reconstruction après les conflits est de contribuer à la réconciliation et à l'unification des rapatriés et des soldats démobilisés qui appartenaient à différentes factions durant le conflit afin de prévenir le retour de la violence. L'aide qui servirait l'exclusion d'un groupe particulier, les perdants d'un conflit en particulier, pourrait très bien attiser le feu de nouveaux affrontements.

En fournissant une aide à la reconstruction, il est essentiel de veiller à ce que rien ne soit entrepris qui puisse favoriser le retour du conflit. Un programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR) du personnel militaire est un élément clé dans toute tentative de rétablir l'ordre public et d'éviter le retour des hostilités. L'application d'un programme DDR exige une vision durable et à long terme qui soche aller aussi loin que la réintégration des soldats démobilisés dans la communauté locale. Pour bâtir une société stable, il est également important de faire en sorte que les factions hostiles ne s'adonnent pas à des activités militaires et de favoriser leur réconciliation afin qu'elles puissent toutes participer au processus de reconstruction.

La JICA travaille actuellement sur des mesures destinées à favoriser la réintégration des soldats démobilisés dans deux pays, à savoir le Cambodge et le Mozambique.

L'APD japonaise et la JICA



La fête d'un stagiaire indonésien jouée avec des élèves d'une école primaire à Sapporo, au Japon.

Classification de l'APD fournie par le Japon

L'APD japonaise comprend trois sortes d'apports : 1) les dons bilatéraux, 2) les prêts bilatéraux et 3) les souscriptions et contributions financières à des organisations internationales (l'aide multilatérale*). Les dons bilatéraux comprennent la coopération technique, par le biais du transfert de technologie* à des pays en développement, et l'octroi de financements sans obligation de remboursement.

Dons bilatéraux

1. Coopération technique

La coopération technique a pour but d'assurer le transfert et la diffusion de technologie, de compétences et de savoir japonais, de faciliter l'amélioration et la mise au point de technologies adaptées à l'environnement technique des pays en développement, de former des personnes appelées à jouer un rôle clé dans le développement socio-économique de leur pays, d'élever le niveau technologique et de contribuer à la mise en place de nouvelles organisations et institutions.

Plus précisément, la coopération technique comprend : 1) des programmes de formation, avec l'organisation au Japon de stages pour administrateurs et techniciens de pays en développement ; 2) des programmes d'envoi d'experts, dans le cadre desquels des personnes possédant des compétences et des connaissances spécialisées sont affectées depuis le Japon dans les PED pour y faciliter les actions de formation ainsi que la planification et la formulation de projets de développement, et 3) des programmes de fourniture d'équipements et de matériels requis pour la réalisation des projets. Dans certains cas, la coopération peut être assurée sur une période déterminée et combiner ces trois aspects de l'aide technique.

2. Coopération financière non remboursable

La coopération financière non remboursable est fondée sur l'octroi de fonds destinés à la construction de locaux,

tels que ceux d'écoles ou d'hôpitaux, à la fourniture de matériels et d'équipements pour l'enseignement, la formation et les soins médicaux, et à l'aide à la reconstruction à la suite d'une catastrophe. Ces apports entrent dans plusieurs catégories : 1) le fonds général (projets généraux, aide à l'allégement de la dette, aide hors-projet, aide financière non remboursable pour les petits projets locaux*, subventions aux boursiers étrangers) 2) le fonds pour la pêche, (3) le fonds d'aide aux activités culturelles, (4) le fonds d'aide en cas de catastrophe, (5) le fonds d'aide alimentaire* et (6) le fonds pour l'augmentation de la production alimentaire*.

En matière de coopération financière non remboursable, la JICA participe à des études du plan de base* pour la construction d'installations et la fourniture d'équipements et de matériels : elle entreprend des études et effectue un travail d'intermédiaire et de liaison afin de faciliter la réalisation des actions relevant du fonds général (projets généraux et subventions aux boursiers étrangers), du fonds pour la pêche, du fonds d'aide alimentaire (à partir de l'exercice 1997) et du fonds pour l'augmentation de la production alimentaire.

Prêts bilatéraux

Les prêts bilatéraux servent à fournir des crédits assortis de conditions libérales (à long terme et à faible taux) pour le développement. Il en existe de deux sortes : 1) les prêts d'APD accordés directement à un gouvernement ou un organisme d'Etat d'un PED et 2) les financements et investissements du secteur privé - des crédits accordés à des entreprises locales ou des sociétés japonaises exerçant des activités dans des PED. Les prêts d'APD sont généralement appelés "prêts en yens". Les prêts en yens ont longtemps été surtout des prêts-projets pour le développement d'infrastructures* sociales et économiques - routes, barrages, systèmes de communication ou développement rural - mais depuis quelques années, les prêts en nature destinés à soutenir la balance des paiements occupent une place plus importante.

Contributions et souscriptions à des organisations Internationales (aide multilatérale)

L'aide multilatérale est une méthode d'aide indirecte qui consiste à transmettre des fonds à des organisations internationales servant d'intermédiaires.

Les contributions au Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), au Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) et au Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) relèvent essentiellement du ministère des affaires étrangères. Les souscriptions à la Banque mondiale, à l'Association internationale de développement (IDA, appelée aussi "deuxième Banque mondiale"), à la Banque asiatique de développement (BAD) et à d'autres organisations internationales de financement du développement sont du ressort du ministère des finances.

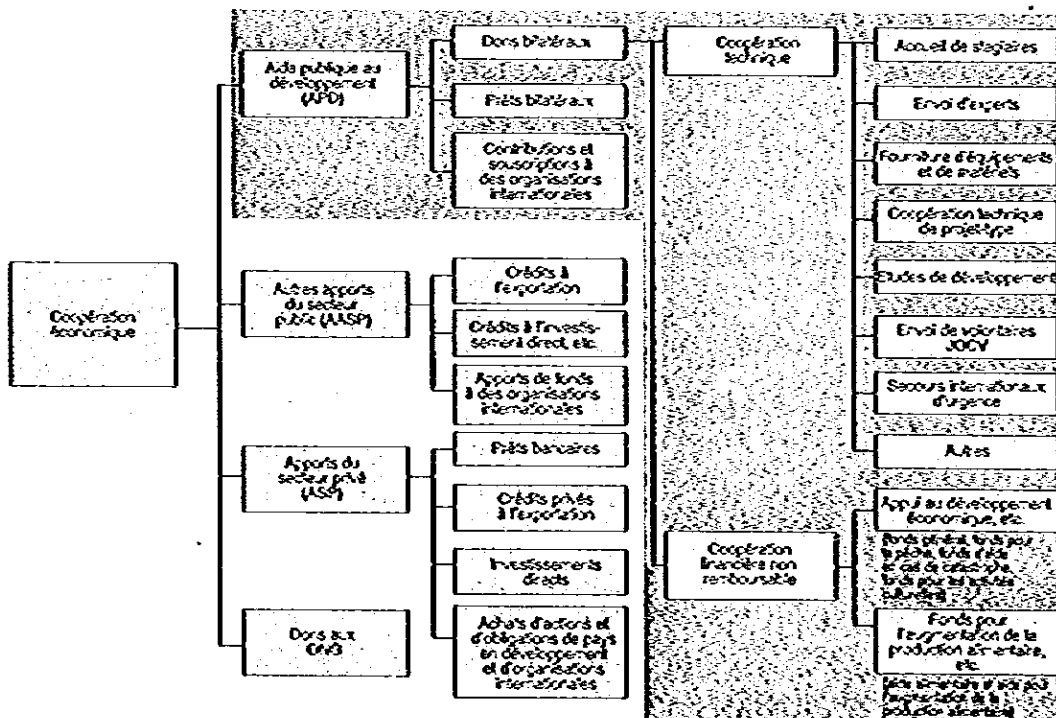
Tableau 1-6

Budget total de l'APD du gouvernement (compte général)

Type	En milliards de yens		
	Budget	Budget	Exécution
I Dons	7 363	7 423	0,5
1 APD bilatérale	6 041	6 056	0,4
(1) Aide au développement économique, etc.	1 998	2 679	4,1
(2) Aide alimentaire, etc.	497	432	-13,1
(3) Coopération technique (relacion à la JICA)	3 556	3 566	0,3
(1 775)	(1 775)	(1 750)	(1,2)
2 Contributions et souscriptions à des organisations internationales	1 322	1 357	1,9
(1) Agences des Nations unies, etc.	832	798	-1,8
(2) Organisations internationales de financement et de développement	519	549	5,5
II Prêts	3 126	3 063	-2
(1) Fonds de coopération économique du Japon	1 277	-	supplé
(2) Japon Bank International Coopération	1 849	3 063	65,7
III Total	14 429	14 486	0,2

* Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des sous-éléments.

Fig. 1-7 Coopération économique et aide publique au développement



Budget et mise en œuvre de l'APD

Répartition du budget de l'APD

Le budget de l'APD japonaise (compte général) a été réparti entre 17 ministères et instances gouvernementales pour l'exercice 1999 suivant la réaffectation du budget de l'APD sous le contrôle du Cabinet du premier ministre et du ministère de l'Intérieur l'année précédente. Suite à la restructuration des ministères prévue pour janvier 2001, l'affectation du budget pour l'exercice 2000 est celle indiquée

Evolution du budget de l'APD dans les ministères et organismes gouvernementaux (compte général)

Tableau 1-8

Ministère ou organisme	Entrées : million de yens, '99		
	Budget	Exécution	Var. par rapport à 2000
Agence de la police nationale	125	121	-3,2
Agence de gestion et de coordination	1.209	1.472	+13,8
Agence de la planification économique	156	124	-25,5
Agence des sciences et de la technologie	513	393	-22,9
Agence de l'environnement	477	621	+30,2
Agence de l'aménagement du territoire	51	49	-3,5
Agence des services financiers	-	15	-
Ministère de la Justice	542	510	-5,8
Ministère des affaires étrangères	558.226	560.231	3,4
Association de fonds de la JICA	(176.997)	(179.251)	(1,2)
Ministère des finances	365.541	228.720	-37,5
Ministère de l'éducation	46.754	41.413	-11,5
Ministère de la santé, du travail et des affaires sociales	9.901	9.430	-4,1
Ministère de l'agriculture, des forêts et de la pêche	8.322	8.153	-1,7
Ministère du commerce extérieur et de l'industrie	50.538	49.709	-3,6
Ministère des transports	740	743	1
Ministère des postes et télécommunications	783	632	-19,4
Ministère du travail	9.377	3.136	-7,2
Ministère de la construction	633	665	+1,1
Secrétariat du Cabinet	-	36	-
Ministère de la gestion publique, de l'intérieur, des postes et télécommunications	-	68	-
Ministère des finances	-	134.813	-
Ministère de l'éducation, de la culture, des sports, des sciences et de la technologie	-	7.173	-
Ministère de la santé, du travail et des affaires sociales	-	31	-
Ministère de l'économie, du commerce et de l'industrie	-	17	-
Ministère de l'aménagement du territoire, des infrastructures et des transports	-	6	-
Ministère de l'environnement	-	5	-
Total	1.043.874	1.045.595	0,2

dans le tableau 1-8.

Le budget du compte général de l'APD pour l'exercice 2000 s'est élevé à 1.046,595 milliards de yens, soit une diminution de 0,2 % par rapport à 1999. Le ministère des affaires étrangères a été responsable de la plus importante enveloppe avec 560,2 milliards de yens, dont 177 milliards (31,5 %) ont été affectés à la JICA pour la coopération technique. Les autres affectations concernaient le budget pour la coopération financière non remboursable et des contributions au PNUD et à d'autres organismes des Nations unies.

Une enveloppe de 48,7 milliards de yens a été attribuée au ministère du commerce extérieur et de l'industrie (MITI). L'accueil de stagiaires et les études à l'étranger ont été conduits par les organisations apparentées. La JICA reçoit une part du budget de l'APD administré par le MITI pour la réalisation d'études (8,2 milliards de yens pour l'exercice 2000).

Le budget alloué au ministère des finances était de 362,7 milliards de yens. Des fonds ont été affectés sur ce montant pour les prêts bilatéraux supervisés par la *Japan Bank for International Cooperation* (JBIC) et les contributions à la Banque mondiale et aux autres institutions financières engagées dans le développement à l'échelon international.

Par ailleurs, les différents ministères et organismes dirigent des activités propres spécifiques, notamment le programme de parrainage des étudiants étrangers par le ministère de l'éducation.

Autres institutions japonaises fournissant des apports d'APD (coopération technique)

Outre la JICA, d'autres organisations entreprennent des activités financées par le budget du gouvernement japonais pour la coopération technique, dont la *Japan Foundation* (Fondation du Japon), la *Japan External Trade Organization* (JETRO - Centre japonais du commerce extérieur), l'*Association of Overseas Technical Scholarship* (AOTS - Association pour les stages techniques aux étrangers) et la *Japan Overseas Development Corporation* (JODC - Corporation japonaise pour le développement outre-mer).

La *Japan Foundation* est une institution d'Etat créée en octobre 1972 pour développer la compréhension entre les nations et promouvoir l'amitié à l'échelle internationale. Une part du budget qui lui est alloué pour la réalisation de projets provient du budget de l'APD géré par le ministre des affaires étrangères. Les projets de cette fondation sont destinés à des pays industrialisés et en développement. Ceux fondés sur des échanges culturels avec des pays en développement ou axés sur l'enseignement du japonais et la diffusion de la culture japonaise relèvent essentiellement du budget de l'APD.

La *Japan External Trade Organization* est un organisme d'Etat créé en juillet 1958 pour assurer la promotion des

Tableau 1-9 Exemples de coopération technique relevant d'agences d'exécution d'APD autres que la JICA (exercice 1999)

Organisation	Classification	Effectifs
Association pour les stages techniques aux étrangers (AOTS)	Stagiaires	5 668
Corporation japonaise pour le développement outre-mer (JODC)	Experts	330

échanges commerciaux japonais. Depuis la fin des années 1960, elle a beaucoup œuvré pour promouvoir les importations de pays en développement. Elle a invité au Japon des responsables des politiques commerciales ainsi que des cadres d'entreprises privées de PED, appuyé la promotion de réformes économiques et encouragé des PED à exporter au Japon, et détaché des experts dans des PED pour y faciliter la diffusion de la technologie appropriée. Le JETRO a fusionné en juillet 1993 avec l'*Institute of Developing Economies* (IDE - Institut des économies en développement) et conduit actuellement une série d'études et de recherches fondamentales détaillées sur les conditions prévalant dans les PED et plus particulièrement leur situation économique.

L'*Association of Overseas Technical Scholarship* est une fondation créée en août 1959 dans le but d'organiser des formations pour des employés de sociétés privées étrangères. Au cours de l'exercice 1999, elle a parrainé 5 668 stagiaires travaillant pour des organisations privées.

La *Japan Overseas Development Corporation*, qui relève également du ministère du commerce extérieur et de l'industrie, est une fondation établie en février 1970 pour encourager le développement industriel dans les régions en développement pour promouvoir les échanges commerciaux entre le Japon et ces régions. A la demande de sociétés locales, elle envoie des ingénieurs, des experts en gestion et d'autres spécialistes japonais du secteur privé.

Les rôles de la JICA et de l'APD

Le budget de la coopération technique bilatérale pour l'exercice 2000 a atteint 355,5 milliards de yens (voir tableau 1-10), chiffre qui représente 34 % du total du budget pour l'APD. La JICA gère 179,2 milliards de yens, soit 50,4 % du budget de la coopération technique.

La JICA est la principale agence d'exécution publique de la coopération technique. Dans ce cadre, elle ne participe pas uniquement au développement des ressources

humaines de type traditionnel - elle soutient aussi le développement des organisations et des institutions des PED, un domaine dont l'importance n'a cessé de croître ces dernières années. La JICA se distingue dans ses activités par la fourniture d'une aide "aux orientations clairement visibles" grâce aux activités de ses experts et des JOCV. Les projets de la JICA constituent donc des éléments clés de la contribution personnalisée à la communauté internationale tant attendue du Japon de nos jours.

En mars 2000, la JICA avait envoyé en tout quelque 210 000 experts de la coopération technique, membres de missions d'étude et volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (*Japan Overseas Cooperation Volunteers* ou JOCV) dans les PED et formé au Japon 200 000 agents administratifs et techniques de ces pays. Le rôle de premier plan dans le développement du tiers monde joué par de nombreux ministres d'Etats qui sont d'anciens participants aux programmes de formation de la JICA témoigne de la portée de ces actions.



Volontaires s'exerçant activement en cours pour les marins au Centre de formation maritime sur l'île de Savaii aux Samoa.

Tableau 1-10 Budget de l'APD japonaise et dépenses de coopération technique de la JICA (données du CAD)

	Budget de l'APD pour l'exercice 2000 (compte général)	APD (en millions)				
		Dépenses	Personnes concernées			
			Experts et JOCV	Experts JOCV	Etudiants	
Ensemble de l'APD japonaise	1 045,6 milliards de yens	15 354 millions de dollars (1 750 milliards de yens)				
Coopération technique japonaise	379,5 milliards de yens	3 165 millions de dollars (362,8 milliards de yens)	49 727	20 128	4 144	
Coopération technique assurée par la JICA	176,6 milliards de yens	1 437 millions de dollars (164,1 milliards de yens)	19 555	14 134	4 119	
Proportion de la coopération technique gérée par la JICA	47%	43%	45%	70%	99,4%	0%

* Chiffres pour l'Europe centrale et orientale couverts

* Les dépenses de coopération technique de la JICA comprennent ceux qui correspondent aux fonds affectés en fiduciaire par le MII.

Les programmes de formation technique de la JICA sont réalisés dans le respect des plans de développement nationaux et conformément à des principes directeurs par pays formulés par le gouvernement japonais. En approfondissant par ailleurs le dialogue avec les responsables gouvernementaux dans les pays récipiendaires par le biais de ses propres recherches sur l'aide par pays et divers autres moyens, la JICA met tout en œuvre pour que la coopération fournie soit adaptée à la situation effective de chaque pays.

La JICA est également étroitement associée aux prêts en yens, qui représentent environ 30 % du total de l'APD japonaise. Elle entreprend des études en appui aux plans de développement nationaux qui constituent une assise pour le renforcement des capacités nationales des PED. Certains projets de développement des infrastructures sociales et économiques, tels que la construction de routes et d'hôpitaux proposée dans les rapports, sont réalisés grâce à des prêts en yens.

La JICA fournit un appui technique, après l'achèvement de programmes fondés sur la coopération financière non

remboursable ou sur des prêts en yens, pour l'exploitation, l'entretien et l'administration des projets. A cet effet, elle accueille des participants à des actions de formation, envoie des experts de la coopération technique à l'étranger et réalise des projets plus importants encore. Elle permet ainsi d'accroître les effectifs d'agents qualifiés et les capacités opérationnelles des pays récipiendaires.

La JICA joue donc un rôle important en améliorant qualitativement les programmes d'APD japonaise dans leur ensemble et en étant précisément à l'écoute des besoins d'aide des PED.

La Charte de l'aide publique au développement et la JICA

En réponse aux attentes de la communauté internationale, le gouvernement japonais a publié le 30 juin 1992 la Charte de l'aide publique au développement (ou Charte de l'APD), afin de préciser le fondement ainsi que les principes de cette aide et de créer les conditions propices à une mise en œuvre plus efficace et plus rigoureuse, avec

Tableau 1-11 Apports d'APD fournis par les pays du CAD en 1998 et 1999

Pays	Total (milliards de \$/ans)	Part de total & CAD (%)	Evolution de la part précédente (%)	% de FAS	Rang	Pays	Total (milliards de \$/ans)	Part de total & CAD (%)	Evolution de la part précédente (%)	% de FAS	Rang
Japon	1050	25,5	13,79	0,26	13	Japon	1032	27,3	43,82	0,36	7
Etats-Unis	878	16,8	27,74	0,11	21	Etats-Unis	835	16,9	3,97	0,10	22
France	572	11,1	4,36	0,30	6	France	564	15	-4,32	0,36	6
Allemagne	551	10,1	4,71	0,26	13	Allemagne	573	15	-1,85	0,26	11
Royaume-Uni	384	7,4	12,55	0,31	18	Royaume-Uni	323	5,9	-15,14	0,23	18
Pays-Bas	352	5,8	3,22	0,73	3	Pays-Bas	334	5,6	3,32	0,73	3
Italie	227	4,4	75,54	0,20	20	Italie	1750	3,1	-21,4	0,15	21
Danemark	174	3,3	4,29	0,37	1	Danemark	1724	3,1	1,17	1	1
Canada	161	3,3	-17,31	0,28	11	Canada	1721	3,1	1,77	0,28	12
Suède	157	3,1	-1,13	0,19	4	Suède	1503	2,9	4,6	0,70	4
Espagne	137	2,7	11,51	0,26	15	Norvège	1378	2,4	3,71	0,51	2
Norvège	1321	2,5	1,15	0,17	2	Espagne	1307	2,4	-2,11	0,23	18
Australie	950	1,9	-5,52	0,21	19	Australie	566	1,8	2,18	0,26	14
Suisse	88	1,7	-1,0	0,32	8	Suisse	576	1,7	0,52	0,35	7
Belgique	83	1,7	15,52	0,34	7	Belgique	753	1,3	-14,72	0,30	11
Autriche	66	0,3	-12,07	0,25	19	Autriche	42	0,3	5,70	0,24	17
Irlande	35	0,3	4,9	0,32	8	Irlande	42	0,7	1,52	0,32	9
Portugal	29	0,3	3,50	0,24	17	Portugal	274	0,5	5,79	0,25	16
Flande	126	0,4	0,42	0,29	11	Grèce	26	0,5	-	0,21	20
Néozélande	120	0,3	-15,58	0,23	14	Irlande	241	0,4	21,11	0,31	10
Luxembourg	112	0,2	17,89	0,58	5	Néozélande	134	0,2	3,18	0,27	13
Total des pays & CAD :	51888	100	7,38	0,24		Total des pays & CAD :	55951	100	7,51	0,24	

* Ce tableau n'inclut pas l'aide fournie à l'Europe centrale et orientale ni aux pays "deuxième de l'Asie".

* Les chiffres sont arrondés, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composantes.

* Les chiffres indiqués par les pourcentages de l'INB en 1998 et les révisions en 1999 sont précises.

* La Grèce a rejoint le CAD en décembre 1999.

l'appui du public japonais et étranger.

Cette Charte définit trois notions fondamentales pour la réalisation des programmes d'aide :

- (1) Les principes humanitaires : pays industrialisé, le Japon ne peut fermer les yeux sur la faim et la pauvreté qui sévissent dans les pays en développement ;
- (2) La reconnaissance de l'interdépendance : stabilité politique et développement économique dans les PED sont indispensables pour assurer paix et prospérité au Japon et dans le reste du monde ;
- (3) La défense de l'environnement : cet enjeu concerne l'humanité toute entière et doit être abordé conjointement par les pays développés et en développement.

Dans cette perspective, le Japon est résolu à fournir aux PED (4) une aide fondée sur le principe d'un appui aux efforts d'auto-développement.

La Charte prévoit également les grands principes suivants pour la mise en œuvre de l'aide : (1) développement et protection de l'environnement doivent être menés de pair ; (2) tout détournement de l'APD à des fins militaires ou pour une exacerbation des conflits internationaux doit être évité ; (3) l'évolution des dépenses militaires des pays récipiendaires, la mise au point et la fabrication par eux d'armes de destruction massive et de missiles, ainsi que les impor-

tations et exportations d'armements doivent être surveillés ; (4) les progrès réalisés par les PED dans la voie de la démocratisation, de la mise en place d'une économie de marché ainsi que du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales doivent également faire l'objet d'un suivi attentif.

Parmi les autres cibles prioritaires de l'APD japonaise figurent les problèmes de portée mondiale*, les besoins essentiels de l'être humain* (BEH), le développement des ressources humaines, ainsi que la recherche et d'autres formes de coopération* pour l'amélioration et la diffusion de la technologie, le développement des infrastructures*, les efforts d'ajustement structurel* et la résolution des problèmes liés à l'accumulation de la dette.

L'APD japonaise : contexte et réalisations

En 1999, le montant total de l'APD fournie par les 22 Etats membres du CAD a atteint 55,991 milliards de dollars, soit 7,91 % de plus que l'année précédente. Au sein du CAD, le Japon a été le premier bailleur de fonds, avec des apports de 15,32 milliards de dollars, soit 27,3 % du

Tableau 1-12 L'APD japonaise en 1999 (par types d'aide)

Types d'aide	Aide bilatérale		Aide multilatérale		APD totale	APD bilatérale
	Montant	Evolution des flux (précédente %)	Montant	Evolution des flux (précédente %)		
Coopération financière non remboursable (Europe centrale et orientale et pays émanicipés exclus)	2 340,02	8	2 665,28	-6,1	15,2	22,3
	2 317,73	7,1	2 639,90	-6,8	15,1	22,1
Coopération technique (Europe centrale et orientale et pays émanicipés exclus)	3 139,16	15	3 643,84	0,1	20,8	30,5
	3 157,44	15,4	3 506,33	0,4	20,6	30,1
Total (Europe centrale et orientale et pays émanicipés exclus)	5 539,17	11,9	6 309,12	-2,6	36	52,8
	5 475,17	11,7	6 236,22	-2,8	35,7	52,3
Prêts aux gouvernements, etc. Décaissement Recouvrement (Europe centrale et orientale et pays émanicipés exclus)	4 968,56	35,6	5 647,83	18	32,2	47,2
	(7 587,23)	(28,8)	(9 097,45)	(12,1)	(51,9)	(76,1)
	(3 028,64)	(19)	(3 443,63)	(3,6)	(19,7)	(28,9)
Total	5 000,56	36,9	5 695,63	19,1	32,6	47,7
Total (Europe centrale et orientale, pays émanicipés et BERD exclus)	10 437,76	22	11 956,94	6,1	69,2	100
	10 475,73	22,5	11 931,66	6,6	68,4	100
Souscriptions et contributions aux organisations internationales (BERD exclue)	4 827,53	129,9	5 566,97	100,1	31,8	
	4 847,52	132,3	5 521,33	102,1	31,6	
Total (Europe centrale et orientale, pays émanicipés et BERD inclus)	15 385,35	43,4	17 523,91	24,8	100	
	15 323,25	41	17 453,19	25,3	100	
FNS	(Offres provisionnelles) (1 milliard de dollars, 1 milliard de yens)					
% du FNS	4 397,32	14,6	500 655 30	-0,3		
	0,35					
	0,35					

* Taux de conversion défini par le CAD pour 1999 : 1 dollar = 113,90 yens (16,99 yens de plus au dollar)

* Les chiffres sont arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composants.

* BERD : Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Elle aide les pays de l'ex-soviétique Union soviétique et de l'Europe centrale et orientale à effectuer la transition vers une économie de marché.

* Pays et régions émanicipés de l'aide : Bahamas, Brunei, Koweït, Qatar, Singapour, Emirats arabes unis, Israël, Hong Kong et Chypre.

total fourni par les pays membres du CAD.

Néanmoins, la proportion du PNB japonais alloué à l'APD n'est que de 0,35 %, si bien que dans un classement fondé sur ce critère, le Japon se classe 7e sur les 22 nations du CAD.

L'élément de libéralité* et le ratio don-APD, considérés comme deux des principaux indices de la qualité de l'aide, demeurent faibles dans le cas du Japon par rapport à l'ensemble du CAD, et des progrès sont attendus. Afin de relever la qualité de l'APD japonaise, la part des dons bilatéraux dans les programmes de coopération technique de la JICA doit augmenter.

Au niveau du gouvernement, les ministères et d'autres organes centraux sont fusionnés ou supprimés, des institutions publiques sont soumises à des examens de plus en plus rigoureux, et les dépenses publiques font l'objet de coupes. L'APD japonaise s'inscrit dans une situation de plus en plus difficile : la formulation d'objectifs à moyen terme pour l'APD est différée et un examen de la nature même de l'APD est à l'étude.

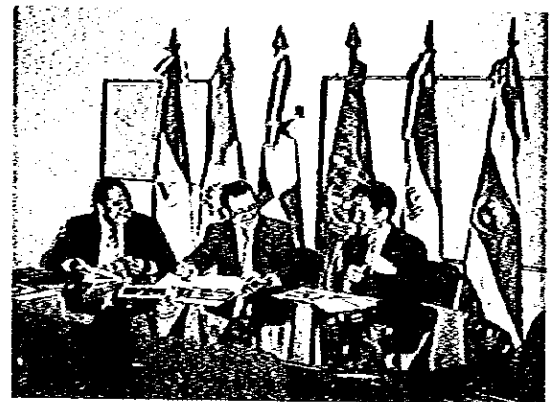
C'est dans ce contexte que le gouvernement a établi en août 1998 une "politique à moyen terme pour l'APD", qui définit l'orientation générale de l'APD japonaise pour les cinq prochaines années. Ce document de politique a été élaboré pour remplacer les "objectifs à moyen terme pour l'APD" publiés à cinq reprises depuis 1978. Ce document se caractérise essentiellement par le fait que, contrairement à l'usage par le passé, il ne précise aucun objectif en termes d'APD globale : le document aborde les problèmes de portée mondiale et insiste plus particulièrement sur le développement des ressources humaines et l'appui intellectuel*.

Le texte souligne par ailleurs combien il est important de s'efforcer de gagner la compréhension et le soutien du public japonais en rendant les opérations d'aide plus efficaces et en communiquant plus d'informations. Au milieu des bouleversements actuels sur le plan de l'économie, des finances publiques et de l'environnement de l'aide, il est de plus en plus urgent de revoir la politique d'APD japonaise, jusqu'ici axée sur l'idée d'une augmentation graduelle des dépenses en matière d'aide. Nous devons abandonner la quantité et mettre l'accent sur la qualité de l'APD. Dans ces conditions, la JICA a plus que jamais conscience de ses responsabilités d'agence d'exécution de programmes d'aide, face aux attentes du peuple japonais et à l'objectif d'amélioration de l'efficacité et de l'efficacité de l'aide.



Vice-Président JOCV s'occupant de semis dans le désert au Niger.

Aperçu des activités de la JICA pendant l'exercice 1999



Expert régional apportant son soutien dans le cadre de la coopération multilatérale au siège de la SSCA au Sénégal

Bilan de l'APD japonaise et des activités de la JICA

En 1999, le montant total de l'APD japonaise a été de 15,38535 milliards de dollars (en comptant les apports à l'Europe centrale et orientale et à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement), dont 3,19916 milliards de dollars (20,8 %) absorbés par la coopération technique. Les activités de la JICA ont représenté 1,37226 milliards de dollars, soit 42,9 % du montant de la coopération technique japonaise. Ces chiffres correspondent à une baisse de 15 % par rapport à l'année précédente pour l'ensemble de la coopération technique et à une baisse de 2,5 % pour les activités de la JICA. Le tableau 1-13 indique la ventilation des dépenses de coopération technique.

Le budget initial de la JICA pour l'exercice 1999 a été de 185,5 milliards de yens (0,2 % de plus que l'année précédente), dont 175,1 milliards de dons, 1,9 milliard d'investissements et 8,5 milliards de fonds en fiducie. Les programmes gérés par la JICA ont absorbé 155,3 milliards

de yens (64,6 %) du budget de la coopération financière non remboursable confié au ministère des affaires étrangères, qui s'est monté à 249,5 milliards de yens. La figure 1-14 indique l'évolution du budget de la JICA depuis 1974.

Ventilation régionale des activités

En 1999, les activités de coopération technique de la JICA ont été réparties à raison de 40,8 % pour l'Asie, 9,7 % pour le Moyen-Orient et le Maghreb, 15,7 % pour l'Afrique, 20,6 % pour l'Amérique latine, 2,8 % pour l'Océanie et 4,6 % pour l'Europe. La figure 1-15 montre la répartition par régions en 1998 et 1999.

Ventilation sectorielle des activités

En 1999, la répartition sectorielle des activités de coopération technique de la JICA a été de 2,5 % pour la planification et l'administration, 19 % pour les travaux et les services publics, 20,1 % pour l'agriculture, la foresterie et la pêche, 9,6 % pour les mines et l'industrie, 2,6 % pour

Tableau 1-13 L'APD japonaise et les programmes de la JICA (millions de dollars)

Poste	Année cible	1998	1999	Evolution par rapport à l'année précédente (%)
Aide publique au développement		10 732	15 385	43,4
Dépenses de coopération technique (% de l'APD)		2 722 (25,9 %)	3 129 (20,8 %)	15
Part des activités de la JICA (% des dépenses de coopération technique)		1 427 (50,6 %)	1 372 (42,9 %)	-2,5
Stagiaires (dont activités de la JICA)		345 (24,2)	433 (25,2)	16,8 (18,9)
Experts et membres de missions d'étude (dont activités de la JICA)		751 (64,5)	833 (72,3)	10,9 (12,1)
Volontaires JOCV (dont activités de la JICA)		130,19 (129,28)	167,14 (167,07)	28,4 (29,2)
Etudiants étrangers		367	410	11,7
Fourniture d'équipements et de matériels, coopération pour la recherche, etc. (dont activités de la JICA)		1 188 (42,1)	1 372 (29,1)	15,5 (45,1)

* Europe centrale et orientale, pays éligibles de l'aide et BERD inclus.

l'énergie, 2,1 % pour le commerce et le tourisme, 12,2 % pour le développement des ressources humaines, 11,9 % pour la santé publique et les soins médicaux et 1,9 % pour le bien-être social.

Les apports de coopération financière non remboursable fournis par la JICA en 1999 ont été ventilés comme suit : 14,5 % pour la santé publique et les soins médicaux, 11,7 % pour l'éducation et la recherche, 20,8 % pour l'amélioration du bien-être, des conditions de vie et de l'environnement, 31,4 % pour l'agriculture, la foresterie et la pêche et 20,1 % pour les transports et les communications.

Les parts sectorielles et les chiffres de 1998 sont indiqués sur la figure 1-16.

Ventilation des effectifs par types de coopération

Au cours de l'exercice 1999, la JICA a accueilli 17 903 participants à des programmes de formation et envoyé 4 003 experts, 8 818 membres de missions d'étude et 1 290 volontaires JOCV. La figure 1-17 indique l'évolution des effectifs par types de coopération depuis 1983.

Fig.1-14 Evolution du budget de la JICA

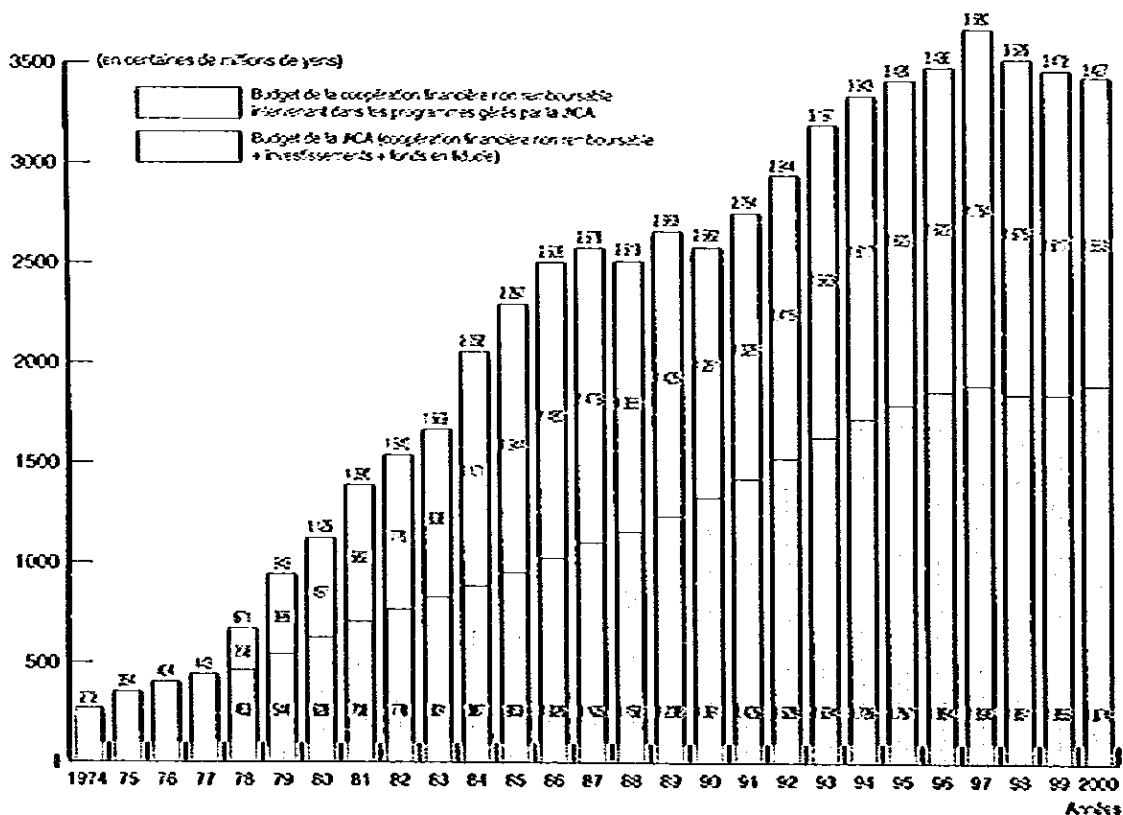


Fig.1-15 Proportions des dépenses par régions

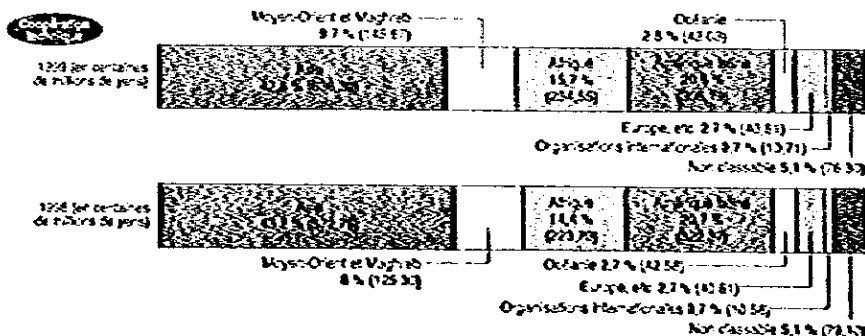
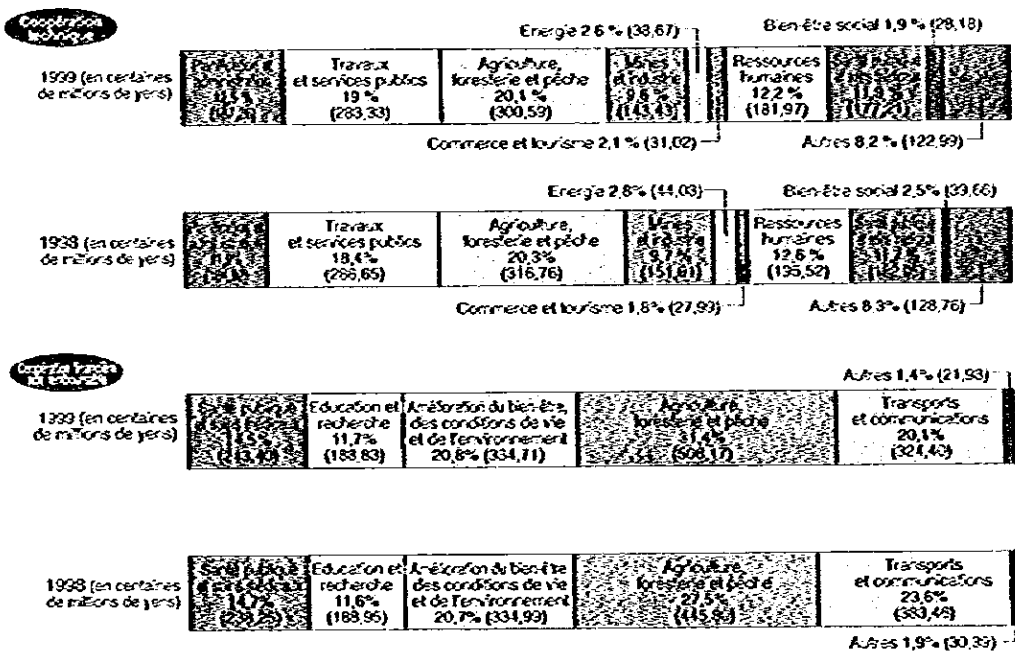


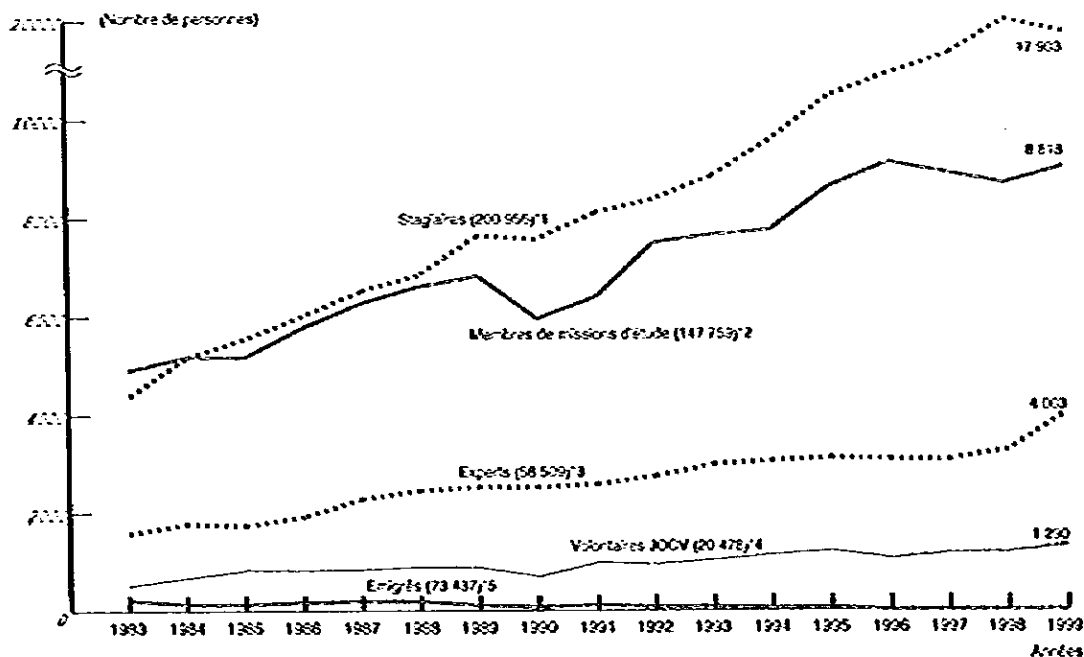
Fig.1-16 Proportions des dépenses par secteurs



* Chiffres fondés sur des décisions du conseil des ministres concernant les activités de coopération financière non remboursable menées par la JICA (fonds général projets généraux, fonds pour la pêche et fonds pour l'augmentation de la production alimentaire) pour les exercices 1998 et 1999.

* La JICA est chargée des études de base et de la mise en œuvre des projets de coopération financière non remboursable.

Fig.1-17 Evolution des effectifs par types de coopération



1: Total cumulé 1951-99 2: Total cumulé 1957-99 3: Total cumulé 1955-99
 4: Total cumulé 1965-99 5: Total cumulé 1952-99

Ventilation des dépenses par programmes

Les chiffres pour l'exercice 1999 indiquent que les plus fortes dépenses sont comptabilisées par la coopération technique de projet-type, avec un montant de 35,9 mil-

liards de yens pour ce programme, suivie par l'accueil des stagiaires et les études de développement comme le montre la figure 1-18. La figure 1-19 établit une répartition des dépenses cumulées par programmes de 1954 à 1999.

Fig.1-18 Ventilation des dépenses par programmes

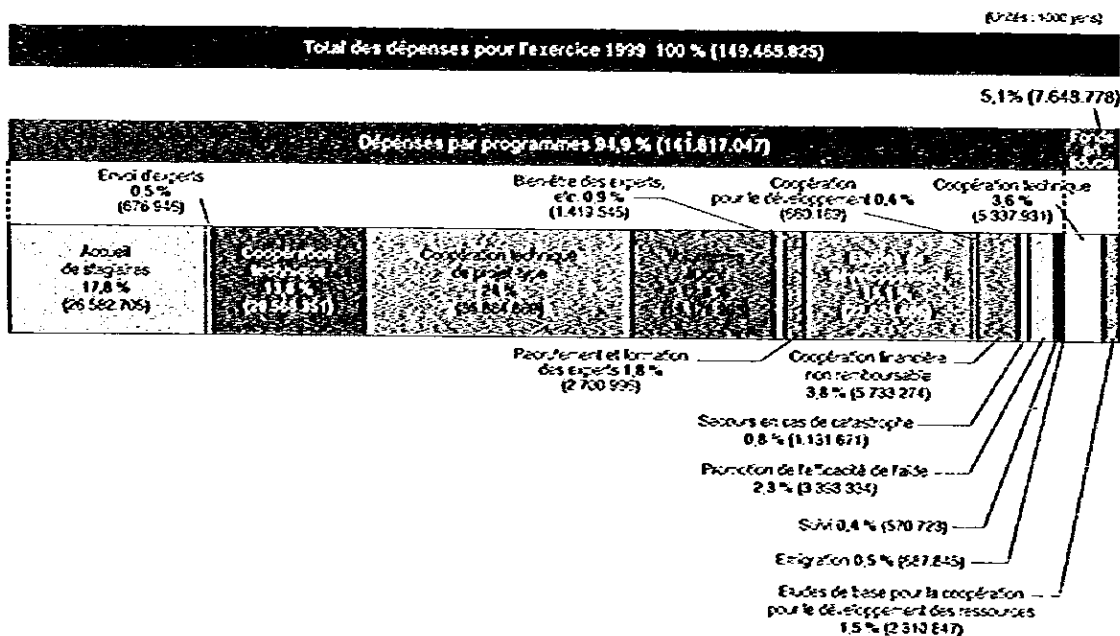
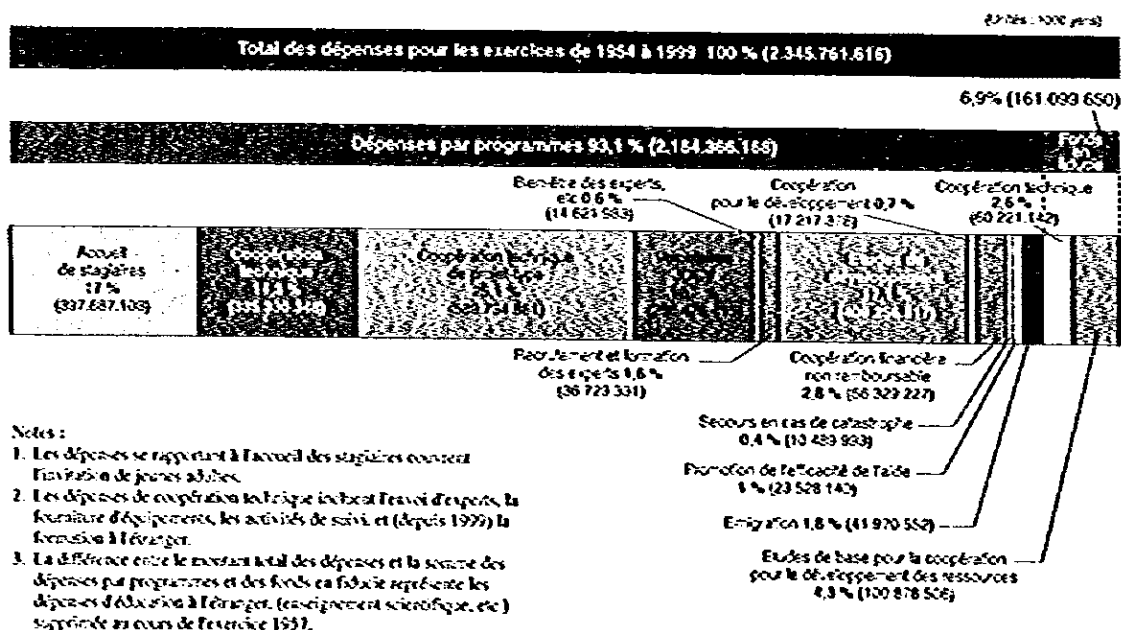


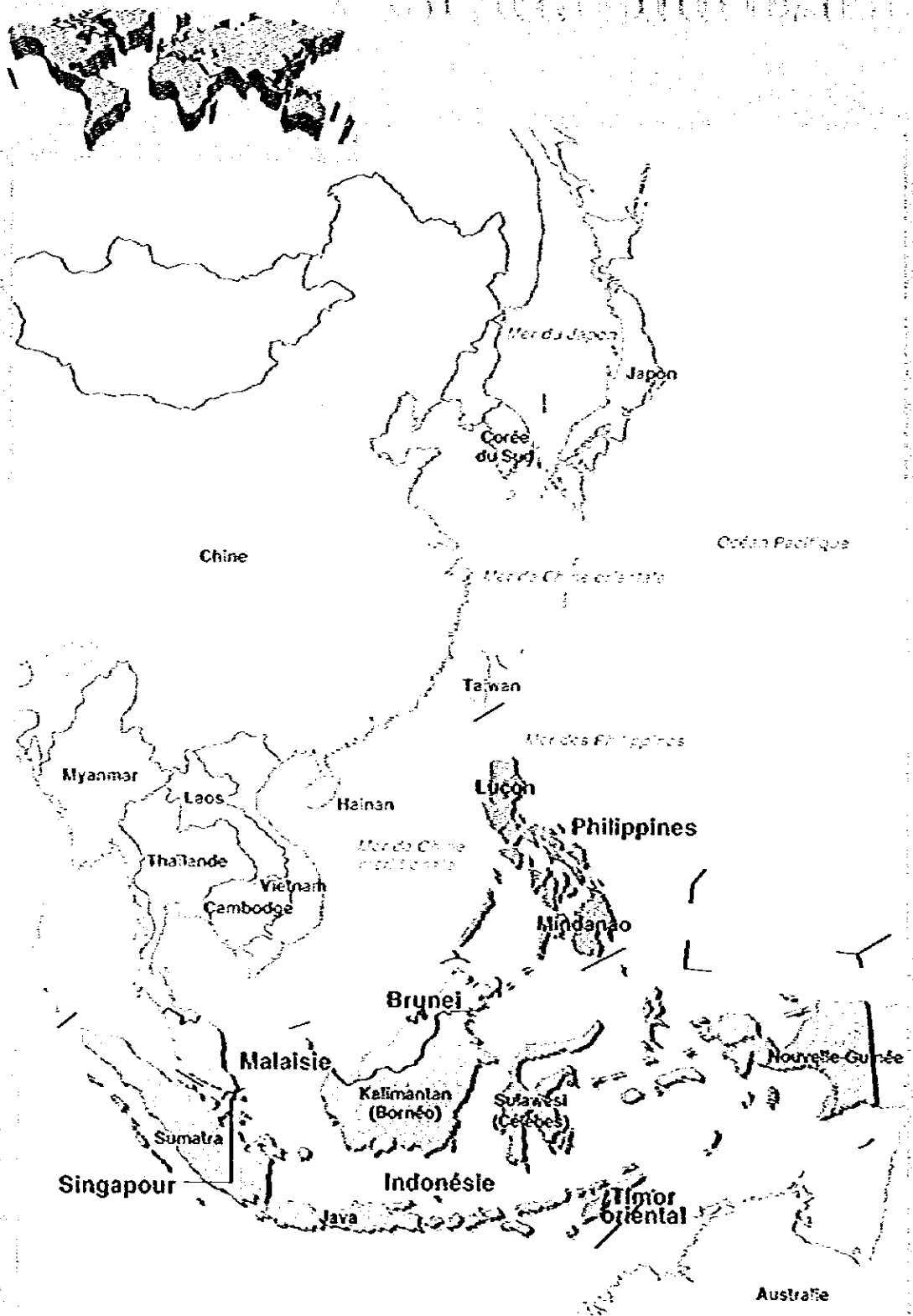
Fig.1-19 Ventilation des dépenses cumulées par programmes



2^{ème} partie

**Perspectives
régionales**

Chapitre 1



Etat actuel du développement régional

L'extrême gravité de la crise économique en Asie

La péninsule malaise et la région de l'Asie du Sud-Est se composent de pays très divers : depuis l'Indonésie, avec environ 200 millions d'habitants et une superficie 5,5 fois supérieure à celle du Japon, jusqu'à Singapour, qui compte environ 3,1 millions d'habitants et dont la superficie est inférieure au tiers de l'agglomération de Tokyo.

Compte tenu de leur proximité géographique avec le Japon, ces pays sont étroitement liés avec ce dernier sur le plan économique, culturel et historique. La caractéristique qui les unit (à l'exception du Timor oriental, qui a fait sécession en Indonésie en 1999) est d'être parvenu à un développement économique considérable.

Ces pays ont connu dès la fin des années 1980 une croissance économique étonnante, soutenue par des investissements étrangers massifs et une hausse des exportations conforme à une politique industrielle axée sur l'export. A telle enseigne qu'ils sont devenus une référence en matière de croissance au niveau mondial. Toutefois, la crise économique qui a commencé à déferler en juillet 1997 suite à l'effondrement du baht thaïlandais a stoppé net le développement économique harmonieux de la région. Bien que la gravité de la crise n'était pas la même dans tous les pays, chaque nation a été contrainte d'appliquer des mesures



Stagiaire dans un pays tiers au bénéfice de l'Afrique portant sur l'amélioration de la productivité. Export japonais en conversation avec des stagiaires du Botswana et de l'île Maurice à Singapour.

d'austérité et de revoir ses politiques en matière de développement. La crise s'est accompagnée d'une augmentation rapide de chômage et d'autres répercussions sociales graves.

La crise s'est fait le plus durement sentir en Indonésie, où elle a entraîné la chute du régime Suharto en mai 1998, ainsi que le désordre économique et social. Les réformes apportées aux structures politiques en Indonésie à cette époque expliquent que le gouvernement ait fini par admettre la sécession du Timor oriental dans la république.

Une région axée sur les membres fondateurs de l'ANASE

Les efforts des gouvernements actuels de ces pays pour relancer l'économie et retrouver la stabilité sociale portent progressivement leurs fruits. Des signes de reprise se manifestent beaucoup plus vite que prévu non seulement à Singapour et aux Philippines, où la crise économique a été moins virulente que partout ailleurs, mais aussi en Malaisie, qui a contré la crise en prenant ses propres mesures de contrôle des changes et en introduisant un taux de change fixe.

Principes fondamentaux de l'aide de la JICA en Asie du Sud-Est

L'Asie du Sud-Est est une destination prise des touristes japonais et compte un grand nombre de résidents et sociétés de ce pays. A cet égard, elle est liée au Japon par des liens plus étroits que bien d'autres régions, et c'est pourquoi elle nourrit de grands espoirs par rapport à l'orientation et l'aide que le Japon peut proposer dans de nombreux domaines. Le rôle et l'impact de la coopération technique sont particulièrement importants.

Comme cette région a déjà connu un fort développement économique, les économies locales sont étroitement imbriquées

avec l'économie mondiale et sont susceptibles de développements dans la communauté internationale. Cela est apparu nettement avec la crise économique en Asie, qui a mis en évidence la nécessité pour chaque pays d'être réactif pour faire face aux brusques changements des conditions environnantes.

Au vu de cette situation, il incombe à la JICA d'être encore plus efficace et rigoureuse dans ses actions ; ainsi, nous nous devons d'observer les évolutions de la situation afin de répondre rapidement aux besoins d'aide de chaque pays. Une aide est

requise dans de nombreux domaines, tels que la décentralisation et la technologie de l'information ; aussi, nous mettons tout en œuvre pour renforcer une approche globale des problèmes spécifiques aux pays par le dialogue avec les gouvernements des pays concernés.

Dans la perspective du développement et de la stabilité dans l'ensemble de la région de l'ANASE, nous pensons que la JICA doit s'atteler à d'autres tâches importantes, notamment l'extension de la coopération Sud-Sud¹ et la poursuite de la reconstruction au Timor oriental.

II

Chapitre 1

Asie du Sud-Est 1

Cette région compte la plupart des premiers membres de l'ANASE – catalyseurs du développement en Asie du Sud-Est – à savoir, l'Indonésie, les Philippines, la Malaisie, Singapour et Brunei. (Les quatre premiers ont fondé l'ANASE en 1967, le Brunei les a rejoints en 1984.) Avec l'adhésion du Cambodge en avril 1999, l'ANASE est devenue une organisation à la tête de dix Etats. Toutefois,

il existe une disparité considérable entre les niveaux économiques des premiers membres et ceux des Etats membres plus récents, comme le Vietnam, le Laos et le Cambodge. Par conséquent, parallèlement à la reprise économique, l'un des principaux enjeux de ces pays est de veiller à la stabilité du développement régional afin de garantir l'harmonie avec les derniers venus dans l'ANASE.

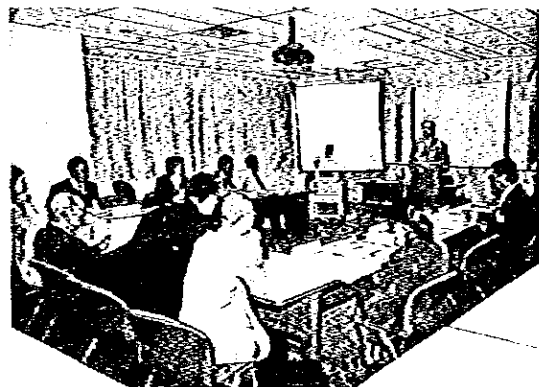
Traitement des problèmes prioritaires dans les projets de la JICA

Consolidation des approches concernant le développement des ressources humaines

Suite aux étroites relations que le Japon maintient avec l'Asie du Sud-Est sur le plan économique et bien d'autres plans, il est de tradition que cette région attire l'essentiel de l'aide de la JICA. Plusieurs années d'affilée, le Japon a été le principal donateur* aux Philippines et en



Projet intégrant le développement des méthodes d'irrigation des champs dans le but de diversifier la production agricole (Philippines).



Le Japon apporte une coopération technique depuis 25 ans, dans le cas présent par le biais d'un stage dans un pays tiers (Singapour).

Indonésie. Lors de la conférence au sommet Japon-ANASE qui s'est tenue en 1997, le premier ministre Hashimoto a proposé un "programme intégré de développement des ressources humaines Japon-ANASE." Lors de la conférence au sommet qui a réuni les chefs de file de l'ANASE, le Japon, la Chine et la Corée du Sud en 1999, le premier ministre Obuchi a présenté le "plan Obuchi." Dans ses grandes lignes, ce plan préconisait le renforcement du développement spécialisé des ressources humaines et l'apport d'une aide complémentaire aux étudiants étrangers conformément à la Mission pour la reprise économique en Asie. La JICA fournit une aide à la région suivant cette même approche.

Soutien face à la crise économique en Asie

Dans les pays les plus sévèrement touchés par la crise économique en Asie, les mesures d'urgence se sont notamment traduites par diverses formes d'aide aux désavantagés de la société (filet de protection sociale*).

En Indonésie, par exemple, des initiatives originales de coopération avec les ONG locales ont été tentées pour que les produits pharmaceutiques parviennent directement aux chômeurs, aux pauvres et aux autres membres des classes défavorisées.

Dans une perspective à moyen et long terme, le soutien apporté concerne la réforme structurelle de l'économie et la réforme monétaire. Pour parvenir à une politique saine au niveau macro-économique, pour réformer les institutions du secteur financier dont l'organisation est encore imparfaite et pour augmenter la production et la compétitivité des exportations, des experts financiers recrutés lors de procédures ouvertes au public sont envoyés dans ces pays et les gestionnaires assumant les rôles clés dans les domaines concernés sont accueillis au Japon en formation. Le programme de coopération est ainsi destiné à renforcer le développement des ressources humaines dans les secteurs de l'économie et de la finance.



Horloges travaillent dans l'archivisme pour l'ouverture prochaine du *Lapaz-Malaya College of Textiles*, où sera dispensée une formation dans les domaines des industries de soie.

Promotion de la coopération Sud-Sud

Les pays d'Asie du Sud-Est ont été parmi les premiers bénéficiaires de la coopération technique du Japon. Si ces pays étaient par le passé exclusivement des récipiendaires,

ils agissent actuellement en tant que donateurs par le biais de la coopération Sud-Sud, assurée sous la forme de stages dans un pays tiers*, notamment en Indonésie, aux Philippines et en Malaisie. A Singapour, où la coopération

Sur le terrain

Projet en première ligne du système de soins à la population et à la famille Philippines

Aide des JOCV à l'établissement de pharmacies communautaires

◆ Déclin des services médicaux suite à la loi sur la décentralisation

Après l'entrée en vigueur de la loi sur la décentralisation en 1992, l'administration des services de santé aux Philippines a été confiée aux autorités municipales. La plupart des municipalités ont peu de moyens financiers et reçoivent aujourd'hui moins d'aide du gouvernement central, de sorte que les fournitures médicales de base précédemment livrées par ce dernier viennent à manquer. Suite aux coupes claires dans le budget de formation du personnel des dispensaires et d'entretien des unités de soins médicaux, le niveau des soins de santé s'est détérioré. Cette baisse est particulièrement manifeste pour les services médicaux du secteur public.

Nombre de gens ordinaires qui n'ont pas normalement accès à la médecine publique n'ont pas l'argent nécessaire pour bénéficier du diagnostic d'un médecin compétent dans une institution privée. Au lieu de cela, ils se soignent seuls avec des médicaments achetés en pharmacie. Mais les abus augmentent souvent leurs troubles et il faut qu'ils soient gravement malades pour finalement consulter un docteur.

◆ Aide aux collectivités locales par le biais de pharmacies communautaires en coopérative

Pour aider à régulariser la situation, un groupe de six JOCV a été envoyé dans le cadre du projet en première ligne du système de soins à la population et à la famille. Ce groupe comprend un vulgarisateur de développement rural, trois infirmières, un travailleur médical et un nutritionniste. Avec des travailleurs médicaux philippins et du personnel d'ONG, les JOCV participent à la formation d'autres travailleurs médicaux et donnent à la popu-

Volontaires japonais pour la coopération à l'étranger



Conseils de diététique pour améliorer la nutrition des enfants.

lation locale des cours d'hygiène et de santé ainsi que des conseils en nutrition.

On s'attache tout particulièrement à favoriser la création de pharmacies communautaires en coopérative. Grâce à un système dans lequel les personnes vivant dans les zones reculées cotisent toutes à un fonds commun destiné à l'achat de médicaments, celles-ci peuvent toutes disposer de remèdes à bon marché.

Les JOCV insistent aux travailleurs médicaux qui dirigent les pharmacies comment préparer les médicaments et prévenir les abus. Ils encouragent par ailleurs la culture et l'utilisation des plantes médicinales traditionnelles.

Par leurs efforts soutenus au sein de la population locale, les JOCV espèrent faire prendre conscience à tout un chacun qu'il lui incombe personnellement de prendre soin de sa propre santé.

(Bureau de la JICA aux Philippines)

technique du Japon a pris fin en 1993, un programme de partenariat pour le 21^{ème} siècle (JSPP21) avait été lancé en 1997. Dans le cadre de ce programme, le Japon et Singapour ont travaillé comme de véritables partenaires en vue de soutenir les PED de la région et d'ailleurs. Au cours de l'exercice 1999, ce programme s'est étoffé de stages dans un pays tiers à l'intention des pays de l'APEC et de la mise en œuvre conjointe d'études de formulation de projets* pour l'essor du tourisme au Laos. L'évolution de Singapour au rang de nation donatrice semble donc assurée.

Réponse rapide aux besoins d'aide

Parmi les exemples notables de coopération dans cette région au cours de l'exercice 1999, il faut citer le soutien apporté lors des élections générales en Indonésie et l'aide d'urgence au Timor oriental.

En juin 1999, l'Indonésie a vécu ses premières élections générales depuis 44 ans. La JICA a envoyé 20 experts qui, dans un délai très court, ont apporté leur soutien technique au comité électoral indonésien pour le comptage des voix et ont voyagé dans l'ensemble du pays pour veiller à ce que le matériel électoral soit disponible. Cette action, première grande initiative de la JICA dans le domaine du soutien à la démocratisation, a reçu un accueil élogieux par les autorités indonésiennes, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et d'autres pays donateurs.

Depuis le référendum d'août 1999, le Timor oriental a retrouvé la voie de la reprise et le développement, avec le



Démonstration culinaire destinée à créer des produits régionaux distinctifs à partir de la variété locale de patate douce (Philippines, projet pour renforcer la formation en vue d'améliorer les conditions de vie dans les villages ruraux).

soutien de la communauté internationale. En décembre 1999, la JICA a mis sur pied le Comité de soutien d'urgence au Timor oriental afin d'agir suivant trois axes principaux : 1) restauration et amélioration de l'infrastructure*, 2) valorisation des ressources humaines, 3) aide au développement communautaire.

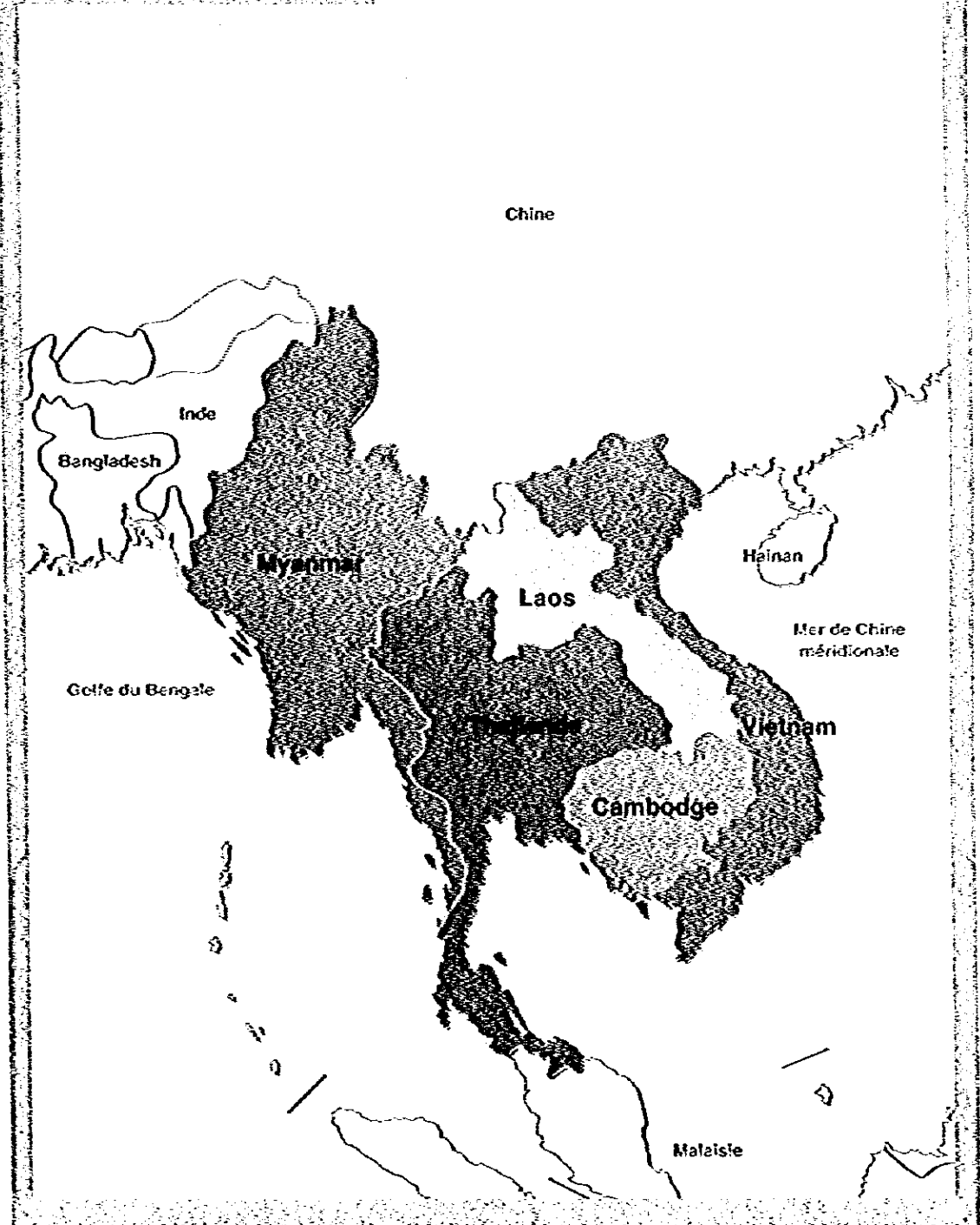
En mars 2000, la JICA a ouvert un bureau à Dili pour assurer un programme d'aide à grande échelle.



Collaborateur de Singapour assurant une formation pour un stage dans un pays tiers destiné au Vietnam (Singapour).

Chapitre 2

Asie du Sud-Est



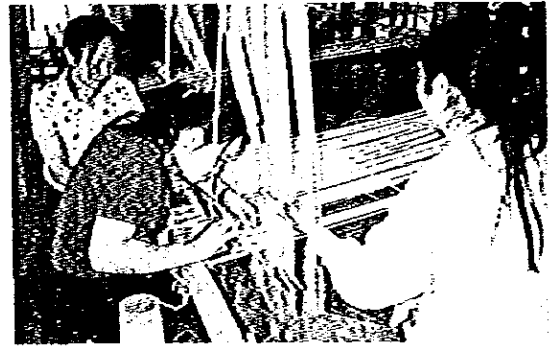
Etat actuel du développement régional

Evolution continue vers l'établissement d'une zone franche

La partie nord de l'Asie du Sud-Est continentale comprend cinq pays : Vietnam, Laos, Cambodge, Thaïlande et Myanmar. Ces pays se partagent des ressources naturelles concentrées sur le fleuve Mékong, qui s'écoule du Nord au Sud en traversant par le milieu la péninsule indochinoise, et sont étroitement liés sur le plan économique, culturel et historique.

Toutefois, les événements historiques de ces dernières années ont entraîné des différences considérables entre ces pays sur le plan politique et économique. A l'exception de la Thaïlande, qui a rapidement progressé dès les années 1980 et catalysé le développement régional, tous ces pays ont connu guerre civile et chaos politique, de sorte que leurs économies sont dans leur ensemble à la traîne par rapport à l'Asie de l'Est.

Pendant de nombreuses années, le Japon a apporté un soutien économique au Vietnam et au Cambodge dans le cadre de la reconstruction suite aux hostilités. L'aide aux pays de la région a ensuite été gelée avec l'éclatement de la guerre du Vietnam, et jusqu'à la seconde moitié des années 1980, les relations diplomatiques ont été pratiquement inter-



Projet d'habilitation communautaire destiné à favoriser l'autosuffisance parmi les femmes par la formation à la production textile (Laos).

rompues. L'introduction de la politique *Doi Moi* ("Rénovation") au Vietnam, d'approches et de mécanismes économiques novateurs au Laos en 1986 et les accords de paix de Paris en 1991 ont favorisé l'instauration de politiques de libéralisation économique et l'introduction d'une économie de marché au Vietnam, au Laos et au Cambodge. Ce qui a amené le Japon à reprendre la fourniture de l'aide.

Un régime militaire s'étant accroché au pouvoir depuis 1962, le Myanmar n'a pu bénéficier pratiquement d'aucun investissement de l'Occident à cause de son incapacité à respecter la démocratie. Aussi, le pays a stagné en termes de développement économique. Depuis 1988 cependant, le gouvernement du Myanmar s'oriente vers l'établissement d'une économie de marché ouverte et renforce graduellement ses relations avec ses voisins de l'ANASE et le Japon.

Telle était la situation politique et économique lorsque le Cambodge a rejoint l'ANASE en 1999, marquant l'entrée du dernier pays de la péninsule indochinoise dans l'ANASE et la ZLEA (Zone de libre-échange de l'ANASE). Même si la crise économique en Asie, amorcée en Thaïlande en juillet 1997, a eu des incidences économiques indirectes sur les quatre nouveaux membres de l'ANASE de la péninsule indochinoise, elle n'a pas entraîné de changements majeurs dans leurs politiques de réforme économique, de sorte que la région dans son ensemble continue de ressembler de plus en plus à une zone de libre-échange.

Principes fondamentaux de l'aide de la JICA au Vietnam, au Cambodge et au Laos

En raison de facteurs historiques et géographiques, le Vietnam, le Cambodge et le Laos sont de manière générale en retard sur les autres pays de l'ANASE. La longue période de domination coloniale, la destruction exercée par les gouvernements, les guerres incessantes et les bouleversements politiques ont détruit les infrastructures de production de ces nations qui ne sont plus à même d'offrir à leurs ressortissants des vies normales. Les individus de tels pays particuliers ont été découragés ou ils ont émigré. Aujourd'hui encore, bien que la situation politique se normalise peu à peu, les économies

du passé ne sont pas reformées et une action à long terme s'impose pour la reconstruction.

Parmi les problèmes rencontrés par ces pays, la JICA se consacre plus particulièrement aux questions urgentes, telles que les réformes sur le plan administratif, financier et politique et l'instauration de structures d'économie capitaliste. Tout en s'appuyant sur les difficultés des gouvernements confrontés au manque de personnel, de budget et d'installations pour pouvoir bénéficier de l'aide, la JICA œuvre de leur apporter son soutien par le biais de projets à moyen et long terme en combinant diverses méthodes.

Ainsi, dans le cadre de la "modernisation des institutions juridiques" (appui décisif aux politiques importantes) en cours au Cambodge, la JICA aide le gouvernement cambodgien à élaborer un code civil et un code de procédure civile, ainsi qu'à développer les moyens juridiques. Par le biais du système de stages spéciaux par pays, des juges, des juristes et d'autres intervenants du monde du droit sont invités au Japon pour étudier le système juridique japonais tandis que des experts juridiques japonais dispensent des conseils sur la formulation des textes législatifs. Cette forme de coopération est adaptée aux besoins du pays partenaire.

Traitement des problèmes prioritaires dans les projets de la JICA

Extension du soutien pour la réforme juridique et les politiques économiques

Dans de nombreux pays de la région, les vestiges de structures organisationnelles, de lois et de mesures reflétant fortement les concepts politiques du communisme et de l'économie dirigée sont encore bien visibles. Les institutions politiques et économiques fondamentales font toujours défaut suite aux longues années de régime autoritaire et de guerre civile. Les conditions qui prévalent dans ces pays sont relativement similaires. En tant que nation particulièrement intéressée par une coopération économique avec l'ensemble de la région, on attend du Japon une aide sur le plan de la réforme administrative et financière, notamment la modernisation des principales lois et l'introduction d'une économie de marché.

Avec l'aide des ministères et des départements ministériels,



Membres du Cambodian Mine Clearance Center (CMAC) avec des véhicules fournis par le Japon.

des institutions universitaires et des organisations pertinentes, la JICA répond à ces demandes par la création de structures de soutien intérieures et la fourniture d'une aide multilatérale combinant diverses méthodes : envoi d'experts, accueil de stagiaires, études de développement et fourniture d'équipement et de matériel.

Au Vietnam, par exemple, la JICA poursuit son aide en faveur de l'introduction d'une économie de marché par une recherche en coopération destinée à faire naître des idées de politiques à moyen et à long terme et par la formation de gestionnaires. Des projets destinés au soutien de la politique économique sont menés au Laos et au Myanmar. Dans le domaine juridique, la JICA participe à la modernisation du droit cambodgien et vietnamien en fournissant des conseils et des orientations sur l'élaboration et la révision des lois et la formation d'experts.

Ce type d'appui intellectuel* est un domaine que la JICA ne vient d'approfondir que récemment et ces efforts suscitent un vif intérêt à l'intérieur et à l'extérieur du Japon.

Sur le terrain

Aide sociale pour favoriser l'autonomie des personnes socialement défavorisées

◆ Troubles psychologiques causés par la guerre civile

La guerre civile a débuté au Cambodge vers 1969 et marque le pays pendant plus de 20 ans, avec le tristement célèbre régime Pol Pot. De nombreuses personnes ont été meurtries psychologiquement par ces années infernales et leur incapacité à mener une vie normale suite aux dommages subis les a souvent plongés dans l'indigence.

Le gouvernement cambodgien doit faire face à de nombreux problèmes, tels que le déménagement et la réduction de ses effectifs militaires. Aussi, il lui est impossible de venir en aide à ces personnes. Et ce sont les ONG qui prennent pour l'essentiel la relève.

La SSC (Services sociaux du Cambodge) est une ONG jouant un rôle déterminant dans le domaine de la santé mentale.

◆ Appel aux travailleurs sociaux

Un homme âgé de 26 ans, dénommé Hea Abon, a été arrêté et mis en prison pour avoir battu sa mère et sa sœur. Le membre d'une ONG militant pour la défense des droits de l'homme dans les prisons a demandé l'aide de la SSC ce que tena de l'état mental de ce prisonnier.

Un assistant social de la SSC a rencontré Hea et obtenu qu'il soit examiné par un docteur et un psychiatre. Après s'être informé de l'évolution du traitement, il a expliqué les troubles dont souffrait

Soutien aux ONG locales Cambodge

Projet d'habilitation communautaire

Hea à sa famille et à ses voisins qui appelaient son retour et les a persuadés de le réintégrer dans la communauté. Pour améliorer les conditions de vie de Hea, sa maison délabrée a été réparée et on l'a encouragé à se lancer dans la culture des légumes. De fréquentes visites à domicile et un soutien psychologique ont permis d'instaurer une relation de confiance. Grâce à l'intervention d'autres organisations d'aide caritative, la situation de Hea s'est nettement améliorée.

Les traumatismes psychologiques se traduisent par toute une série de problèmes influencés par de nombreux facteurs et l'aide aux victimes requiert une persévérance exceptionnelle. Aussi, les travailleurs sociaux mesurent l'importance de leur travail lorsque les patients parlent de l'assurance qu'ils ont acquise par le fait de sentir que quelqu'un s'intéresse à eux.

Le soutien psychologique en est encore à ses débuts au Cambodge et la SSC participe à des activités d'aide aux groupes socialement défavorisés (essentiellement par des visites à domicile) ainsi que de formation et d'orientation pédagogique pour les volontaires locaux, les fonctionnaires, le personnel des ONG et les moines bouddhistes. L'idée est de créer un environnement émanant de la société dans son ensemble et susceptible de soutenir les plus démunis.

Le soutien aux ONG telles que la SSC est l'un des plus récents aspects des activités d'aide de la JICA.

(Bureau de la JICA au Cambodge)

Renforcement des liens avec les autres organismes d'aide

La JICA échange des informations et travaille dans nombre de domaines avec des organismes d'aide actuellement engagés au Vietnam et au Cambodge. Au Vietnam, par exemple, nous avons convenu de partenariats réunissant des groupes de donateurs* dans plus de 20 domaines importants. Nous coordonnons nos actions avec les ministères et départements ministériels du Vietnam afin de fournir une aide qui prenne en compte les liens et la coopération existant entre les organismes d'aide compétents dans les différents domaines. Le Japon étudie actuellement la manière de cooconduire des partenariats dans des secteurs tels que les transports et la JICA prend part à cette nouvelle évolution en s'appuyant sur les systèmes d'études de développement et d'envoi d'experts.

Dans les pays de la péninsule indochinoise, les ONG sont nombreuses à apporter depuis longtemps un soutien aussi dynamique que celui des organismes d'aide publics. De multiples organisations ont une tradition dans le domaine de l'aide qui remonte bien avant l'entrée en lice des principaux donateurs et leurs activités sont chaleureusement accueillies par les pays récipiendaires.

Dans ces pays, la JICA a commencé à travailler sur plusieurs projets dans les domaines de l'éducation, des soins médicaux, du bien-être social et de la culture. Elle s'appuie sur l'ensemble d'initiatives conduites de concert avec les ONG et les institutions universitaires, et lancées ces dernières années sous la forme de projets d'habilitation communautaire* et de partenariat.

Au Cambodge, des organismes des Nations unies et des ONG sont engagés dans de nouvelles formes de coopération concernant l'aide après les conflits et notamment le déminage. La collaboration avec ces pionniers dans le domaine de l'aide est essentielle pour que tous exploitent au mieux leurs possibilités et compensent leurs déficiences respectives.

Développement du bassin fluvial du Mékong

La grande région formée par le Vietnam, le Cambodge et le Laos déient les meilleures chances de développement rapide. Des actions de coopération transfrontalières de grande ampleur et équilibrées dans l'ensemble de la région sont actuellement en cours. Elles s'inscrivent dans le cadre du projet GMS (*Economic Cooperation with the Greater Mekong Area*), proposé par la Banque asiatique de développement (BasD) et démarré en 1992, et du *Comprehensive Development Forum for Vietnam, Laos and Cambodia*, proposé par le gouvernement japonais en 1993. L'orientation de l'aide japonaise a été définie dans un document publié par le ministère des affaires étrangères en juillet 1997, intitulé "Stratégies de développement pour le bassin du Mékong".

Grand projet d'infrastructure* concernant le bassin du



Formation aux technologies de l'information au Vietnam.

Mékong, la création d'un corridor est-ouest suscite un formidable intérêt. L'objectif est d'établir une artère reliant la Thaïlande à la mer de Chine en passant par le Vietnam, une voie qui devrait contribuer au développement économique de l'ensemble de la région et même du Laos, qui n'a pas d'accès maritime. La JICA est responsable d'une partie importante des travaux et notamment des études détaillées pour la conception du pont international du Mékong N° 2, qui relie les berges thaïlandaise et laotienne du fleuve. Elle apporte également une coopération financière non remboursable pour les réparations de la route nationale 9, qui traverse le Laos. A l'avenir, la coopération ne devrait plus se limiter à la construction de routes et de ponts, mais également porter sur des réformes institutionnelles dans les domaines tels que la répartition et l'élaboration de plans de développement régional, afin que l'ouverture du corridor est-ouest soit véritablement en phase avec le développement économique de la région.

Dans ce cadre, la JICA contribue également à ce grand projet par l'envoi d'experts à la Commission du fleuve Mékong.

Poursuite de la coopération intra-régionale dans le domaine du développement des ressources humaines

Le Cambodge est devenu en 1999 le dixième membre de l'ANASE, une organisation confrontée à un problème majeur, à savoir rectifier les disparités économiques existant en son sein. La Thaïlande, seul pays de la partie nord de l'Asie du Sud-Est continentale membre de l'ANASE à sa création, a connu une croissance économique rapide. Aussi, elle participe aujourd'hui activement à la coopération Sud-Sud* en vue de rectifier ces disparités économiques.

Afin de soutenir concrètement ces efforts, le Japon a conclu en 1991 l'accord JTTP (*Japan-Thailand Partnership Program*) avec le gouvernement thaïlandais. Dans ce

cadre, la JICA a organisé 14 stages dans un pays tiers* au cours de l'exercice 1999. De nouvelles formes de coopération ont par ailleurs été lancées, notamment un programme de perfectionnement des enseignants permettant aux professeurs laotiens de l'enseignement supérieur d'acquérir des diplômes d'universités thaïlandaises.

La JICA œuvre à la création d'un réseau reliant les universités techniques de l'ensemble de l'ANASE, suivant le projet inscrit dans le "programme intégré de développement des ressources humaines de l'ANASE" et le "plan Obuchi". L'objectif de ce projet est d'accroître les capacités de recherche des établissements d'enseignement supérieur.

La JICA s'efforce par ailleurs de mettre en œuvre un "réseau de l'enseignement supérieur technique de l'ANASE", opérant depuis la Thaïlande.

II

Sur le terrain

Coopération technique pour le développement rural dans la région frontalière du nord-est de l'état de Shan

Myanmar

Le sarrasin comme arme contre la drogue

◆ Culture de substitution du pavot

Le Myanmar est réputé être le plus grand producteur d'opium et d'héroïne au monde. Aussi, la culture du sarrasin a été réintroduite afin de supprimer la culture du pavot.

En avril 1996, une équipe de chercheurs de l'Université de Shinsbu spécialisés dans le sarrasin s'était une première fois rendue à Rangoon, capitale du Myanmar, avec le soutien de l'Association japonaise du sarrasin et du ministère des affaires étrangères du Japon. Accueillis par des organes du gouvernement tels que le ministère du développement frontalier et des minorités et le ministère de l'agriculture et de l'irrigation, les chercheurs s'étaient procurés auprès du PNUCID (Programme des Nations unies pour le contrôle international des drogues) des informations sur l'altitude, la topographie et le climat des districts cultivant le pavot, et avaient ensuite étudié les possibilités de culture du sarrasin. Ils disposaient alors d'une information capitale : des variétés de sarrasin introduites de la proche province du Yunnan (Chine) étaient autrefois cultivées en certains endroits. (Le sarrasin provient à l'origine d'une région de Chine qui s'étend du Yunnan au Guizhou.)

Les conditions climatiques leur semblaient favorables à la culture du sarrasin et après quatre autres visites, la culture expérimentale fut lancée dans deux fermes sous le contrôle de l'Etat.

◆ Intérêt marqué par les ethnies minoritaires

Le groupe de chercheurs finit par obtenir la permission de visiter les districts de culture du pavot et put accéder dans une zone située à l'est de l'Etat de Shan, proche de la frontière chinoise. L'équipe a rencontré un grand nombre de chefs des ethnies minoritaires peuplant cette région. Ces derniers lui confièrent avoir souvent reçu des missions de divers pays souhaitant éradiquer la drogue, mais qu'il n'en était jamais sorti rien de bien concret.

Envoi d'experts de la coopération technique



Habitants de Palaw cultivant du sarrasin

L'équipe fut d'une sensibilité au fait qu'il fallait pour réussir un projet de ce type s'attacher en tout premier lieu à gagner la confiance de la communauté locale.

◆ Exportation de sarrasin vers le Japon

En 1997, une variété japonaise de sarrasin a été plantée sur 2 hectares dans la région de Kokan, où la culture du pavot est très courante. La superficie cultivée a été portée à 30 hectares l'année suivante puis à 100 hectares en 1999. Le projet s'est développé à tel point que 18 tonnes de sarrasin d'excellente qualité ont été exportées vers le Japon en mars 2000.

L'équipe attend impatiemment le jour où toute la région sera couverte de sarrasin et non plus de pavot.

(Bureau de la JICA au Myanmar)